Avril 1896 N° 28 3e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

L'Incrédulité Philosophique

Sous ce titre : *Le merveilleux exotique*, paraissait dernièrement dans les colonnes de la *Gazette de France*, un article signé Jean Lacoste, titulaire d'une de ces chaires de philosophie, qui ne sont, à peu d'exceptions près, que des chaires d'incrédulité et de pur naturalisme. L'auteur cependant, et nous nous plaisons à le constater, fait profession d'admettre le surnaturel, et ne songe pas, dit-il, « à nier les œuvres du Mauvais. » C'est même au nom de la *théologie* qu'il a pris la plume pour flétrir, comme ils le méritent, « certains bas-fonds catholiques », où il est de mode, dit-il, « de parler du diable à tout propos et surtout hors de propos... C'est une grande tristesse, ajoute-t-il, pour un écrivain qui sait les efforts qu'il faut pour ouvrir les intelligences, pour chasser de la religion les sottes superstitions, pour conserver le surnaturel sans admettre les papotages de vieilles femmes, que de voir toutes les règles prudentes édictées par la théologie, méprisées et foulées aux pieds uniquement pour satisfaire des tendances maladives de l'esprit. »

A lire ces lignes, on s'imaginerait que l'auteur prend à la lettre l'adage, que la philosophie est *l'ancilla*, l'humble servante de la théologie. Mais malheureusement le bout de l'oreille perce bientôt, et quand on a lu tout l'article, on s'aperçoit que cette prétendue *ancilla* n'est qu'une *servante maîtresse*, qui prétend faire la leçon et dicter des lois à la divine Maîtresse, devant laquelle elle a l'air de s'incliner respectueusement. Ces insidieux hommages, rendus à la sagesse et à la prudence des enseignements théologiques, ne sont là que pour la forme, et pour faire croire aux catholiques qui les liront qu'on peut être orthodoxe, en n'acceptant de la doctrine de l'Eglise que ce qu'on veut bien en admettre, sauf à traiter de « sottes superstitions, de papotages de vieilles femmes », tout ce qui, dans cette doctrine, contrarie les théories naturalistes ou sceptiques de la philosophie, et à reléguer dans ce qu'on appelle les *bas-fonds catholiques* tous les théologiens qui se permettent de ne pas respecter les limites étroites, si généreusement laissées à l'action du surnaturel divin ou diabolique par les oracles d'un rationalisme incrédule.

A ces bas-fonds appartiennent non seulement les évêques, prêtres et missionnaires de notre temps, qui en si grand nombre ont reconnu la réalité des faits extraordinaires, divins ou diaboliques, qui révoltent et attristent l'âme religieuse de M. Jean Lacoste, mais encore tous les théologiens des siècles passés, tous les Pères de l'Eglise depuis les apôtres; que dis-je? le fondateur lui-même du christianisme, Jésus-Christ, qui s'est permis non seulement de chasser les légions démoniaques du corps des possédés, mais de laisser l'esprit mauvais tenter contre sa propre personne ses plus merveilleux et plus puissants assauts. On peut se consoler de faire partie des bas-fonds catholiques en pareille compagnie.

M. Lacoste s'attaque en particulier à l'excellent livre récemment paru de M. Paul Verdun, *le Diable dans les Missions,* dont nous avons donné un compte-rendu dans notre précédent numéro.

« Ne le lisez pas, crie-t-il à ses lecteurs, si vous êtes superstitieux ou peureux, si vous avez des frayeurs la nuit et si les histoires de diables ou de revenants vous trouvent l'âme sensible. Surtout ne le laissez pas lire aux personnes de votre entourage que vous pouvez soupçonner de débilité d'esprit. »

Il est évident que M. Lacoste, bien qu'il se fasse le champion ému et attristé de la théologie catholique, bien qu'il proteste en faveur des règles édictées par elle, est peu au courant de la littérature théologique. Il pourrait donner

le même conseil à l'endroit d'une foule de livres, je ne dirai pas des démonologues ou des hagiographes catholiques, (il doit les condamner en bloc au tribunal de sa conscience attristée), mais des Pères de l'Eglise et des grands orateurs de la chaire catholique. Pour n'en citer que quelques-uns, saint Augustin, saint Grégoire de Tours, et, plus près de nous, le grand Bossuet; que de pages à expurger, à éliminer de ces grands interprètes de la tradition, sous prétexte qu'elles peuvent être funestes aux superstitieux ou aux peureux, aux personnes qu'on peut soupçonner de débilité d'esprit! A ce compte, c'est-à-dire au compte des philosophes qui doivent surveiller les tendances superstitieuses de leur entourage, rayons de l'Evangile et des Ecritures tout ce qui peut terrifier les âmes *sensibles,* et scandaliser les esprits forts.

Puisque M. Lacoste est si soucieux du salut des âmes faibles et superstitieuses, il aurait dû au moins nous dire dans quelle limite il admet les faits surnaturels et diaboliques, et établir, d'après les *règles* de la prudence théologique qu'il possède si bien, une ligne de démarcation bien nette entre les prodiges authentiques et acceptables et ceux qu'il qualifie de contes niais et d'histoires à dormir debout. Je crains fort que ce mot de *sottes superstitions* n'englobe à ses yeux tous les faits surnaturels, quels qu'ils soient, et quelle qu'en soit la source, pour cette seule raison qu'ils sont surnaturels, c'est-à-dire inexplicables par les forces connues ou inconnues de la nature.

Faut-il prendre pour un *criterium* certain et définitif celui qu'il indique à propos du livre de M. Verdun : *Une critique minutieuse des témoignages ?* Il va sans dire qu'on ne saurait accepter sans examen sérieux préalable toute espèce de faits merveilleux, et qu'ici, comme dans toutes les questions de fait, la critique a ses droits. Mais, à coup sûr, la *critique minutieuse* des témoignages que réclame M. Lacoste va bien au-delà de ses droits légitimes : « De tous les faits que j'ai lus, dit-il, dans les six cents pages de M. Paul Verdun, il n'y a en pas un seul qui ait un gage testimonial suffisant, pour satisfaire le moins exigeant des historiens. »

Ainsi, voilà récusé d'un seul trait de plume, comme insuffisant, comme nul, le témoignage d'innombrables missionnaires, évêques et prêtres, ayant sacrifié leur vie à la propagation de la vérité, s'accordant avec une singulière unanimité, non seulement pour constater les mêmes faits ou des faits analogues, mais pour reconnaître que ces faits ne peuvent avoir d'autre explication que l'intervention d'une puissance diabolique. Si l'on n'admet pas la valeur probante d'un pareil témoignage, il faut supposer que ces innombrables témoins, hommes graves et prêtres consciencieux, se sont donné le mot pour mystifier leurs lecteurs et pour terrifier ou amuser le public.

Disons-le, sans crainte de nous tromper : ce qui déplaît à M. Lacoste et à ses pareils dans le livre de M. Verdun, comme dans le *Diable au XIXe siècle*, ce sont moins les faits eux-mêmes, dont il est si facile de se débarrasser en les traitant de contes de nourrice, que l'explication qui les interprète en un sens surnaturel : « Son langage, dit-il, est tout imprégné de diabolisme ; on dirait que Satan l'a mis dans ses confidences, et l'hypnose la plus simple, que lui-même déclare naturelle, il en parle, comme si le diable la produisait. »

Oui, voilà le grand mot lâché : *son langage est tout imprégné de diabolisme ;* lisez : de surnaturalisme. Si M. Lacoste reconnaît que « le satanisme a son rôle dans l'histoire religieuse de l'univers », c'est à condition qu'on ne prendra pas ce rôle au sérieux, mais qu'on le considérera d'un œil philosophique, c'est-à-dire, comme un rôle purement imaginaire, créé de toutes pièces par la superstition et le mensonge. Ce qui revient à dire qu'il faut reléguer le diable au rang de ces créations purement fantastiques, qui doivent se dissiper aux rayons de la science comme une brume au soleil de midi.

M. Paul Verdun et le Dr Bataille ne sont pas de cet avis ; ils ont la faiblesse de croire, avec les centaines de missionnaires dont ils invoquent l'authentique témoignage, avec l'enseignement théologique de l'Eglise tout entière, qu'il faut rapporter à une cause surnaturelle, divine ou diabolique, tous les faits dont la science est impuissante à rendre compte à l'aide des causes naturelles ; — ils *combattent le mauvais combat*, s'écrie notre philosophe, en opposant aux vaines hypothèses de la science, aux absurdes théories de la philosophie incrédule, les données et les enseignements de la foi catholique. Voilà leur véritable crime.

Et si M. Paul Verdun, si le Dr Bataille, en apportant le secours de leurs révélations à l'appui de la croyance orthodoxe traditionnelle, combattent le mauvais combat, que faut-il en conclure ? C'est évidemment que le *bon combat* est celui que livrent à l'Eglise les esprits forts, les incrédules, les philosophes naturalistes, les francs-maçons, les Palladistes, tous ceux en un mot qui semblent se conjurer pour détrôner dans les esprits et dans les cœurs la foi catholique, et y faire régner son éternel ennemi, ce Mauvais dont on ne nie les œuvres que pour assurer plus complètement son triomphe.

Heureusement, l'Eglise veille, pour démasquer cette tactique infernale ; et quoi qu'en

dise M. Lacoste, sous l'inspiration du Pontife suprême qui dirige et encourage leurs efforts, évêques, prêtres et théologiens puisent dans leur foi et leur charité assez de courage pour combattre le bon combat, pour tenir haut et ferme le drapeau du surnaturel, et empêcher les âmes de tomber dans les bas-fonds du matérialisme et du naturalisme où voudraient les entraîner une fausse science et une philosophie décevante.

Parmi les nombreux témoignages qui n'ont cessé de rendre justice à l'orthodoxie et à la véracité du Dr Bataille — témoignages qui ont sans doute échappé à M. Jean Lacoste — nous nous contenterons de citer quelques lignes de l'article que le R. P. A. Delaporte — une autorité qui, en théologie, vaut bien celle d'un philosophe incrédule — lui consacrait l'année dernière, peu de temps avant de mourir :

« Ce témoin unique apportait au public les récits les plus extraordinaires, quelle était la garantie de sa véracité ?...

« Cette garantie ne devait pas tarder à apparaître. Le docteur Bataille n'est pas longtemps resté seul. Il a eu bientôt des amis dont l'estime le couvrait vis-à-vis du public. Nous nous contenterons de noter le R. P. Monsabré, le docte abbé Mostel, directeur de la *Revue catholique de Coutances*, M. de la Rive, le R. P. Sanna Solaro, de Turin, M. Domenico Margiotta...

« Les faits les plus étranges que l'on trouve dans sa publication sont relatifs aux temples secrets du démon en Chine et dans l'Inde. Ils n'étonnent nullement les missionnaires de ces pays qui, sans avoir été témoins, en savent à peu près aussi long que le hardi docteur.

« L'étrangeté des faits ne peut être une fin de non-recevoir pour qui a seulement une légère teinture de l'histoire de la société païenne et de celle de la société chrétienne...

« Une conclusion se dégage nettement. Si Satan marche avec tant de confiance à la conquête définitive des sociétés qui ont renié ou du moins oublié Jésus-Christ, il n'est donc que temps, pour les peuples qui ne veulent pas être esclaves, de se tourner en toute hâte vers le divin Libérateur. Dans la crise que traverse le monde, qui ne dresse pas le drapeau sauveur de Jésus-Christ est ou un traître ou un fou. »

Nous ne ferons pas à M. Jean Lacoste l'injure de le compter dans l'une ou l'autre de ces deux catégories, puisqu'il semble faire profession de catholicisme.

Mais c'est pour nous un devoir de mettre nos lecteurs en garde contre ce prétendu catholicisme philosophique, qui ressemble beaucoup à l'incrédulité, puisqu'il n'accepte de l'enseignement théologique de l'Eglise que ce qui ne blesse pas les fausses délicatesses d'une raison qui s'inspire de Voltaire et de Renan bien plus que de l'Evangile.

Juvénal Moquiram.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Jugée par un Evêque

Grenoble, le 16 mars 1896.

*A Monsieur Eugène Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers.

Monsieur le rédacteur en chef,

Votre journal, que je lis depuis bientôt un demi-siècle, analysait naguère une étude que j'ai commencée sur le *Convent maçonnique*, tenu en France en septembre 1895 : je vous remercie de ce bon article que vous m'avez consacré, ou plutôt du service que vous avez rendu à la vérité.

N'est-ce pas la vérité, à qui chacun de nous doit s'attacher d'esprit et de cœur, afin de lui rendre témoignage, en la faisant resplendir, à l'encontre de l'erreur ?

L'erreur envahit aujourd'hui une certaine classe de la société, sous le couvert et par l'action de la *Franc-Maçonnerie*. Jusqu'ici elle se cachait, et il était de bon ton de ne pas prononcer son nom, tandis qu'elle se montre hardiment de nos jours. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à la suivre partout où elle va ; à la peindre telle qu'elle est ; à la combattre comme une erreur que l'Eglise catholique condamne depuis longtemps et ne cesse de condamner, dans tout l'univers où elle se répand.

Il est reconnu aujourd'hui que la franc-maçonnerie est d'origine socinienne. Lélius Socin, disciple du *Libre-Examen* de Luther, arriva à tirer la dernière conséquence de ce système — comme l'a remarqué Bossuet — en niant la divinité de Jésus-Christ, base de l'édifice chrétien ; et Fauste Socin, son neveu, réfugié en Pologne, a voulu relever le temple de la religion naturelle. Dans ce but, il a créé la *Franc-Maçonnerie*, ainsi que nous l'a enseigné l'abbé Lefranc, supérieur des Eudistes de Caen, tombé sous la hache des assassins à Paris, le 2 septembre 1792. Cet auteur, qui a payé de sa

vie l'honneur de combattre l'erreur, nous dit comment, après avoir perverti la noblesse polonaise, Fauste Socin vécut, et mourut, et fut enterré à Luclavie, d'où les Polonais, irrités du mal qu'il leur avait fait, arrachèrent ses ossements pour en bourrer un canon, qu'ils tirèrent sur la petite Tartarie.

On a bien vu que le fond de l'erreur maçonnique est l'erreur socinienne, par le sort que font au crucifix et au Christ lui-même les francs-maçons. Leur bonheur est de briser les crucifix et de profaner les hosties consacrées, qu'ils volent ou font voler dans les églises.

La tactique de la secte maçonnique est d'empêcher la jeunesse de s'instruire du catéchisme, et d'en faire une génération athée.

Elle se définit elle-même : *La négation de toute religion.*

Elle appelle sa morale : l'*attenisme*, nom barbare qui est la parodie de la charité chrétienne, vertu surnaturelle qui nous unit à Dieu notre Créateur et notre Père, et à nos semblables qui sont nos frères et nos sœurs.

L'idéal de la franc-maçonnerie est un monde sans Dieu, sans religion, sans autel autre que le triangle ; sans symbole de doctrine, sans code de morale, sans trône, sans autorité, sans propriété, sans patrie. En résumé, la maçonnerie, ainsi que l'enseigne Léon XIII dans son Encyclique : *Humanum genus*, en est arrivée au pur, ou mieux à l'impur *naturalisme*.

Et dire, monsieur, que les francs-maçons prétendent gouverner la France et le monde, d'après leur négation et leurs rêves ambitieux, n'est-ce pas de la folie ? Ils ne connaissent ni théologie, ni philosophie ; ils se moquent de l'expérience, comptent pour rien le bon sens, regardent le passé comme n'existant pas, et, nous le prouverons, leur convent en main, ils rêvent de *liquider* notre vieille société, parce qu'elle est chrétienne, pour tout refaire à leur idée et à leur image.

Il est temps, cher monsieur, que tous les amis de la vérité catholique, de l'ordre, de la patrie, de la propriété, sans laquelle une société civile n est point possible ; oui, il est temps que nous prenions en main le glaive de la parole. La parole, a dit le maître par excellence, Jésus-Christ, est une semence qui produit selon sa nature bonne ou mauvaise. Il ne faut pas laisser le monopole de cette *semence* des temps modernes qu'on appelle le *journal* et que nos pères nommaient la *feuille* aux semeurs d'ivraie. A nous de jeter à pleines mains le froment de l'Evangile dans les âmes et les peuples, sous la direction de l'Eglise, dont le Pape est le Chef visible, l'Esprit-Saint l'âme, et le Christ, le Chef invisible.

Ils sont tous du *libre examen ;* tous la main levée, comme autrefois Ismaël, ils protestent contre le peuple de Dieu ; ils sont tous plus ou moins *protestants*. Ils détruisent et n'édifient rien : la haine est stérile, seule la charité est féconde.

Que veulent-ils donc ?

Ils veulent ressembler à Machiavel, « cet homme, dit César Cantu, qui avait pris pour modèle de sa civilisation nouvelle la civilisation païenne des Grecs et des Romains, en mettant sous le boisseau le Christ et l'Evangile. D'après lui, la nature créa les hommes avec la faculté de désirer tout et l'impuissance de tout obtenir ; si bien qu'en portant leurs désirs sur les mêmes objets, ils se trouvent condamnés à se détester les uns les autres. Pour s'arracher à cette guerre de tous contre tous, tout est permis, et on peut violer tous les droits et tous les devoirs : aussi la société a-t-elle été établie pour comprimer l'anarchie au moyen de la force organisée. En résumé, la doctrine de Machaviel est la doctrine de l'Etat athée, qui ne craint point d'aller en enfer, et est à lui-même sa fin et sa loi... » N'est-ce pas là, je vous le demande, monsieur, le gouvernement que veulent nous donner les francs-maçons, en attendant qu'ils puissent réaliser le projet voluptueux d'Adam Weishaupt, chef de l'illuminisme allemand, qui conseillait de brûler villes et villages, et de vivre comme les sauvages, dans les savanes, à l'état de nature !

Ce que veulent les francs-maçons dont les chefs sont maintenant à Rome, écoutez-les, voici ce qu'ils vous diront. Nous traduisons leur pensée : « Il n'y a que nous, maçons italiens, pour guider la Révolution. Les Anglais sont trop froids, les Allemands trop nébuleux, les Français trop bavards. Mais si nous seuls pouvons concevoir les plans de la Révolution et les conduire, seuls les Français peuvent les exécuter. »

Est-ce que la maçonnerie italienne n'a point écrit : « La franc-maçonnerie italienne, sur laquelle le monde entier a les yeux fixés dans l'attente du mot d'ordre de l'avenir, ne doit pas faillir et doit se montrer digne de la sainte et sublime mission dont elle est chargée par tous les francs-maçons de la terre, réunis en une merveilleuse et homogène unité. » (Rapport officiel du 16 janvier 1883, Rivista, XVI, p. 6).

« La franc-maç.·. italienne a deux grandes missions à remplir ; elle doit donner l'unité nationale à l'Italie, l'unité morale au monde entier. » (Rivista, XVI, 133.) C'est clair.

« La franc-maçonnerie italienne doit être l'objet du plus immense amour pour tous ceux qui aiment et défendent avant tout le pays et la civilisation. » Déclaration du grand-maître Lemmi du 25 janvier 1890. — Rivista, XX, 259.) S'il a cessé d'être grand maître à Rome, il reste pape des maçons.

Voilà, cher monsieur, l'objet de notre attention. Nous combattons *pro aris et focis*.

Tout à vous et aux vôtres.

† **Amand-Joseph,**
Evêque de Grenoble.

M. DE ROCHAS

ET

L'EXTÉRIORISATION DE LA SENSIBILITÉ

(Suite)

Nous avons vu dans un précédent article par quelles expériences M. de Rochas essaie d'appuyer son grand principe de l'*Extériorisation de la sensibilité* chez certains sujets spéciaux et spécialement dressés *ad hoc*. Non content de ses propres expériences, le savant colonel invoque à l'appui de sa thèse des expériences étrangères, et qui nous semblent encore plus suspectes que les siennes. M. Durville, le grand magnétiseur, a obtenu les mêmes effets que M. de Rochas sur des sujets parfaitement éveillés ; s'il faut en croire celui-ci, « l'ombre du sujet projetée sur un mur par une lampe devient sensible, de telle façon qu'en piquant cette ombre sur le mur, le sujet éprouve l'impression de la piqûre au point correspondant. » Un autre, M. Démarest, fixe la sensibilité du sujet, également à l'état de veille, dans un verre d'eau (à l'insu de celui-ci) ; il y plonge un flacon d'eau de laurier cerise, puis un flacon de teinture de valériane. L'eau de laurier-cerise détermine l'extase chez le sujet, et la valériane lui fait imiter les accents du chat ! ! !... Et ces sornettes se débitent gravement en pleine *Société magnétique* de France (26 novembre 1892).

Ce même Démarest, au dire de M. de Rochas, reproduit exactement les phénomènes de l'envoûtement par la figure de cire. Voici entre autres une expérience d'un tragique bien amusant ; je cite textuellement M. de Rochas :

« Pendant l'une de ces expériences, on avait confié à une tierce personne la poupée de cire ; le sujet la veut reprendre et dans la lutte la figurine se décapite. Tableau ! Le sujet tombe par terre *presque* mort — en tout cas sans mouvement. Il fallut un très long temps pour le faire revenir à l'existence. Mais ce n'est pas tout. Pendant plus de huit jours *le sujet garda autour de son cou une ligne rouge*, comparable à celle que les membres de la noblesse de 1795 et 1796 se faisaient pour assister au bal des guillotinés. C'était comme si on lui avait coupé le cou, puis remis ensuite la tête. » Vous frémissez, lecteur ! Mais l'histoire eût été encore plus saisissante et plus tragique, si tout à coup, au moment de la décapitation de la poupée de cire, la tête du sujet avait roulé sur le plancher. C'est une expérience à recommencer ! Les sorciers du moyen-âge ne se contentaient pas de *presque* et d'*à peu près* ; la vertu de l'envoûtement satanique allait jusqu'à produire la mort du sujet envoûté. De plus ils opéraient à une distance quelconque du sujet et non pas, comme M. de Rochas, à une distance de 5 ou 6 mètres au plus.

Nous ne pouvons que mettre au nombre de ces expériences fantastiques et nullement concluantes, celles que M. de Rochas expose longuement dans son nouveau livre touchant l'envoûtement par le moyen d'une plaque ou cliché photographique, le sujet photographié, Mme Lux, ressentant l'effet de toutes les manipulations ou lésions qu'on fait subir à son image. Ce sont là des inventions qu'il faut laisser aux romanciers, à Balzac ou à Lermina. L'imagination de M. de Rochas dépasse encore la leur : il va jusqu'à affirmer que la plaque de gélatino-bromure émet aussi, comme l'original, dont elle porte l'image, des effluves « avec du maxima et du minima de sensibilité alternés ». C'est bien le cas d'appliquer l'axiome de la logique vulgaire : « qui prouve trop ne prouve rien. » Que dites-vous de Mme O, par exemple, ressentant la sensation de la fraîcheur de l'eau quand on a mis la plaque dans la cuvette pour la développer ? Je recommande à mes lectrices ce genre de bain économique. Seulement il faudra bien recommander au photographe de veiller attentivement à ce

que, dans le cours de l'opération, il n'arrive aucun accident à la plaque gélatinée. Ainsi M[me] O., étant restée endormie sur sa chaise pendant que l'opérateur se rendait dans le laboratoire, fit tout à coup des contorsions comme si elle ressentait des douleurs à l'estomac ; « on *constata* qu'à ce moment l'opérateur cassait par accident la plaque en la mettant dans le bain ! » Autre précaution : l'opérateur devra bien se garder d'agiter l'eau de la cuvette, cette agitation produisant chez le sujet des maux de cœur « analogues, dit M. de Rochas, à ceux qu'éprouvent certaines dames, même en leur état normal, lorsqu'on remise, à peu de distance d'elles, les eaux qui viennent de servir à leur toilette. »

Mais voici encore quelque chose de plus fort. M. de Rochas fait prendre une photographie de la paume de sa main droite à peu près de grandeur naturelle ; cette photographie est placée sur celle du sujet, les deux couches de gélatine appliquées l'une sur l'autre, et voici ce qui arrive. « J'avais supposé, dit le très ingénieux expérimentateur, que, puisque j'endormais M[me] O, simplement en présentant à distance la paume de ma main droite devant son front, ma main rayonnait, et que ce rayonnement pourrait être emmagasiné dans une plaque de gélatine comme le rayonnement du sujet lui-même quand il était extériorisé. Cette image de ma main, rendant à son tour par rayonnement l'agent dont elle s'était chargée, devait communiquer les vibrations productrices de l'hypnose à l'image de M[me] O, qui, servant simplement de relai, les transmettrait à M[me] O elle-même, si elle se trouvait assez près... Ce que j'avais prévu arriva ; au moment où l'opérateur, caché par le paravent, plaçait les deux plaques en regard, M[me] O cessait de parler et s'endormait presque instantanément. Je passai alors moi-même derrière le paravent, et *je réveillai le sujet en soufflant sur son image.* »

Avant de quitter le sujet de l'envoûtement, j'ai encore une importante recommandation à faire à mes lecteurs. Gardez-vous bien aussi, leur dirai-je, de boire jamais de l'eau que vous pouvez soupçonner magnétisée, c'est-à-dire, où la sensibilité d'un sujet quelconque s'est extériorisée ; vous pourriez, en l'avalant, commettre, sans vous en douter, un véritable meurtre, en *buvant la vie du sujet* avec le contenu du flacon. Si vous êtes incrédule à ce sujet, écoutez le récit de l'expérience suivante, extrait de *La Force Vitale* du D[r] Baraduc, cité par M. de Rochas :

« Le sujet étant mis à l'état de rapport, je voulus transporter du sujet 1 à un sujet 2 également mis à l'état de rapport, la vitalité psychique du centre frontal 1 au centre frontal 2 ; du centre épigastrique 1 au centre épigastrique 2 ; du centre génital 1 au centre génital 2 — en dehors de tout phénomène de suggestion provenant de moi-même, les sujets étant séparés dans des pièces différentes. Le moyen de transport consistait en trois flacons remplis d'eau, avec lesquels j'ai opéré dans les conditions suivantes :

« Léontine, mise à l'état de rapport, je place sur son épigastre et entre ses mains un flacon contenant de l'eau simple ; deux passes condensantes sur cette eau. Mon domestique, sujet extériorisable, reçoit le flacon, et sur mon ordre, avale le liquide. Léontine tombe comme une masse à la renverse et je mets quelque temps à la faire revenir en posant une main gauche sur le creux épigastrique et la rappelant à elle... Jean est éloigné, et, sans le sortir de cette phase, j'examine l'état qu'il présente. L'eau a une odeur épouvantable de boue, lui serre la gorge au pharynx ; elle détermine chez lui un éréthisme stomacal tel qu'il se précipite sur une côtelette crue avec le besoin instinctif de manger de la viande saignante, graisse, chair, tout y passe ; et s'il ne mange pas les os, c'est qu'ils sont trop durs pour ses dents... L'extériorisation de l'*anima gastrique* de Léontine, condensée dans le liquide bu par Jean, a produit chez lui un besoin organique qui l'a poussé à manger la chair crue avec délices. Le goût et la constriction de la gorge lui sont restés le lendemain jusque dans l'après-midi, heure à laquelle une suggestion de M. de R. (de Rochas) a enlevé cette sensation que je lui laissais pour en voir la durée. »

La seconde expérience, plus gaie, ne réussit qu'à moitié. Mais voici la troisième, toujours avec le concours de M. de Rochas :

« La troisième expérience a trait au foyer génital. Pendant quelques instants, un flacon est mis sur le bas-ventre de Léontine, et au bout d'un instant, je prends le flacon et le porte au front de Jean qui n'éprouve rien ; mis sous la nuque, il détermine un malaise qui se traduit pas des mouvements de gêne, une sorte d'énervement, tandis que dans l'autre pièce, Léontine, toujours à l'état de *rapport*, est énervée, excitée et maintenue par M. de Rochas. Porté sur le creux épigastrique de Jean, il produit une commotion ; descendu à la région pubienne, le flacon est renversé. Immédiatement Léontine, dans l'autre pièce, tombe, les jambes refermées, dans un spasme général caractéristique, d'où M. de R. la tire en la plongeant, par une pression sur le milieu du front, dans une extase religieuse où elle voit des formes blanches qui la ravissent. »

Ceci se passe de commentaire, n'est-ce pas ? Et comme l'extase religieuse vient à point pour atténuer le caractère diabolique de l'expérience !

Mais passons aux autres applications que M. de Rochas fait de son principe de l'extériorisation de la sensibilité.

S'il peut donner lieu aux terribles conséquences physiques et morales que nous venons d'exposer, et qui, d'après M. de Rochas, expliquent parfaitement tous les faits passés d'envoûtement et de sortilège; s'il est, en un mot, un principe de mal, il est aussi un principe de bien, en ce sens qu'avec son secours on peut opérer, en dépit de la médecine, les cures les plus merveilleuses. C'est ce que la tradition entend par *remèdes sympathiques;* la sympathie dont parlent les anciens, n'est que l'effet de l'extériorisation de la sensibilité.

Telle est en particulier la fameuse *poudre de sympathie,* importée en France par le chevalier anglais Digby, que Mme de Sévigné appelait la *divine sympathie*, et qui fut fort en vogue jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Les dédains de la médecine furent plus forts que la mode, et la poudre de sympathie tomba dans l'oubli, « comme une de ces folies qui ne résistent pas au plus léger examen ». Mais M. de Rochas n'est pas homme à se contenter d'un arrêt de la science; il vit dans la *poudre de sympathie* du chevalier Digby, une application frappante de son grand principe de l'extériorisation de la sensibilité, et aussitôt il se mit à l'œuvre pour en montrer l'analogie. On sait que la poudre de sympathie, n'est autre chose que la poudre de vitriol calciné qu'il suffit de répandre sur du sang fraîchement extrait d'une blessure quelconque pour la guérir, même à distance.

Ici Mme Lux servit de sujet d'expérience. Une fois endormie et extériorisée, M. de Rochas la piqua au pouce et recueillit sur un mouchoir quelques gouttes de son sang. Ce mouchoir trempé aussitôt dans une solution de sulfate de cuivre procura à Mme Lux une sensation de fraîcheur très agréable. Un autre jour, Mme Lux s'étant coupé le doigt, et l'ayant enveloppé dans une bande de linge, M. de Rochas lui demanda cette bande tachée de sang, et de retour chez lui, la fit tremper dans une dissolution de sulfate de cuivre. Le lendemain, Mme Lux lui montrait la petite coupure cicatrisée en lui disant qu'elle ne l'avait pas fait souffrir depuis la veille.

Il faut avouer, et M. de Rochas le reconnait du reste lui-même, que ce sont là des expériences assez insignifiantes et qui laissent entière la question de la guérison des plaies par l'usage de la poudre de sympathie. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce chapitre, c'est l'extrait d'une lettre, où se trouve énoncée sur ce sujet l'opinion d'un savant prêtre de Maëstricht :

« Voilà longtemps, dit ce prêtre, que saint Alphonse de Liguori s'est occupé de questions analogues. Consulté au sujet de la licité de l'emploi de la poudre sympathique agissant à distance, il opinait que les thélogiens répondaient en général négativement parce qu'il semblait incompréhensible que les qualités de cette poudre pussent agir à distance.

« Le théologien Elbel néanmoins est d'avis que cette pratique peut être tolérée dans des cas urgents, et pourvu que le blessé ne soit pas trop éloigné, par exemple à une distance de trois cents pas, et qu'on prenne la précaution de faire des restrictions contre l'action démoniaque. »

Le même prêtre racontait le fait suivant ;

« Un étudiant du collège (dont il était le recteur) s'était fait des blessures affreuses en tombant à travers une vitre. Le pouls était coupé, et en retirant brusquement le bras, le malheureux s'était fait une profonde entaille dans les chairs du bras qui mettait à nu le radius... Le cas semblait désespéré. Une des blessures continuant à saigner, le tétanos était à redouter. Les médecins étaient à bout de ressources. C'est alors qu'un des compatriotes de l'enfant suggéra l'emploi d'un remède étrange. Il connaissait un homme du peuple qui, par certains procédés, faisait non seulement cesser toute hémorragie, mais calmait incessamment les douleurs ; il suffisait de lui remettre un linge imbibé du sang de la blessure. Il portait ce linge sur le corps afin de le maintenir au degré de la chaleur naturelle, et tant que le linge était maintenu en cet état, l'hémorragie et la douleur cessaient; mais si le sang du linge se refroidissait, le patient retombait dans son état précédent.

« On n'avait pas le choix, et quoique parfaitement incrédule, on envoya immédiatement le linge imbibé de sang. Dès que l'homme l'eut en sa possession, l'hémorragie et la douleur cessèrent comme par enchantement... Il faut croire que le possesseur du *Pint* (c'est ainsi qu'on nomme le pouvoir de cet homme) porta soigneusement le linge extériorisateur, car la guérison fut prompte et parfaite. »

Enfin, une dernière application que fait M. de Rochas de son principe de l'extériorisation de la sensibilité, a trait à la guérison magnétique des plaies par la transplantation de la maladie dans un autre corps, bête ou plante, possédant la propriété d'absorber le fluide malsain.

Ce merveilleux arcane médicinal n'a guère trouvé foi dans les XVIe et XVIIe siècles que chez des esprits chimériques, quand ils ne sont pas directement sous l'inspiration démoniaque, comme Paracelse ou Robert Fludd ; il me semble difficile de ne pas le ranger au nombre des recettes véritablement sataniques.

Ici, M. de Rochas est enchanté de s'appuyer de l'autorité d'un théologien. La principale source à laquelle il emprunte les matériaux de

ce chapitre est la *Physique occulte* de M. de Vallemont, prêtre et docteur en théologie, qui, en plein XVIe siècle, ne veut voir dans les phénomènes que M. de Rochas fait dériver aujourd'hui de l'extériorisation de la sensibilité, qu'un effet de forces et de facultés naturelles analogues. C'est ainsi qu'il explique les prodiges de la baguette divinatrice, les effets de la poudre de sympathie, etc...

Malheureusement, (ce que ne dit pas M. de Rochas) la doctrine de l'abbé de Vallemont parut assez peu orthodoxe, pour que son livre fût condamné par un décret de l'Inquisition, du 26 octobre 1701. Il est difficile, en effet, d'expliquer d'une façon naturelle certains faits rapportés par M. de Rochas d'après la *Physique occulte* de l'abbé de Vallemont, tels que celui-ci, par exemple, primitivement allégué par Fludd dans sa *Philosophica Moysaica* (1638) (1) :

« Un docteur en médecine, nommé Joannes Rumelius Pharamundus, guérissait inmanquablement de la goutte. Il prenait des ongles des pieds et du poil des jambes des goutteux et les mettait en un trou qu'il perçait dans le tronc d'un chêne jusqu'à la moelle ; et, ayant bouché ce trou avec une cheville faite du même bois, il couvrait le dessus avec du fumier de vache. Si la maladie ne revenait pas dans l'espace de trois mois, il concluait que le chêne avait assez de force pour attirer à lui tout le mal. »

M. de Rochas arrête ici, avec l'abbé de Vallemont, la citation de Fludd ; le reste, cependant, vaut la peine d'être cité :

« Si, continue Fludd, la goutte revient dans ce même espace de temps, alors c'est une preuve de l'insuffisance de la vertu magnétique du chêne. C'est pourquoi il procède d'autre façon : il perce un autre trou dans un autre chêne, il rassemble les débris résultant de cette perforation, les broie, les coud dans un petit sac de toile, applique ce sac à la partie souffrante, pendant les trois jours qui précèdent la nouvelle lune ; au moment de la nouvelle lune, il enlève le sac, en extrait les parcelles de bois, et les dépose dans le trou qu'il referme solidement. Si, cependant, après trois mois, le malade n'est pas parfaitement guéri, alors il a recours à sa troisième opération qui consiste en ceci : il prend des poils et des ongles du patient, et les attache au dos d'une langouste ou écrevisse fluviale et rejette l'animal dans le fleuve, après quoi le malade sera guéri. Le docteur affirme qu'il a guéri radicalement, par l'une ou l'autre de ces méthodes, un grand nombre de goutteux désespérés. »

Je m'étonne que M. de Rochas n'ait pas invoqué, à l'appui de sa doctrine, un passage bien curieux de Fludd, qui précède celui-ci. Le voici en substance :

Partant de ce principe d'Hermès que « toutes les âmes sont une émanation de l'âme universelle du monde », participant plus ou moins de l'irradiation de cette âme universelle, il en conclut que l'âme humaine peut, comme d'un clin d'œil rayonner naturellement partout, à quelque distance que ce soit, sans qu'aucune sphère puisse mettre des bornes à ce rayonnement ; et que, par conséquent, toutes ses opérations occultes ne doivent pas être attribuées au pouvoir diabolique, mais à l'esprit universel dont elle n'est qu'une émanation. Puis il étaie sa conclusion de l'expérience suivante :

« Ce que j'avance, dit-il, se trouve confirmé par certaines opérations de l'âme exercées sur des minéraux microscopiques, opérations par lesquelles elle éjacule ses rayons à une distance non déterminée. Par exemple, il est prouvé par l'expérience, et cela par de purs moyens naturels, sans accompagnement d'aucune illusion ou supercherie diabolique, que si l'urine d'un homme atteint de la jaunisse est apportée à un médecin ou à une autre personne, même éloignée du malade de plusieurs milles, si ce médecin ou cette autre personne compose une pâte avec cette urine et des cendres de frêne, la divise ensuite en 3 ou 5 parties (1), en forme de boule, puis ayant fait un petit trou en haut de chaque boule, remplit ce trou d'urine et d'un grain de safran, ayant bien soin, l'opération faite, de mettre ces boules dans un vase bien en sûreté, le malade sera infailliblement guéri. » Ce procédé, dont Fludd attribue l'invention à un noble comte anglais, de Mulgrave, il en garantit l'efficacité d'après sa propre expérience. « L'an 1630, dit-il, la femme d'un chirurgien de Londres, gravement atteinte de la jaunisse, après plusieurs consultations de médecins inutiles, me fit appeler. Malgré tous mes efforts, le mal persistait. M'entendant alors parler des cures opérées par le comte, elle me pria de lui écrire à son sujet. La lettre fut accompagnée de l'urine de la malade, qui fut reçue en ma considération. Mais aussitôt que le serviteur, porteur de l'urine, eut quitté sa maîtresse, elle fut en butte aux récriminations et aux reproches de bavardes superstitieuses, qui lui persuadèrent que les guérisons ainsi obtenues ne pouvaient être que l'effet d'une magie diabolique. La voyant ainsi tourmentée et incrédule, je cessai de la visiter, et j'écrivis au comte de suspendre l'opéra-

(1) Sect. II, lib. II membrum 1, chap. V, p. 120.

(1) L'abbé de Vallemont, que M. de Rochas cite, sans avoir pris la peine de comparer ses extraits à l'original, s'écarte ici du texte de Fludd ; d'après lui, ces parties doivent être au nombre de 3, 7 ou 9.

tion et de détruire les globules. Le comte me répondit qu'il le ferait bien volontiers, mais qu'il était trop tard, et que, malgré lui, l'effet serait atteint. En effet, la femme commença tout à coup à entrer en convalescence, attribuant sans doute sa guérison à quelque autre médicament, complètement inefficace. »

D'après Fludd, cette espèce de transplantation de la maladie se fait très naturellement à de grandes distances (le comte de Mulgrave opérait à cent milles de distance), par l'effusion d'une substance magnétique qu'il appelle la *Mummia Spiritualis,* ou des esprits qui résident dans le sang et qu'on peut faire passer dans un animal ou un végétal.

L'auteur de la *Physique occulte,* non seulement ne veut voir dans ces sortes de guérisons, aucune intervention surnaturelle; mais encore il est de l'avis du docteur danois Frommann, qui en trouve des exemples dans l'Ecriture sainte : « Moyse pratiquait quelque chose de semblable, et même le Fils de Dieu, quand il fit passer le démon du corps d'un possédé dans les pourceaux. »

On comprend maintenant pourquoi le livre de l'abbé de Vallemont est si cher à M. de Rochas, et pourquoi il lui a fait de si copieux emprunts. Ce que nous venons d'en dire était nécessaire pour mettre en garde contre les tendances rationalistes et incrédules de l'auteur ceux que l'autorité de son titre de prêtre et de théologien aurait pu induire en erreur.

La théorie de l'abbé de Vallemont, aussi vague, aussi obscure que celle de Fludd, à qui elle est empruntée, se recommandait aux sympathies de M. de Rochas au même titre que celle du Dr Maxwell, dans son *De Medecina magnetica* (1729), à laquelle il consacre tout un chapitre de son ouvrage. Cette dernière théorie ne diffère guère des précédentes ; elle s'en distingue cependant par la complaisance avec laquelle le docteur Écossais s'applique à réhabiliter scientifiquement les excrétions des corps des animaux, comme retenant, aussi bien que le sang lui-même, une portion considérable de l'esprit vital, et possédant une vie propre, provenant de l'âme même. Tant que cette vitalité subsiste, c'est-à-dire tant que les excrétions ne sont pas changées en autre chose par le moyen du feu, par exemple (à ce point de vue, le docteur est grand partisan de la crémation) ; elles peuvent devenir entre les mains des *initiés* une source de terribles maléfices.

C'est là ce qu'on peut appeler la preuve *stercoraire* de l'extériorisation de la sensibilité. On ne peut s'empêcher, en face de cette dernière application du grand principe de M. de Rochas, de se rappeler le rôle important que jouent les excréments et les ordures dans la fantasmagorie diabolique, dans les sabbats en particulier : le nom du prince des démons, Béelzéboub, ne signifie autre chose que le seigneur de l'ordure, et les excrétions du Dr Maxwell, si elles ont la vertu qu'il leur prête, méritent le nom que la médecine a donné à certain remède... de *stercus diaboli.*

Tel est, fidèlement résumé, le dernier livre de M. de Rochas. Curieux surtout par les diverses citations empruntées aux systèmes anti-surnaturels anciens et modernes, il ne peut amener le lecteur judicieux qu'à conclure combien sont vaines et illusoires toutes les tentatives prétendues scientifiques, tendant à éliminer de la scène du monde la seule cause qui puisse rendre compte des phénomènes qu'elles prétendent expliquer : l'action surnaturelle de Dieu ou du démon, dans la mesure qui lui est accordée par Dieu.

De plus, comme tous les livres de ce genre, il est profondément empreint de l'esprit le plus catégoriquement matérialiste. M. de Rochas ne désespère pas de voir, dans quelque temps, si l'on poursuit ses propres expériences sur « *la radiation cérébrale* », obtenir, au moyen d'une lentille, l'enregistrement de la pensée dans une image photographique sur une plaque convenablement sensibilisée ; enregistrement « qui serait peut-être, dit-il, en état d'éveiller, à une époque postérieure, dans le cerveau d'une personne qui se soumettrait à son influence, des pensées identiques à celles qui auraient été photographiées. »

M. de Rochas a tort, par excès de modestie, de renvoyer cette découverte à un avenir problématique, L'extériorisation de la pensée, de fait, serait déjà réalisée par celle de la mémoire, telle que le démontre, dans le *Cosmos* du 27 avril 1892, M. Reverchon. On ne saurait douter, dit-il, qu'il y ait extériorisation de la mémoire en tel ou tel point de l'espace. La preuve en est que le passage au point d'extériorisation ramène la réintégration de la mémoire extériorisée. Ainsi, par exemple, vous montez au cinquième étage d'une maison ; au quatrième, vous vous apercevez que vous ne vous souvenez plus de ce que vous alliez faire à ce cinquième étage ; vous redescendez l'escalier, et au troisième ou au deuxième, à une partie quelconque du chemin parcouru, vous vous remémorez ce que vous aviez oublié. Votre mémoire avait tout simplement quitté votre cerveau pour prendre ses ébats dans l'espace ; vous n'avez qu'à vous féliciter d'avoir rencontré la vagabonde.

Quand on songe que de pareilles billevesées s'étalent dans un journal scientifique tel que le *Cosmos,* il y a vraiment de quoi désespérer de la science humaine.

Gilbert Jonas.

LA SŒUR DE LA NATIVITÉ

(Suite)

Les révélations de la Sœur de la Nativité, rédigées et publiées par l'abbé Genet (mort en 1817, quinze ans après son retour d'Angleterre) furent complétées en 1849 par la publication de deux cahiers dictés par la sainte religieuse, et conservés dans les papiers du défunt. L'authenticité de ces cahiers a été confirmée par une seconde copie, exactement conforme à la première, venant de la supérieure, Mme de Sainte-Madeleine, l'une des confidentes de la Sœur de la Nativité. De plus, voici en quels termes celle-ci, quelques jours avant sa mort, qui eut lieu en 1798, au sein de la famille de M. Binel, exprimait ses dernières volontés touchant ces cahiers supplémentaires :

« Le Seigneur, dit-elle, m'a fait connaître sa volonté sur ces derniers cahiers non rédigés. Sa volonté est qu'ils soient remis à M. Genet, ou, à son défaut, à tout autre ministre du Seigneur, rempli du même esprit, afin qu'il les rédige et qu'il y retranche tout ce qu'il trouvera de défectueux, soit dans les termes, soit dans les expressions, que je n'entends souvent pas, soit enfin dans la langue française, que je n'ai jamais apprise.

« A l'Église seule, c'est-à-dire à ses ministres, ils doivent être remis. La volonté du Seigneur est qu'ils ne paraissent pas tels qu'ils sont, mais qu'ils soient rédigés dans le même esprit que l'ouvrage. Comme je n'ai point d'autre volonté que celle de Dieu, et que je veux mourir fille soumise de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, telles sont donc mes volontés dernières, que je prie en grâce de transmettre à l'Eglise, ne voulant point qu'il paraisse rien de moi (ou plutôt de Dieu, qui ne se sert d'un instrument si faible que pour en tirer sa gloire) qui ne soit approuvé par cette Eglise sainte. »

Selon les désirs de la Sœur, ces cahiers furent soumis, par le nouvel éditeur, à l'examen de plusieurs ecclésiastiques distingués par leurs vertus, leurs talents et leur science théologique. Ils furent d'avis que le contenu en fût publié sans lui faire subir aucune rédaction ou retouche étrangère; il serait, d'une part, plus conforme à la vérité, et, de l'autre, plus agréable au lecteur de laisser parler la Sœur elle-même. En conséquence, on se borna à corriger les fautes d'orthographe, quelques expressions ou quelques constructions trop choquantes contre la langue, et de réunir sous certains titres méthodiques les matières éparses dans les cahiers.

Ainsi donc, dans les extraits que nous allons en faire, on entendra la Sœur de la Nativité parler sans interprète et sans truchement; elle se révèlera telle qu'elle est, dans toute la candeur et la naïveté d'un style « innocent et diffus (tel que doit l'être celui d'une pauvre villageoise de Bretagne, qui avoue qu'elle n'a jamais appris la langue française), mais qui plaira au lecteur, tant par sa vivacité, sa naïveté et sa simplicité, que par sa force, son énergie et même sa sublimité, surtout lorsque la Sœur essaie de dévoiler ce qu'elle découvrait dans la lumière de Dieu. »

Nos extraits, pour rester dans les limites de cet article, doivent se borner aux passages qui ont trait à l'histoire de l'Eglise depuis la Révolution jusqu'aux temps de l'Antechrist.

*
* *

Vision et description d'un arbre prodigieux à quatre grosses racines, figure de l'impiété qui menace d'opprimer l'Eglise. — Efforts des enfants de l'Église pour abattre et déraciner cet arbre.

« Voici ce que le Seigneur m'a fait connaître au sujet de la Révolution : l'esprit du Seigneur m'a fait voir un arbre prodigieusement élevé et fort gros; il tenait à la terre, à laquelle il était enraciné par quatre racines aussi grosses que des tonneaux; trois de ces racines paraissaient sur la terre et formaient comme un trépied, ou trois jambes de force pour appuyer ce grand arbre; la quatrième racine était dans le cœur de l'arbre, et si profondément entrée dans les entrailles de la terre avec les trois autres racines, qu'on eût dit qu'elles tiraient leur force et leur vigueur de la malice diabolique de l'enfer, ainsi que me l'a dit l'esprit du Seigneur.

« Cet arbre n'avait ni feuille ni verdure; son écorce ressemblait au métal d'un canon, et était aussi dure. Il me fut dit que cela signifiait que son esprit serait toujours guerrier. Ce gros arbre était si haut, que je n'en pouvais voir la *coupelle* (la cime); il était penché d'un côté, de sorte que, par sa grosseur prodigieuse, il présentait comme un grand chemin, par lequel on pouvait marcher sur cet arbre. Il y avait sous le penchant de cet arbre une grande et belle église; cet arbre se courbait sur elle comme pour l'écraser et la détruire. L'esprit du Seigneur me dit qu'il n'en serait rien, qu'il conserverait son Eglise, et qu'il la soutiendrait jusqu'à la fin des siècles; qu'on pouvait bien l'opprimer, mais que, malgré les persécutions, elle n'en deviendrait que plus florissante.

« Cet arbre avait les branches coupées; mais on avait laissé deux ou trois pieds de branches, de sorte qu'elle n'étaient pas coupées au ras de l'arbre; elles n'étaient pas, non plus, toutes coupées de la même manière. Celles qui

étaient sur le haut du penchant étaient coupées ras, ce qui formait le passage sur cet arbre. J'ai vu plusieurs personnes de piété, et même quelques-unes de ma connaissance, qui montaient et descendaient de cet arbre. Je voyais encore des ouvriers autour, avec des pics, des haches et plusieurs autres outils, comme dans la disposition de le déraciner et de l'abattre.

« Voici ce que le Seigneur m'a dit : ces branches coupées figuraient cette guerre qu'il avait permise dans l'intérieur de la France, comme pour se venger, dans sa justice, dont cet arbre est l'image et la représentation. J'ai vu en Dieu que, par cette guerre intestine, jointe à celle des couronnes étrangères, je ne sais combien d'âmes des plus orgueilleuses et des plus cruelles en malice ont été précipitées dans l'abîme de l'enfer. Voilà, me dit le Seigneur, comme je me joue de l'impie; j'en tire ma gloire par ma justice même.

« Je demandai à Notre-Seigneur ce que voulaient dire ces personnes qui montaient et descendaient de cet arbre; il me répondit : « Ils montent pour disposer et arranger de gros câbles qui sont attachés à la coupelle de cet arbre, afin de l'attirer hors de l'endroit où il penche sur l'Eglise. » Ensuite, Notre-Seigneur me fit connaître d'une manière plus claire tout ce qui regardait cet arbre, en me disant : « Toute l'Eglise est en action pour abattre cet arbre; on voudrait le déraciner, mais je ne le veux pas. Les fidèles me sollicitent par leurs prières et par leurs gémissements qui me touchent le cœur; leurs larmes seront écoutées. J'avancerai le temps d'abattre cet arbre; mais c'est ma volonté, il ne sera coupé qu'à ras de terre... » Ce fut alors que je connus en Dieu que tout cela aurait une fin. Mais, quand? Je ne le sais pas du tout. Dieu abrégera le temps en faveur des prières de la sainte Eglise; mais je ne sais point encore si cela est proche ou éloigné.

. . . .

« Je vois en Dieu qu'il viendra un temps où ce grand arbre sera abattu. Quand l'heure du Seigneur sera venue, il arrêtera dans un moment ce fort armé de Satan, il renversera ce grand arbre par terre, plus vite que le petit David ne renversa le grand géant Goliath. Alors, on s'écriera : Réjouissons-nous, les ouvriers d'iniquité sont vaincus par la force du bras tout-puissant du Seigneur. Je vois en Dieu que notre Mère la sainte Eglise s'étendra en plusieurs royaumes, même en des endroits où il y aura plusieurs siècles qu'elle n'existait plus. Elle produira des fruits en abondance, comme pour se venger des outrages qu'elle aura soufferts par l'oppression de l'impiété et par la persécution de ses ennemis.

« ..... Je vois dans la lumière du Seigneur que la foi et la sainte religion s'affaiblissaient presque dans tous les royaumes chrétiens. Dieu a permis qu'ils aient reçu des coups de verge de l'impie pour les réveiller de leur assoupissement; et après que Dieu aura satisfait sa justice, il versera des grâces en abondance sur son Eglise; il étendra la foi, il ranimera la discipline de l'Eglise dans toutes les contrées où elle était devenue tiède et lâche... L'Eglise deviendra, par sa foi et son amour, plus fervente et plus florissante que jamais. Cette bonne Mère verra plusieurs choses éclatantes, même de la part de ses persécuteurs, qui viendront se jeter à ses pieds, la reconnaître et demander pardon à Dieu et à elle de tous les forfaits et de tous les outrages qu'ils lui ont faits... Elle ne les regardera plus comme ses ennemis, mais elle les mettra au nombre de ses enfants.

« Je vois en Dieu que l'Eglise jouira d'une profonde paix pendant quelque temps. La trève sera plus longue cette fois-ci qu'elle ne le sera d'ici au jugement général dans les intervalles des révolutions. Plus on approchera du jugement général, plus les révolutions contre l'Eglise seront abrégées ; et la paix qui se fera ensuite sera aussi plus courte, parce qu'on avancera vers la fin du temps, où il ne restera presque plus de temps à employer, soit pour le juste à faire le bien, soit pour l'impie à opérer le mal...

***

Vision d'un bel arbre qui représente l'Eglise, et de quatre gros arbres sortis des quatre racines du premier arbre, figure de l'impiété. L'Eglise les fait scier par le pied. (1)

« L'esprit du Seigneur me conduisit sur une haute montagne, où je vis un grand arbre bien garni de branches, et chargé de fleurs et de fruits de plusieurs espèces. Sa belle verdure, sa grande vigueur et la beauté variée de ses fruits présentaient à la vue un coup d'œil admirable. A quinze ou vingt pieds de ce bel arbre, je vis sortir de terre quatre jets vis-à-vis les uns des autres, en carré, et distants l'un de l'autre de quatre ou cinq pieds. Dans un instant ils grandirent tous les quatre également, en poussant leur coupelle jusqu'au dessus de ce bel arbre chargé de fruits, et devinrent gros comme la cuisse, bien verts et droits comme des flèches. Incontinent, j'entendis parler plusieurs personnes qui étaient dans l'arbre et qui dirent : voilà des sauvageons qui vont offusquer votre arbre ; il ne faut pas les épargner, parce qu'ils sont mauvais et que leurs fruits sont très amers. Dans le moment même il parut des ouvriers qui les scièrent à ras de terre.

« Il me fut fait connaître que ce grand et

(1) Cette vision, antérieure de 30 ans à la date à laquelle la Sœur la fait écrire (1798) a eu lieu vers l'année 1768.

bel arbre représentait l'Eglise, et que ces quatre jets que j'avais vus croître et aussitôt détruire étaient les ennemis de l'Eglise qui, après avoir formé dans le secret leurs projets et leurs complots, se hâteraient d'arriver en toute diligence pour attaquer notre mère la sainte Eglise, figurée par le bel arbre. Je vois encore en Dieu que les quatre racines de cet arbre sont la figure qui représente la *nation* (1).

« Voici encore ce que je vois dans la lumière de Dieu sur les temps à venir, c'est-à-dire dans l'écoulement des siècles, d'ici au jugement général. L'Eglise aura encore beaucoup à souffrir. Le premier assaut qu'elle aura à soutenir après celui qu'elle souffre actuellement (celui de la Révolution), viendra de l'esprit de Satan qui suscitera contre elle des ligues et des assemblées. Il y en aura même qui se cacheront dans des lieux souterrains pour former leurs projets diaboliques. Ils se serviront même des diables, de l'art de la magie et des enchantements, et tout cela dans leur fureur et leur malice, pour attaquer l'Eglise et pour abolir et détruire la religion... Ils se montreront dans un appareil qui charmera les esprits curieux et les hommes de peu de religion. Par leurs stratagèmes, ils s'efforceront de s'insinuer dans les esprits et de montrer à tous que leurs voies sont droites et raisonnables pour tout esprit humain. Ceci est figuré par les quatre jets que j'ai vus et qui devinrent quatre jeunes arbres de si belle apparence, droits, bien alignés et d'une belle verdure. Ils auront tous l'apparence de réussir à bien tromper, et ils croiront faire de grands progrès par leur malice. Mais que peut l'esprit de Satan contre Dieu, quand il veut le renverser !...

« Malheureusement, il y aura quantité de personnes, de l'un et de l'autre sexe, qui se laisseront tromper par leurs enchantements.

. . . .

« Je vois en Dieu que les satellites de Satan qui seront les chefs de toute cette mauvaise *nation* dont je viens de parler, établiront une fausse loi qu'ils appelleront *inviolable ;* ils instruiront et gouverneront comme législateurs de Satan. Ce seront de véritables loups enragés et affamés prêts à dévorer les âmes. Oh ! que je plains la sainte Eglise ! Oh ! qu'elle aura à souffrir de la part de ses ennemis ! Elle sera entreprise et attaquée de tous les côtés par les étrangers, les idolâtres et même par ses propres enfants, qui, comme des vipères, déchireront ses entrailles, et se rangeront du côté de ses ennemis pour la combattre... Cet ouvrage d'iniquité ira toujours en croissant, et durera jusqu'à la fin du monde, toujours en persécutant notre mère la sainte Eglise.

« Je vois encore en Dieu que les personnes les plus sujettes à être trompées par les artifices du démon ou par les ruses des impies, seront celles qui, chancelant dans la foi, n'auront dans leur cœur qu'une foi morte, c'est-à-dire, sans vigueur et sans activité, et qui d'ailleurs se laisseront aller aux sentiments de la nature corrompue, à un esprit de curiosité, à une démangeaison et comme à une certaine inquiétude de convoitise naturelle de savoir ou d'apprendre tout ce qui se passe dans ces belles nouveautés de religion. Comme, ainsi que je l'ai déjà dit, d'ici au jugement, on n'aura jamais vu tant de tromperies sous couleur de religion, tant de dévotion et de sainteté en apparence et en réputation, comme aussi je vois ces hypocrites dont j'ai parlé, montés sur la superbe, et remplis de l'orgueil et de l'ostentation de Lucifer, faire de beaux discours, ils attireront à eux toutes les âmes vaines, qui ne portent presque que le nom de chrétien. Je vois en Dieu qu'elles courront à toutes ces nouveautés et qu'elles se laisseront prendre plus facilement et d'une manière plus forte que les pêcheurs ne prennent les poissons dans leurs bâches. »

*
* *

Beaucoup de ceux qui liront les pages qui précèdent seront sans doute de notre avis, qu'il est difficile de mieux peindre et plus fidèlement, ce qui se passe sous nos yeux dans cette seconde moitié du XIX[e] siècle. Pour peu qu'on soit au courant (et comment ne pas l'être?) des machinations incessantes tramées contre l'Eglise et Dieu par la secte infernale que la Sœur appelle la *nation* mauvaise et impie, des moyens employés par les ennemis du catholicisme pour corrompre et séduire les âmes en les entraînant dans de nouvelles religions aboutissant au culte même de Satan, on est obligé de reconnaître que le mal dont nous souffrons actuellement n'a jamais été plus nettement et plus vigoureusement décrit par aucun de nos contemporains que par la Sœur de la Nativité, presque un siècle avant l'événement.

Cette netteté d'une vision réalisée dans les faits s'accentue encore, lorsque la Sœur, après avoir indiqué comment tous les efforts de la secte tendent « à abolir entièrement notre sainte religion », nous montre les sectaires (les francs-maçons) allant chercher leur mot d'ordre auprès des chefs supérieurs dans *la plus fameuse ville* (Rome), et plusieurs d'entre eux, non les moindres, se séparant de la secte

(1) La Sœur distingue ici clairement deux choses : 1° les quatre jets sortis des quatre racines, qui représentent les ennemis de l'Eglise ou les chefs des impies ; 2° les quatre racines cachées sous terre, qui désignent la multitude, le peuple (ou ce qu'elle appelle la *nation*, suivant le terme usité de son temps), qui se laisse séduire ou tromper par les impies.

(*Note des éditeurs*).

pour en révéler toutes les turpitudes. (Conversion de Margiotta, de miss Diana Vaughan, de Doinel, etc.)

« Ils iront trouver leurs maîtres et leurs chefs, qui seront cachés dans la plus fameuse ville. Là, ils trouveront un grand nombre de leurs associés qui se seront rendus auprès de leurs chefs pour le même sujet. Chacun d'eux racontera les nouvelles de son pays, et fera part de son affliction au sujet des entraves que la sainte Eglise aura mises à leur projet. Je vois en Dieu que les différents rapports qu'ils feront aux chefs les troubleront et les effraieront. Ils ne sauront plus les uns et les autres ce qu'ils se diront et ce qu'ils se demanderont. Dieu permettra qu'ils aient une crainte terrible de notre mère la sainte Eglise. Ils la redouteront et se diront : qu'allons-nous faire? Nous voilà découverts (Découverte des mystères du Palladisme maçonnique.)

« La grâce qui, par la miséricorde de Dieu, veille toujours même sur les plus grands pécheurs, cherchera alors si elle ne pourrait pas trouver entrée dans leur conscience troublée et alarmée. Ce que je vois en Dieu, c'est qu'il y en aura plusieurs, dans cette troupe de satellites, qui parleront par un effet de la sainte grâce, qui opèrera en eux sans qu'ils la connaissent. Voici le langage qu'ils tiendront dans cette malheureuse assemblée, où tous parleront sans rien résoudre. Les sujets, aussi bien que les chefs, seront divisés dans leurs sentiments diaboliques. Il se formera divers partis, selon les divers sentiments. On fera de petites cabales, en présence même des chefs, qui parfois ne voudront ni écouter ni répondre aux demandes. C'est ce point que la grâce saisira pour triompher, en mettant dans la bouche de plusieurs ce langage : que ferons-nous? Nous allons être l'opprobre de l'Eglise, si nous ne nous rendons pas d'un cœur sincère... Ceux qui auront le bonheur d'avoir ces sentiments par l'effet de la grâce se chercheront et feront bande à part. Ils s'encourageront entre eux en disant : Ne perdons point de temps, partons tout à l'heure et n'écoutons plus ceux-ci ; n'ayons pas d'inquiétude de ce qu'ils deviendront, ni des moyens qu'ils prendront...

« Je vois en Dieu que sa grâce produit des effets admirables, quand elle trouve moyen d'entrer dans le cœur d'un pécheur. (Quoi de plus merveilleux en effet que les conversions auxquelles nous venons de faire allusion!) Je vois que dans cette troupe dans laquelle la grâce commence à triompher, il y aura plusieurs des *chefs*, plusieurs sorciers et plusieurs magiciens, qui, au même instant, sortiront de cette malheureuse assemblée. Cette divine grâce leur inspirera déjà un si grand courage qu'elle leur fera dire en sortant un éternel adieu aux impies ; et, comme s'ils n'avaient plus rien à craindre, ils leur diront hautement : faites comme il vous plaira ; pour nous, nous ne sommes plus des vôtres, et nous allons de ce pas, avec un cœur sincère et pénitent, à l'Eglise. Alors ils s'enfuiront avec une grande vitesse, de peur d'être arrêtés par les satellites.

« Je vois en Dieu que cette heureuse troupe si fort unie par la grâce et en si peu de temps (La première de ces éclatantes conversions, celle de Margiotta date en effet de l'année 1894) ira droit où la grâce la conduira. Je vois même qu'elle n'aura pas de peine à être reconnue de la sainte Eglise pour être véritablement pénitente, parce que le Saint-Esprit éclairera les ministres du Seigneur. Lorsque les pécheurs convertis se seront ainsi séparés de cette bande diabolique, et qu'ils se seront retirés de leurs lieux souterrains, ces pauvres pénitents éviteront avec soin la rencontre de leurs complices, dans la crainte et dans la frayeur qu'ils ne les reprennent. (On sait de quelles précautions doit s'entourer miss Diana Vaughan pour échapper à la vengeance de ses anciens frères en Lucifer.)

* * *

« Je continue d'écrire ce qui arrivera dans les temps futurs, et je reviens à ce que fera la bande des satellites, lorsque les saints pénitents dont j'ai parlé auront quitté leur assemblée : ces ministres d'iniquité seront interdits, désespérés et hors d'eux-mêmes. Je vois en Dieu qu'ils seront incapables d'entreprendre d'exécuter leurs projets diaboliques par eux-mêmes. C'est pourquoi, ne sachant quel chemin prendre, ils diront : Ayons recours à Satan ; aussi bien c'est lui-même qui est le maître de nos entreprises, et qui nous fait réussir partout. Ils emploieront la magie, et feront venir les diables avec eux. Je vois en Dieu que les démons s'entre-dévoreront, et éprouveront un trouble infernal au sujet des nouveavx convertis. Ils sentiront tellement la protection de Dieu sur eux, qu'ils n'auront pas la puissance de les tenter comme ils le voudraient. Ils seront même empêchés de se présenter dans l'assemblée de leurs satellites, tandis que les nouveaux convertis (ceux en qui la grâce commence à opérer) y seront. Dieu ne voudra pas que les démons viennent lancer leurs traits envenimés contre des cœurs dans lesquels la grâce ne fera que de naître.

« Ainsi les démons, pleins de colère et de fureur contre leurs sujets, viendront fondre dans leurs cavernes comme un coup de foudre ; les impies, n'ayant pas coutume d'être abordés de la sorte par les démons, seront frappés de terreur. Les démons leur feront sentir tout le poids de leur colère et leur diront : Est-ce ainsi, lâches et insolents, que vous êtes occupés à soutenir les affaires de votre patrie? Les

grands magiciens répondront : Que ne veniez-vous vous-mêmes? Les démons leur répliqueront : Si nous avions pu venir, nous n'aurions pas tant perdu de nos sujets; tout est presque perdu parmi les nôtres; et il ne se passe pas de jour, ni même d'heure, qu'il ne nous échappe quelqu'un par la réputation et par la sollicitation de ces apostats...

« Alors Satan dira à cette assemblée :

« Ne perdons point de temps, c'est à ce coup que je veux vous faire triompher. Je veux ruiner de fond en comble toutes les nations qui nous seront contraires ; je veux vous rendre maîtres de toute la terre. Vous serez adorés comme des dieux ; vous serez riches en or et en argent, vous l'aurez à commandement et en aussi grande quantité que le sable de la mer ; c'est moi qui me charge de vous le fournir. Je vous donnerai un chef qui sera puissant en œuvres et en paroles, et qui possèdera éminemment toutes les sciences ; ce sera moi-même qui serai son maître. Je l'inspirerai et le prendrai sous ma conduite dès son enfance ; il n'aura pas dix ans qu'il sera plus puissant, plus savant que vous tous, et que, par son grand esprit et par ses actions éclatantes, il montrera plus de valeur que vous n'en avez tous ensemble. Dès ce même âge de dix ans, je le promènerai par les airs, je lui ferai voir tous les royaumes et tous les empires de la terre ; je le ferai maître de tout le monde et je lui donnerai tout cela en sa possession. Il sera savant parfait dans l'art de la guerre ; j'en ferai un brave guerrier et un grand conquérant, qui partout remportera des victoires. Enfin, j'en ferai un dieu qui sera adoré comme le messie attendu.

« Il n'agira dans toute sa pleine puissance qu'à l'âge de trente ans ; mais avant ce temps-là il fera valoir ses talents dans le secret. Je vous le ferai connaître à vous autres, qui êtes mes sujets. Dès son enfance, vous viendrez le reconnaître pour votre roi, et l'adorer comme votre dieu et votre messie... »

« Le démon ajoutera alors :

« Que chacun vienne mettre son seing au contrat et prêter le serment de m'être fidèle jusqu'à la mort. » Je vois en Dieu que ces pauvres malheureux, transportés de joie et enchantés par les promesses des démons, iront, de leur propre volonté et de grand cœur, signer le contrat et faire le serment de fidélité au démon pour toute leur vie. Ils diront même à cet enchanteur : Si nous avions mille vies, nous vous les sacrifierions. Le démon leur répondra :

« Vous n'avez point mille vies, comme vous le souhaitez, je les mériterais bien ; mais à la place, je veux et j'exige de vous encore que vous m'aimiez et que vous haïssiez absolument le Christ que vous nommez le Fils du Très-Haut ; que vous renonciez à toutes les maximes qu'il a établies dans son Eglise ; que ceux d'entre vous qui auront été baptisés renoncent absolument à leur baptême et à tous les engagements qu'ils ont contractés par serment ; que tous ceux qui n'ont point été baptisés renferment dans ce serment de fidélité qu'ils vont me prêter qu'ils ne le seront jamais. Je veux et je prétends absolument que vous haïssiez autant que moi ce prétendu Dieu qui nous fait la guerre et qui nous fait tant souffrir, même par les siens. Il faut, comme moi, l'avoir en haine et en horreur, ainsi que tout ce qui vient de lui ; de sorte que vous ne prétendiez plus rien attendre de sa part, et que vous reconnaissiez que c'est moi qui suis votre roi et votre Dieu ; et je prétends que vous me rendiez à l'avenir, et même dès à présent, le culte d'adoration et d'amour qu'il exige pour lui. Je le mérite plus et à plus juste titre que lui.

« Voyez mes sujets, quelle différence il y a entre mes sujets et les siens ! Il impose aux siens une loi dure aux sens et à la nature ; il les met dans une gêne continuelle, et pour récompense, il les accable de maladies de corps et d'esprit et leur fait endurer toutes sortes de souffrances ; et moi, vous voyez comment je vous traite. Vous ne pouvez pas dire que je sois un maître dur et rigoureux à la nature. Je vous console et je vous soutiens dans vos faiblesses. Je ne vous laisse point dans la pauvreté, ni dans l'humiliation de la disette, comme il laisse les siens ; au contraire, je vous donne et je vous donnerai tout en abondance. »

« Dans ce moment, le démon, par ses discours et par les traits enflammés qu'il lancera dans leur cœur, fera si bien qu'ils concevront une haine implacable contre Dieu et que, dans leur fureur et leur rage, ils seront prêts à détruire et à anéantir Dieu et les siens s'ils le pouvaient. Enfin, leurs cœurs et leurs esprits deviendront semblables à ceux des démons... »

***

Ces prédictions, présentées par la Sœur de la Nativité sous de si vives images, ont déjà commencé à s'accomplir, et s'éclairent d'une merveilleuse lumière, si on les rapproche des révélations récentes qui nous ont fait pénétrer dans les *cavernes* des satellites de Satan, ou adeptes du Palladisme. On ne saurait exposer plus nettement la religion du *Dieu bon* opposée par eux à celle d'Adonaï ou du *Dieu mauvais*, et la condition suprême imposée par Satan à ses sujets de substituer son propre culte à celui du Très-Haut.

D'autre part, miss Diana Vaughan n'aura pas de peine à se reconnaître elle-même sous les traits de ces courageux pénitents dont la conversion a jeté l'enfer en si grand désarroi,

et chez qui, comme le dit si bien la Sœur de la Nativité « la foi vive, comme une grâce victorieuse, se fait jour et porte la clarté partout où elle passe, je veux dire dans tout l'intérieur de l'âme et dans ses parties supérieures, et en chasse les démons avec les ténèbres; elle donne la paix, éclaire l'esprit et élève l'entendement à la connaissance de Dieu. Par cette connaissance, elle touche le cœur et y établit son siège avec l'espérance et la charité. »

Le Lecteur.

(*A suivre.*)

TRIBUNE DES ABONNÉS

Afin que nos lecteurs aient sous les yeux tous les documents qui peuvent les aider à se faire une conviction fondée et définitive sur le Miracle de la Salette, nous nous faisons un devoir de publier l'important travail que M. le chanoine Roubaud a bien voulu nous envoyer au sujet de la polémique soulevée dans les articles de notre *Tribune*, à l'occasion du 50e anniversaire de Notre-Dame de la Salette. L'entière compétence de l'auteur en cette matière, qu'il a si scrupuleusement étudiée, donne à ses paroles une autorité que personne ne voudra leur refuser.

Le miracle de la Salette

INTRODUCTION

I. *Invocation.* — Reine du ciel, dont l'incomparable bonté s'est manifestée dans votre descente douloureuse sur la Sainte Montagne de la Salette, daignez éclairer mon intelligence, guider ma plume et soutenir mes forces pour mener à bonne fin ce travail entrepris pour votre gloire à l'occasion des Noces d'or de votre apparition qui, par le but qu'elle poursuit, a et aura la primauté sur toutes les autres.

II. *Quelques particularités ou coïncidences.* — Dans les conseils divins tout se tient, tout s'enchaîne. L'apparition de la Très Sainte Vierge à la Salette se produit un 19, le millésime de l'année (1846) donne aussi 19, nombre fatidique qui marquera la plupart de nos désastres. C'est un samedi des Quatre-Temps pour rappeler les lois de l'Eglise. Ce jour-là tous les prêtres de l'Eglise catholique, par la lecture de l'Evangile (fête de saint Janvier) venaient de demander à Dieu : quelle sera l'époque de la fin des temps ? Et la Vierge vient leur répondre par son Apocalypse jetant le plus grand jour sur celui de Saint-Jean. Et pour confondre l'orgueil humain, elle ne s'adressera pas aux Grands, ni aux Pontifes de l'Eglise de son divin Fils, mais bien à de pauvres petits bergers. Et à cet effet, elle les choisira de façon à ce que leur caractère, leur nom même réponde à la nature du secret particulier confié à chacun d'eux. — Maximin, dont le prénom signifie très grand, est appelé de Dieu avec son caractère enjoué à être le dépositaire du secret relatif au triomphe de l'Eglise, triomphe très grand par sa soudaineté imprévue, par son étendue physique sur les divers pays de la terre, mais très court quant à la durée. Il n'est qu'une trêve en attendant les grandes luttes. C'est le triomphe des Rameaux pour Jésus-Christ s'étendant à son Eglise. 24 heures pour Jésus-Christ, 25 ans pour son Eglise ; car l'histoire de l'Eglise doit conserver ses proportions.

Le prénom de Mélanie dérive du grec et signifie *noir*. Choisie pour sa grande mission, Dieu a voulu que son caractère naturel fût conforme à la nature du secret confié à sa garde, et dont elle a toujours été comme Maximin la fidèle gardienne et l'intrépide défenseur. Aussi le secret de Mélanie est-il noir de châtiments, noir de tempêtes physiques et morales, non seulement pour les temps qui doivent précéder le court triomphe de l'Eglise ; mais surtout pour ceux qui doivent suivre jusqu'au foudroiement de l'antéchrist et au 2e avènement du Sauveur venant juger les vivants et les morts.

III. Les reproches que renferme le discours s'adressent particulièrement au peuple et ceux contenus dans le secret confié à Mélanie s'adressent au clergé et aux communautés religieuses ; mais seulement, dans l'un et l'autre cas, aux membres coupables. La Mère du Souverain Juge n'a-t-elle pas le droit d'adresser ces reproches, de faire, pour le salut de tous cette manifestation des consciences coupables pour les convertir en les humiliant. Quel est le chrétien assez arrogant pour lui dénier ce droit, assez peu charitable pour arracher des mains de Marie cet instrument de miséricorde? La Sainte Vierge ne devait-elle pas encore agir ainsi pour justifier son divin Fils sur le point de frapper les têtes coupables et montrer la vérité de cette parole prophétique :

Sic populus, sic sacerdos.

Il ne peut en être autrement ; car le pasteur est la forme du troupeau.

IV. Un peu de perspicacité aurait dû faire

comprendre que les secrets des enfants ne sont qu'une prophétie, mais une prophétie certaine, une histoire anticipée de l'avenir. Au calvaire la Vierge était debout. A la Salette, elle est assise, la tête soutenue dans ses mains ; son attitude est celle de la plus grande désolation. Elle se dresse, pourtant. Entendez et comprenez sa première parole :

« Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur, je suis ici pour vous annoncer une *Grande Nouvelle.* » Ne semble-t-il pas entendre ici le *non terreamini* de l'Evangile aux temps qui précéderont et accompagneront ceux de l'Antéchrist? Et à moins de vouloir soutenir que la Sainte Vierge ne sait pas parler le français, ce qui serait sinon blasphématoire au moins puéril, ne voit-on pas que les menaces et promesses conditionnelles renfermées dans le discours ne sauraient être appelées une *nouvelle,* encore moins une *grande nouvelle*. Il était donc rigoureux de conclure que les secrets confiés aux bergers étaient une annonce certaine des évènements de l'avenir. Et si l'Evangile est par l'étymologie de ce mot la *bonne nouvelle,* de la Rédemption ; la *grande nouvelle* que peut-elle être sinon la *grande nouvelle* de la fin des fins, la fin des temps actuels par le foudroiement de l'Antéchrist et le deuxième avènement du Sauveur venant parfaire la Rédemption? Mais des hommes aveuglés par leurs péchés pouvaient-ils être doués de perspicacité et comprendre ces choses?

V. On a demandé pourquoi la Sainte Vierge avait imposé le secret, au moins pour un temps, sur une partie de ses paroles. Pourquoi? mais quelle audace avons-nous de demander à Dieu raison de ses actes? Cependant deux raisons sautent aux yeux :

1° Dieu ayant laissé la liberté à l'homme ne veut pas entraver le jeu de cette liberté, pas plus dans ses actes que dans sa foi, et il est écrit : « *Rationabile obsequium fides vestra* », et qui ne voit que la connaissance anticipée des fléaux qui devaient fondre sur nous aurait pu gêner cette liberté?

2° Dieu fait tout avec force mais aussi avec prudence. Saint Bernard ne nous dit-il pas que pour nous donner une leçon de prudence, Dieu cacha à Satan l'Incarnation du Verbe par l'opération du Saint-Esprit, en donnant saint Joseph pour époux à Marie? Si, en effet, Satan eût été certain de la divinité de Jésus-Christ, peut-on supposer qu'il eût poussé les Juifs à commettre le crime-déicide et opérer ainsi la grande œuvre de la Rédemption? Eh bien! que serait-il arrivé si les reproches renfermés dans le secret eussent été connus dès 1846? Les attaques violentes contre le secret, surtout depuis 1880, sont une réponse péremptoire. On aurait circonvenu le Saint-Père, on aurait empêché la publication du jugement doctrinal sur la vérité de cette grande apparition, et d'un seul coup l'Eglise se voyait, à la fin de son existence, privée d'une grande lumière.

VI. D'autres, poursuivant contre Dieu leur blâme insensé, ont prétendu qu'au moins par respect pour les deux grands corps du clergé et des communautés religieuses, il aurait fallu ensevelir dans un éternel oubli les reproches qui leur sont adressés. Mais le Saint-Esprit n'a pas la charité mondaine, il juge des choses autrement que le monde, et quand il voit que l'orgueil pharisaïque de ses ministres est monté à son comble, il vient à leur secours en humiliant cet orgueil jusqu'à la confusion.

Ceux qui ont tenu un pareil langage ne connaissent pas nos Saintes Ecritures, ni les reproches violents qui y sont adressés au clergé hébreu et par conséquent au nôtre, comme nous l'enseigne saint Paul. Ezéchiel reçoit ordre de dévoiler ces turpitudes (ch. VIII) et les anges de Dieu chargés d'infliger un châtiment épouvantable reçoivent l'ordre de commencer par le sanctuaire : « *a sanctuario meo incipite* » (Ezéch. IX.)

VII. On sait qu'avant la publication du jugement doctrinal sur la divinité de l'apparition de la Sainte Vierge à la Salette, et par suite du prétendu démenti de Maximin à Ars, ce qui, soit dit en passant, n'ébranla nullement la foi du curé d'Ars en l'apparition de Notre-Dame de la Salette, les secrets furent portés à Rome en juillet 1851. Maximin donna le sien tout entier; il était court. On en est certain, puisqu'il disait à qui voulait l'entendre : « Je n'ai plus de secret. Qu'on aille voir le Pape, il dira s'il veut. »

Mélanie au contraire ne donna à cette époque à Pie IX qu'une partie de son secret ; elle ne l'a donné en totalité qu'à Léon XIII en 1878. Le fait est certain, puisqu'elle mit dix minutes pour se le réciter tout entier à elle-même, tandis qu'il ne faut guère que quatre minutes à la lecture pour les quatre pages qu'elle envoya à Pie IX en 1851. Mais dans cette sélection, elle ne put être guidée que par Celle que l'Eglise appelle le Siège de la Sagesse. Si elle eût été livrée à elle-même, il est probable qu'elle l'eût donné tout entier pour en être débarrassée. Mais hâtons-nous de dire que le premier alinéa relatif à la révélation des péchés du clergé s'y trouvait ; car Pie IX en fut bouleversé, et tenta peu après à Rome une réforme qui échoua. Cet échec explique encore comment Pie IX, malgré les instances de Garcia Moreno, ne voulait pas essayer d'opérer la réforme du clergé de la République de l'Equateur.

CHAPITRE I

Histoire vraie de la Salette jusqu'à la fin de l'épiscopat de Monseigneur de Bruillard, en 1853. (1)

I. — Le plus ancien et le plus haut des opposants au miracle de la Salette, a été Son Eminence le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, métropolitain de Grenoble et primat des Gaules. Dans les premiers jours d'octobre 1846, il apprit le nouveau prodige, en montant en voiture pour aller à Millau (Aveyron), lieu de sa naissance. Aussitôt il devint opposant, en donnant sur le champ des motifs qui, en l'état, ne pouvaient être ni bien réfléchis, ni bien sérieux.

Le Cardinal était très dévoué à la Sainte Vierge, mais principalement et avant tout, à Notre-Dame-de-Fourvière. Il avait résolu de reconstruire son sanctuaire, réuni quelques fonds qui en attendaient de beaucoup plus considérables, car la dépense devait être forte. Il comptait sur la générosité de son vaste et riche diocèse (deux départements, le Rhône et la Loire). En apprenant le fait du 19 septembre, il craignit que les dons des fidèles ne prissent une autre direction. Cette crainte l'indisposa beaucoup, non dans son intérêt personnel, mais parce qu'il serait peut-être empêché de réaliser son projet, et il devint opposant au nouveau miracle de la Sainte Vierge, par l'amour même qu'il avait pour la Sainte Vierge.

On ne se défie pas, au premier abord, de ces répulsions naissant de la contrariété que l'on éprouve, et non d'un examen foncier, indépendant et libre. Ces craintes, ces contrariétés, presque instinctives, font naturellement (et non surnaturellement), pencher l'esprit d'un côté ; et lorsque ce penchant est établi, il est fort difficile à la pauvre nature humaine de le détruire.

Il y a des esprits fatals qui, lorsqu'ils ont pris une mauvaise route, en croyant qu'elle était la bonne, ne peuvent et ne savent pas revenir sur leurs pas pour prendre la bonne route. L'humanité est toujours et partout la même ; tous ceux qui ne sont pas infaillibles peuvent se tromper.

Le Cardinal, par suite de sa haute dignité et du voisinage du diocèse de Grenoble, devint donc, tout naturellement, le chef de l'opposition. Il poussa son hostilité aussi loin que possible, croyant bien faire, car il s'était persuadé de très bonne foi que ce prodige était une invention humaine, ou diabolique, à l'effet d'empêcher la reconstruction de Fourvière. Tous ceux qui étaient aussi opposants devenaient ses amis, quels que fussent leurs antécédents et leur état présent. Voici des faits à l'appui.

II. — En 1848, M. l'abbé Déléon était curé titulaire de Villeurbanne (diocèse de Grenoble), situé à 2 kilomètres seulement de Lyon. Son Eminence le dénonça à Mgr de Bruillard comme tenant une conduite peu régulière ; ce dernier ne pouvait y croire ; dans le but de surveiller ce curé et de s'assurer de la vérité, il l'appela à Grenoble, lui donna une occupation qui pouvait le faire vivre ; cet état de surveillance dura plus de trois ans. On se convainquit que la dénonciation du Cardinal était fondée, que les relations reprochées continuaient toujours, et le curé, qui n'avait été jusque là qu'éloigné de sa paroisse, fut interdit le 30 janvier 1852.

Ce prêtre n'avait jamais fait d'opposition au nouveau prodige ; il faisait même travailler pour lui, comme il l'écrivait le 11 mai 1855 dans une lettre (dont nous avons copie) à M. le vicaire général Rousselot, son maître, ami et protecteur. Dès que l'interdit fut lancé, et parce que ce prêtre avait des talents et de la valeur, les opposants anciens le recherchèrent, le recueillirent, le lancèrent contre la Salette, pensant que, pour se venger et même se réhabiliter, il ferait une charge à fond contre le miracle.

Dès que l'ex-curé fut ainsi devenu opposant, Son Eminence changea tout à fait à son égard. Elle l'avait mésestimé jusqu'alors, puisqu'elle l'avait dénoncé pour le faire frapper d'interdiction, elle revint à l'estimer ; elle eut des rapports avec lui, le reçut à l'archevêché et examina ses ouvrages. Un deuxième interdit, du 30 septembre 1854, ayant été prononcé pour les mêmes causes, par Mgr Ginoulhiac (qui, en 1853, avait levé le premier), les relations établies entre ces deux personnages ne furent pas rompues ; leur correspondance continua comme auparavant, à tel point que fut lue devant la Cour de Grenoble, dans le procès Lamerlière, à l'audience du 30 avril 1857, une lettre du Cardinal adressée à ce prêtre dont nous extrayons ce qui suit :

« *Lyon, 4 août 1856*. — J'ai reçu, Monsieur « l'abbé, la lettre que vous m'avez fait l'hon- « neur de m'écrire, avec votre nouvel ouvrage » *La conscience d'un Prêtre et le pouvoir d'un Evêque*. « Ma manière de voir sur la Salette est « toujours la même. Mais la tournure de votre « écrit ne lui enlèvera pas des partisans. Un « peu plus de gravité, quelque chose de plus « ecclésiastique n'aurait pas nui à votre cause. « Veuillez agréer, monsieur l'abbé, l'assurance « de ma considération distinguée. ». — H.-

(1) Ce chapitre et le suivant sont empruntés à l'opuscule publié en 1881, par M. Amédée Nicolas, avocat à Marseille, aujourd'hui défunt : *Défense et explication du secret de Mélanie*, publié en novembre 1879.

J.-M. Cardinal de BONALD, archevêque de Lyon. (1)

Nous pourrions prouver que, si malgré les causes les plus légitimes de répulsion, on devenait ami du Cardinal, parce qu'on s'était fait opposant à la Salette, il tenait pour ennemis tous ceux qui croyaient au miracle, et surtout ceux qui le défendaient par la parole et par la plume. Nous pourrions citer des faits de 1856, 1858, 1863 ; nous aurions le droit de publier ces faits, car les morts, surtout quand ils ont été haut placés, appartiennent à l'histoire, et n'ont droit qu'à la vérité. Mais comme il nous sont personnels, nous les passerons sous silence ; reprenons donc et suivons Son Eminence dans ses rapports avec la Salette.

III. — Le 24 septembre 1850. Maximin eut, dans la même journée, deux entretiens avec le saint curé d'Ars, à Ars ; le bon curé n'était pas très éclairé dans les moments où la sagesse divine le laissait à ses propres lumières humaines. Il ne comprit pas le jeune Berger ; il prit pour un démenti bien caractérisé quelques-unes de ses paroles. Le vicaire, M. l'abbé Raymond, hostile au miracle *ab initio*, avait dit, la veille au soir, à l'enfant : « Je ne te crois « pas, tu es un menteur, et lorsque tu seras « devant le saint curé, qui lit dans les cons- « ciences, tu ne pourras plus soutenir ton men- « songe. » Le jeune homme se dit en lui-même : « On assure que le curé lit dans les cons- « ciences. Eh bien ! voyons s'il lira dans la « mienne. » En effet, le lendemain (24 septembre), lors d'un deuxième entretien, qui eut lieu derrière l'autel, dans un confessionnal, sans que l'enfant se confessât, le saint curé lui dit : « Mon enfant, tu as reçu une grande « grâce de la Sainte Vierge, il faut y correspondre ». L'enfant répondit incontinent : « Moi ! « une grande grâce de la Sainte Vierge ; je n'ai « jamais dit que j'avais vu la Sainte Vierge ; je n'ai jamais parlé que d'une Belle-Dame. » Mais alors, répartit le curé, « il faut rétracter. » « Non, reprit le jeune homme, c'est inutile, « c'est trop vieux, puis cela fait du bien à la « religion. » M. le curé insiste pour arriver à une rétractation, parce que le mensonge au lieu de faire du bien à la religion lui nuit toujours, tôt ou tard. L'enfant persiste à la refuser ; les deux interlocuteurs se séparent, le curé, mécontent, disant tout haut : « Le « petit malheureux ! il avoue qu'il a menti et « il ne veut pas se rétracter ! L'enfant au con- « traire, très heureux, se disant en lui-même : « On affirmait hier soir que le curé lisait dans « les consciences. Eh bien ! je suis certain « qu'il n'a pas lu dans la mienne, et, pour ce « motif, je ne le consulterai pas sur ma voca- « tion, dont la détermination était le motif de « mon voyage. » Voilà toute l'affaire du prétendu démenti d'Ars. Les opposants en ont fait un grand bruit. Le Cardinal a vu, avec bonheur, lui arriver cette précieuse recrue. Depuis lors il ne parla plus de ses motifs primitifs de répulsion, et ne fit plus argument que de l'incroyance du curé d'Ars, d'après le rapport que lui avait adressé le dit abbé Raymond, le 11 novembre 1850 (bien que la commune d'Ars, dépendît de l'évêché de Belley, et non du diocèse de Lyon), parce que l'archevêché de Lyon était le quartier général des ennemis de la Salette.

IV. — Peu après la réception de ce rapport de l'abbé Raymond, S. Em. le cardinal Gousset passait par Lyon, allant à Rome. Mgr de Bonald, mis en goût par le prétendu démenti d'Ars, qui ne serait provenu, s'il eût été vrai, que d'un seul des deux témoins, voulut profiter de cette circonstance pour enterrer définitivement le miracle, au moyen des secrets. Il chargea le cardinal Gousset de demander au Saint-Père s'il ne désirerait pas connaître les secrets, et ne le chargerait pas, lui, archevêque de Lyon, de les recevoir et de les faire passer à Sa Sainteté.

Il n'y a rien eu d'écrit à ce sujet ; tout a été oral, soit dans la commission donnée par Mgr de Bonald à Mgr Gousset, soit dans la demande de ce dernier au Pape, soit dans la réponse du Saint-Père, soit dans la transmission de cette réponse par le cardinal Gousset à son confrère de Bonald. Ce qui s'est passé l'indique suffisamment.

Le 20 mars 1851, le cardinal de Bonald écrit à Mgr de Bruillard, pour le prévenir que le Saint Père a exprimé le désir de connaître les secrets et l'a chargé, lui, de Bonald, de les recueillir et de les lui faire tenir. Il ajoute qu'il viendra bientôt à Grenoble pour cela, à l'occasion d'un voyage à la Grande-Charteuse.

Bien que cette lettre provînt d'un personnage notoirement hostile au miracle et qu'elle ne citât aucune pièce qui donnât un pareil pouvoir, Mgr de Bruillard, dès les 23 et 26 mars, avertit les enfants, qui étaient séparés l'un de l'autre, sans pouvoir se voir et se concerter entre eux (1), de l'obligation où ils étaient de faire tenir leurs secrets au Pape, par la voie indiquée dans la lettre du Cardinal. Les enfants reçurent pour cela la visite de Messieurs Auvergne et Rousselot. Ils répondirent qu'ils ne livreraient leurs secrets qu'au Pape, et s'il les demandait. Mélanie déclara de plus qu'elle ne confierait son secret, renfermé par elle dans un pli cacheté, qu'à Mgr de Bruillard ou à M. Rousselot, et qu'elle ne le remettrait pas au cardinal de Lyon,

(1) *Affaire de la Salette*, recueillie et publiée par le sténographe Sabatier.

(1) Maximin était au petit séminaire du Rondeau — route de Vizille, — Mélanie était à Corenc, maison-mère des religieuses de la Providence, sur la route de Chambéry, vallée du Grésivaudan.

parce qu'il était hostile à la Salette, et qu'il décachèterait le pli le contenant pour en prendre lui-même connaissance. La réponse des bergers fut transmise au Cardinal par l'évêque de Grenoble.

Mgr de Bonald ne se hâta pas de venir remplir la mission papale qu'il disait avoir reçue, sans en donner d'autre preuve que son affirmation. En cet état, Mgr de Bruillard, étonné du mutisme de l'archevêché de Lyon, et ne sachant plus que penser de tout cela, écrivit lui-même au pape, le 4 juin 1851, pour savoir ce qu'il y avait à faire. En même temps qu'arrivait une lettre de Mgr de Bonald, avertissant l'Evêque qu'il se trouverait à Grenoble le 12 juillet 1851, en revenant de la Grande-Chartreuse, et déclarant qu'il entendait recevoir les secrets à découvert, c'est-à-dire non cachetés, en venait une autre de Rome, par laquelle le Pape, fatigué de cet *imbroglio*, ordonnait par écrit, à Mgr de Bruillard, de recevoir lui-même les secrets et de les lui faire passer. Le Cardinal vint, en effet, à Grenoble le 12 juillet; mais les secrets étaient partis depuis six jours avec MM. Gerin et Rousselot. Malgré cela, le Cardinal voulut voir les enfants. Ceux-ci furent amenés à l'hôtel où il était descendu ; il leur demanda leurs secrets, non pour le Pape, mais pour lui, cardinal de Bonald, puisque les secrets destinés au Pape étaient déjà à Rome. Maximin lui dit qu'il avait fait passer le sien au Saint-Père, qu'il avait mieux aimé avoir affaire au capitaine qu'au lieutenant. Mélanie lui demanda de donner la preuve écrite de la mission qu'il disait avoir reçue ; et comme Son Eminence n'avait aucune pièce qui la constituât légat du Pape quant à ce, elle prit de l'humeur et s'en alla très fâchée.

V. — Le Cardinal, dans son ardeur anti-Salettiste, n'avait pas réfléchi sur ce qu'avait de peu convenable et de peu conforme aux règles de l'Eglise, sa prétention de se saisir des secrets pour les transmettre (ou non) au Saint-Père. Si l'évêque de Grenoble se fût déjà prononcé sur le miracle, on aurait pu dire qu'il avait déjà pris parti, craindre qu'il ne fût trop porté en faveur des secrets qui se liaient à l'apparition. Mais il n'avait encore rien décidé sur le fait de l'apparition, car il ne l'a fait que bien plus tard, en novembre 1851. Il était donc encore en pleine liberté, bien plus libre que le Cardinal, qui s'était déclaré dès le principe contre le miracle et contre les secrets. En cet état, il n'existait à l'égard de Mgr Bruillard aucun prétexte de suspicion, tandis qu'il en existait contre le Cardinal. C'était à lui, évêque diocésain, sur lequel le métropolitain n'avait pas de pouvoir en cette matière, à correspondre et à s'entendre avec le Saint-Siège, à raison d'un fait qui s'était passé dans son diocèse. L'écarter de ce qui était en même temps son devoir et son droit, c'était méconnaître, violer ce droit, jeter sur lui un soupçon peu honorable, le faire passer pour ce qu'il n'était pas ; c'était presque une insulte (1).

En fait, et nous le savons de source certaine, Mgr de Bonald ne tendait qu'à faire crouler le miracle, et il se servait de tout pour arriver à ce but; ce n'était pas pour faire tenir les secrets au pape qu'il les demandait, puisqu'il voulait qu'on les lui remît, alors qu'ils étaient déjà arrivés à Rome. Il voulait les recevoir à découvert, non pour que le pape les jugeât, mais pour les apprécier lui-même tout le premier. Si, à ce point de vue, il les eût trouvés ridicules (et vu ses dispositions invétérées, il les aurait tout naturellement jugés tels), il les aurait jetés dans la corbeille des vieux chiffons; il aurait écrit au pape qu'il les avait trouvés trop indignes de lui, pour se décider à les lui faire tenir. Par là, il aurait violé les canons du Saint Concile de Latran, qui attribuent au pape seul le jugement des révélations, ou bien, s'il les eût fait partir pour Rome, il les aurait accompagnés de tant d'imputations, de réflexions et de défigurations, qu'on n'aurait pas pu combattre, parce qu'on ne les aurait pas connues, qu'elles auraient amené, presque forcément, le rejet des secrets au Vatican, sans une intervention divine; et si les secrets eussent ainsi disparu, ils auraient entraîné dans leur ruine le miracle lui-même en son entier.

(*A suivre.*)

*
* *

Un Précurseur de l'Antéchrist

OU

L'Américain aux mille prodiges

I. — Prodiges qui doivent arriver vers l'époque de l'Antéchrist

On raconte des choses si extraordinaires sur le compte d'un Américain, nommé Schlatter, que beaucoup de personnes les nient *a priori*, sous prétexte qu'elles sont absolument impossibles. Eh bien, nous allons d'abord exposer les principaux prodiges qui sont annoncés pour un temps comme le nôtre, et spécialement pour le règne de l'Antéchrist ; et, quand nous les aurons comparés avec ceux de « l'homme aux miracles », on verra qu'il n'y a pas lieu, comme il semble, de crier à l'absurdité et au fabuleux.

Voici d'abord ce que Jésus-Christ disait à ses apôtres, au sujet de la consommation *du siècle*

(1) Son Eminence ne le comprit pas. Nous n'accusons pas ses intentions, mais son intelligence qui n'était pas suréminente. Lorsqu'il s'agit de la liturgie, en décembre 1863, il agit, à Rome, d'une manière si extraordinaire qu'il eut le talent d'indisposer tout à la fois et le souverain Pontife et le clergé de son diocèse.

(Mat. XXIV) : « Beaucoup viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ, et beaucoup seront séduits par eux... Alors, si quelqu'un vous dit : Voici le Christ, ici, ou là, ne le croyez pas. Car il s'élèvera de *faux Christs* et de faux prophètes ; et ils feront de *grands* signes et des prodiges, en sorte que soient induits en erreur (s'il peut se faire) même les élus. *Voilà que je vous l'ai prédit...* Il s'élèvera beaucoup de faux prophètes, et beaucoup seront séduits par eux. Et parce que *l'iniquité aura abondé, la charité d'un grand nombre se refroidira.* Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. *Et cet Evangile du royaume sera prêché dans le monde entier*, en témoignage à toutes les nations ; et alors viendra la fin. »

Sommes-nous, oui ou non, à l'époque de la prédication de l'Evangile dans toute la terre et de l'apostasie des nations chrétiennes, c'est-à-dire d'une substitution générale de l'iniquité à l'amour de Dieu ? Comme l'histoire contemporaine répond : « Certainement oui », la logique nous fait un devoir rigoureux d'attendre les *grands prodiges trompeurs*, — qui nous ont été prédits par le divin Maître, tout exprès pour que nous ne soyons pas victimes de la surprise et de la séduction générales.

D'un autre côté, saint Paul nous annonce que l'Antéchrist « viendra par l'opération de Satan, au milieu de toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges menteurs, et avec toute séduction d'iniquité pour ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu *l'amour de la vérité* afin d'être sauvés. » (II Thes. II. 9). Or, si nous interrogeons l'Apocalypse, nous y verrons qu'au nombre des prodiges opérés par l'Antéchrist doivent se trouver des guérisons tellement merveilleuses qu'elles seront presque équivalentes à des résurrections : « Je vis une de ses têtes *comme blessée à mort; mais cette plaie mortelle fut guérie. Aussi toute la terre émerveillée suivit la bête.* Ils adorèrent le dragon qui avait donné puissance à la bête, et ils adorèrent la bête, disant : Qui est semblable à la bête, et qui pourra combattre contre elle?... Je vis une autre bête montant de la terre ; *elle avait deux cornes semblables à celles de l'Agneau, et elle parlait comme le dragon.* Elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence, et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête dont la *plaie mortelle* avait été guérie... qui avait reçu une blessure du glaive et qui avait conservé la vie. »

Donc l'Antéchrist sera frappé d'un coup mortel, c'est-à-dire d'un coup d'épée devant causer la mort d'après les lois de la nature. Or, cette blessure sera guérie d'une façon si prodigieuse que presque tous les hommes en seront émerveillés jusqu'à adorer l'Antéchrist comme un véritable Dieu. Celui-ci opèrera certainement beaucoup d'autres choses extraordinaires et surnaturelles, en compagnie de son faux prophète. Car ils feront « descendre le feu du ciel sur la terre en présence des hommes » ; il leur sera même donné « d'animer l'image de la bête et de faire parler l'image de la bête. » Mais aucun de ces prodiges n'approchera de la guérison miraculeuse de l'Antéchrist, puisque ce sera principalement à cause de celle-ci qu'il sera *suivi et adoré de toute la terre émerveillée*

Par conséquent, cette guérison devra se faire sans le secours du temps et sans aucun remède. Ce sera une greffe instantanée qui sera produite dans une partie du corps essentielle à la vie, comme le cœur ou la tête.

Voilà donc ce que pourra faire l'Antéchrist, grâce « à la puissance qu'il aura reçu du dragon », c'est-à-dire du démon. Il aura la faculté de guérir instantanément et sans remède des blessures incurables pour la médecine, comme celle d'une tête entièrement partagée par le milieu. Cela prouve que le démon est assez fort en lui-même pour guérir en un instant et sans remède des maladies tout à fait incurables pour les meilleurs médecins, même avec le secours du temps et de toutes sortes de médicaments.

Eh bien, cela établi, nous pouvons maintenant examiner si les guérisons attribuées par la rumeur publique à l'Américain Schlatter sont réellement impossibles, comme l'a écrit le correspondant de *La Vérité de Québec*, cité par la *Revue mensuelle* de janvier dernier (p. 36). « Je dis, répond celui-ci, qu'il n'y a pas eu de guérisons réelles — à moins d'appeler telles les impressions momentanées éprouvées dans le cas de légers rhumatismes... Jamais les quelques journaux de Denver qui ont agité la question n'ont eu, après tant de verbiage, l'audace de citer un seul cas de guérison vraie opérée par l'imposteur ou pour mieux dire par le maniaque. Tout le Colorado *ne prouvera jamais* un miracle de Francis Schlatter. » Voilà des affirmations bien catégoriques, Nous allons voir ce qu'il faut en penser.

II. — Quels sont les prodiges attribués à Schlatter

La *Revue des revues* du 1er mars 1896 porte un article signé de son directeur, M. Jean Finot, intitulé : « Schlatter, l'homme aux miracles ». Or, M. Jean Finot est un homme des plus intelligents qu'il y ait, comme le démontre le succès énorme de la revue qu'il vient de créer. C'est en outre un pur rationaliste et un adversaire de tout miracle, ainsi qu'il l'a prouvé par une foule d'articles et en particulier par celui où il parle de Schlatter. Voici, en effet, comment il raisonne (p. 433) :

« Et ses miracles ? *sans avoir la prétention de les expliquer*, constatons qu'ils ne diffèrent pas de ceux accomplis par voie de suggestion.., Ce qui me frappe dans les guérisons de Schlatter, c'est qu'elles se rapportent aux cas de paralysie... La paralysie est *souvent, sinon toujours*, une simple amnésie, simple *oubli de se servir d'un certain membre*, que la suggestion s'efforce de réparer. Schlatter, avec sa puissance suggestive incontestable, a bien pu accomplir des... *miracles, qui ne sont en somme que des phénomènes incompréhensibles ou inexplicables.* »

Il est bien clair, n'est-ce pas, d'après cette dernière phrase, que M. Jean Finot, nie purement et simplement la possibilité de tout miracle ou prodige proprement dit, c'est-à-dire de tout phénomène vraiment surnaturel. Pour lui, comme pour les rationalistes ou incrédules, toutes les guérisons extraordinaires de Jésus-Christ, des apôtres, des saints, de Notre-Dame-de-Lourdes, etc., ne sont que des phénomènes de suggestion ; et ces phénomènes consistent simplement à réparer l'oubli de se servir d'un certain membre : car on ne guérit guère que des *paralysies*, et ordinairement on n'est paralysé que par *l'oubli* de faire usage d'un membre.

Eh bien, voici ce que cet adversaire résolu du miracle raconte de François Schlatter, en citant diverses autorités :

« ...Et le saint homme continuait à faire des miracles. Les aveugles voyaient, les sourds entendaient et les culs de jatte marchaient. La foi s'allumait dans le Nouveau Mexique et jetait ses rayons célestes sur toute l'Amérique. Le charme infini qui se dégageait de la personne de François Schlatter descendait comme une suggestion grandiose sur les consciences les plus incrédules. L'écho de ses exploits arriva même en Europe et *certains journaux an lais* racontaient des cures de Schlatter tellement invraisemblables que le Nouveau Mexique a failli devenir le refuge de tous les incurables de l'univers.

« Le général E. F. Test a publié, dans *l'Omaha World Herald*, un long article où il est dit entre autres : « Tous ceux qui l'approchent sont soulagés dans leurs souffrances. (Voilà ce qui n'a pas lieu à Lourdes, quoique tous les pèlerins malades y cherchent leur guérison.) Le Dr Keithhey a été guéri de la surdité... Je me suis servi de lunettes pendant nombre d'années... Un geste de sa main a suffi pour que je n'en eusse plus besoin. »

« Un des hauts fonctionnaires de l'*Union Pacific*, M. Sutherland, fortement éprouvé par un accident de chemin de fer, ne pouvait ni marcher ni mouvoir ses membres. On l'a transporté à Denver et il en est revenu complètement guéri. Non seulement il a recouvré la faculté de marcher, mais sourd depuis une quinzaine d'années, il s'est débarrassé par la même occasion de sa maladie et a regagné la faculté de l'ouïe.

« M. Stewart, sourd depuis vingt ans, a été complètement guéri par le saint de Denver (*Rocky Mountain Daily News*, 12 novembre.) Rien ne peut résister à la grâce et à la puissance miraculeuse de Schlatter. *La cécité, la diphtérie, la phtisie* s'évanouissent devant sa main et *surtout devant ses gants*, comme de simples migraines sous l'influence de l'antipyrine.

« Mme V. V. Snook (North Denver) était atteinte d'un cancer depuis de longs mois. Epuisée de souffrances, elle envoie chez le saint homme demander un de ses *gants*. Ce « Fils du Père » lui en envoya deux, en disant qu'elle sera guérie, et elle était guérie... (Et l'explication ? Est-ce qu'un cancer est une paralysie, causée par l'oubli de faire usage d'un membre?). Il en fut de même de John Davidson, du colonel Powers de Georgetown, et *d'une douzaine d'autres*, tous atteints depuis de longues années de maladies plus ou moins incurables.

« L'ingénieur Norris (Albuquerque), souffrant de la cataracte, fut guéri en un clin d'œil. Un bûcheron complètement aveugle distingue les couleurs après avoir été touché par la grâce de Schlatter. Mme Holmes de Havelock, Nébraska, souffrait de tumeurs au dessous des yeux. Elle y a posé le gant que lui a donné Schlatter et les tumeurs disparurent. (*Denver News*, 12 nov. 1895).

« Des montagnes de gants, qui arrivaient de toutes parts, gisaient sur le sol de la maison où habitait Schlatter. Le thaumaturge les touchait de sa main et les distribuait à la foule. La *foi* étant la seule raison des guérisons, « il est inutile, disait Schlatter, de toucher les malades de sa main. » C'est ce qui nous explique comment Schlatter a pu soigner de 3 à 5.000 personnes par jour. Adossé contre un pupitre, il étendait ses mains sur la foule, qui s'en allait la paix dans l'âme.

« M. Fox, échevin de Denver, complètement sourd, était allé voir un jour, à Omaha, Schlatter, qui ne fit que lui tendre la main et sa surdité disparut. Plein de reconnaissance, il offrit une somme assez forte à Schlatter, mais celui-ci refusa. Il lui offrit alors l'hospitalité de sa maison à Denver. Schlatter accepta et s'y rendit (vers le 15 sept. 1895). Pendant deux mois (jusqu'au 14 nov.), la ville de Denver, la délicieuse perle du Colorado, était en fête. Des centaines de milliers de pèlerins y accouraient de tous les coins de l'Amérique... Le 13 novembre, le saint avait soigné ou plutôt il avait béni, comme d'habitude, les 4.000 pèlerins venus un peu de partout. Il paraissait aussi paisible et doux que d'habitude et rien ne faisait prévoir sa désertion... Mais le 14 no-

vembre, lorsque M. Fox fut entré dans la chambre de son hôte, son lit était vide. Tel qu'il était venu dans son costume unique, Schlatter avait disparu. Et pour toute trace de son séjour, il ne laissait que ces quelques mots : « M. Fox, ma mission est finie et le Père me rappelle. Je vous salue. Francis Schlatter, 13 novembre. » Et ce fut tout! Depuis on cherche Schlatter et on se désespère. »

Voilà ce que raconte M. Jean Finot, négateur obstiné de la possibilité du miracle, en s'appuyant sur le biographe de Schlatter, le publiciste américain Fitz Mac, qui ne quittait pas son héros un seul instant, — et sur les journaux du Colorado. Comment expliquer après cela que le correspondant de *La Vérité de Québec* ait pu écrire que « jamais les quelques journaux de Denver n'ont eu l'audace de citer un seul cas de guérison vraie opérée par l'imposteur? » Nous avons vu au contraire qu'il y en a eu en particulier deux du 12 novembre qui ont raconté la guérison complète de M. Stewart, pour une surdité de vingt ans, et de Mme Holmes, pour des tumeurs au-dessous des yeux. Donc l'affirmation de ce correspondant est sans aucune valeur, puisqu'elle est absolument contredite par les faits.

En réalité, ces guérisons extraordinaires doivent être vraies dans leur ensemble; car elles sont affirmées par une foule de témoignages compétents et désintéressés, puisque le thaumaturge n'acceptait aucune récompense. En voici une autre preuve. « Un jour, dit M. Finot, la direction de l'*Union Pacific Railway* fit placarder dans le pays un avis disant que tous ceux parmi ses employés de même que leurs familles, qui désireraient consulter Schlatter, recevraient leur permis et leur congé régulier. Le *Omaha World Herald* raconte à cette occasion le spectacle grandiose des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants appartenant à tous les degrés de l'administration du chemin de fer, qui allaient demander *le pardon de leurs péchés et la guérison de leurs maladies* au saint homme de Denver. » Si en France, la compagnie du Midi en faisait autant pour ses employés au sujet de Lourdes, ne serait-ce pas une preuve que cette compagnie croit aux guérisons attribuées à ce sanctuaire? Est-ce que les grands et nombreux pèlerinages de Lourdes, — et en particulier le pèlerinage national avec ses mille malades venus de partout, — seraient réellement possibles s'il n'y avait jamais aux roches de Massabielle des guérisons extraordinaires et plus ou moins miraculeuses? Or, le pèlerinage de Denver a acquis presque subitement une telle vogue, qu'il a conduit auprès de Schlatter de 3 à 5.000 personnes par jour, et par conséquent beaucoup plus que Notre-Dame de Lourdes, après vingt ans de réputation. Donc il doit s'y être opéré plus de guérisons extraordinaires et surnaturelles.

Voilà les faits. Maintenant il s'agit de les expliquer, un peu mieux que ne le fait M. Jean Finot.

III. — *Explication des prodiges de Schlatter, dans l'hypothèse de leur caractère diabolique.*

Nous avons déjà vu, par les prophéties de Jésus-Christ, de saint Paul et de l'Apocalypse, qu'à notre époque et surtout sous le règne de l'Antéchrist, il doit s'élever de faux Christs et de faux prophètes qui feront, « par l'opération de Satan, toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges menteurs. » Nous savons même que l'Antéchrist doit être guéri subitement et sans remèdes d'une grande blessure mortelle. Or, toutes les guérisons attribuées à Schlatter sont beaucoup moins extraordinaires que celle-là. Donc le démon est capable de les accomplir à plus forte raison, si Dieu veut bien le lui permettre.

Mais comment l'esprit malin peut-il ainsi réaliser des guérisons qui ont toutes les apparences de vrais miracles, et qui, en tout cas, tiennent vraiment du prodige? La question est aussi intéressante que difficile; car il ne s'agit de rien moins que de savoir jusqu'où va la puissance de Satan.

Saint Thomas se demande (S. th. I, q. cxiv, a. 4), « si les démons peuvent séduire les hommes par des miracles », et voici sa réponse :

« Saint Augustin dit que par la magie on fait souvent des miracles semblables à ceux qui sont accomplis par les serviteurs de Dieu. Si le miracle est pris au sens rigoureux, les démons ne peuvent pas opérer des miracles, ni aucune autre créature; cela n'est possible que pour Dieu, parce que le miracle proprement dit est celui qui est fait en dehors de l'ordre de toute la nature, et par conséquent de toute force créée. Cependant on prend quelquefois le miracle dans le sens large, pour ce qui surpasse la force et la conception de l'homme; et ainsi les démons peuvent faire des miracles, c'est-à-dire des choses que les hommes admirent, parce qu'elles dépassent leur force et leur conception... Mais les transmutations corporelles qui ne peuvent pas être réalisées par la force de la nature, ne peuvent aucunement être exécutées d'une manière réelle par l'opération des démons. Il leur est donc impossible de changer le corps d'un homme en un corps de bête et de ressusciter le corps d'un homme. Que si quelque chose de ce genre paraît être accompli par les démons, il y a là, non pas une réalité, mais une pure apparence. Et cela peut arriver de deux manières, par l'intérieur

et par l'extérieur. D'un côté, en effet, le démon peut impressionner l'imagination de l'homme, et même ses sens corporels, de manière qu'une chose paraisse autrement qu'elle n'est. D'autre part, il peut façonner lui-même avec des vapeurs un corps d'une forme quelconque, afin qu'en le revêtant il apparaisse d'une manière visible; et, par le même moyen, il peut envelopper quoi que ce soit d'une forme corporelle quelconque, pour lui donner l'apparence de n'importe quoi. »

Et comment se fait-il que de purs esprits aient le pouvoir d'agir ainsi sur la matière? Tous les Pères de l'Église et tous les théologiens l'expliquent par la force motrice dont ils sont doués. Ainsi, saint Thomas dit qu'il est « dans la nature des corps d'être mus immédiatement d'un lieu à un autre par les esprits ». Dans son dixième *Opuscule*, il écrit ceci : « Il est certain que par sa force naturelle un esprit pur peut mouvoir une matière d'un certain poids; mais il nous est impossible de déterminer jusqu'où va cette force. » Le docteur angélique la suppose variable avec chaque substance spirituelle, comme les autres facultés. Mais tout ce que nous savons par l'Écriture sainte et par l'histoire nous incline à penser que la force motrice du plus faible des anges et des démons est de beaucoup supérieure à celle du plus vigoureux des hommes. Et cette force est secondée par une agilité presque infinie, et par le pouvoir de se rendre visible ou invisible à volonté. Aussi, nous lisons au livre IV des *Rois* (ch. XIX, 35) que « dans une seule nuit l'ange du Seigneur vint et tua dans le camp des Assyriens *cent quatre-vingt-cinq mille hommes*. »

Or, si, au lieu d'étouffer des hommes, le démon se met à exterminer les microbes qui sont la cause de presque toutes nos maladies, il est évident qu'il peut, en un clin d'œil, guérir sans remèdes visibles une multitude de malades. Saint Thomas dit, il est vrai, que « Dieu fait des choses impossibles pour les anges, en ressuscitant des morts et en donnant la vue aux aveugles. » (S. Th., I, q. XCI, a. 2.)

Mais cela n'est pas tout à fait exact. Que le démon ne puisse pas fabriquer de toutes pièces un organe visuel, vivant et voyant, comme l'œil sain de l'homme, c'est éminemment probable; car s'il pouvait produire sans germe un organe vivant de cette nature, il pourrait aussi façonner tous les autres pour la même raison, et, par conséquent, donner l'existence à un homme complet. Or, rien ne prouve que sa puissance aille jusque-là, et tout fait supposer que la production de la vie sans germe lui est impossible.

Mais si quelqu'un possède l'organe visuel et ne se trouve privé de la vue que par un obstacle quelconque à sa mise en exercice, le démon n'aura qu'à enlever cet obstacle pour guérir la cécité. C'est là ce que font tous les jours les médecins et les chirurgiens, en guérissant des aveugles, des sourds, des boiteux et toutes sortes d'autres malades. Or, le démon a cent fois plus de facilité que les hommes pour connaître et pour guérir une maladie quelconque, parce qu'il peut voir et opérer sans le moindre obstacle dans toutes les parties du corps humain, sans nuire aucunement aux parties voisines. Il est donc certain que le diable possède en lui-même la faculté de guérir, non seulement toutes les maladies guérissables par la médecine et la chirurgie, mais encore une foule d'autres, impossibles à atteindre pour les hommes de l'art.

On objectera peut-être que si cela était, le démon aurait, depuis longtemps, rendu la santé à toutes sortes de malades, afin d'imiter Jésus-Christ et de s'attirer par là une multitude innombrable d'adorateurs. Mais, nous rappellerons qu'une créature quelconque ne peut faire rien autre chose que ce que Dieu lui permet spécialement d'exécuter. Sans cela, les puissances infernales, au lieu de guérir les hommes, les aurait tous exterminés depuis des milliers d'années. Si donc les malins esprits n'ont guère accompli de guérisons surnaturelles dans les siècles passés, cela prouve uniquement que le Créateur les en a empêchés, afin qu'ils ne puissent pas employer ce moyen extraordinaire de tenter et de séduire les hommes.

Or, nous sommes à cette période critique de la vie du genre humain, où il doit s'élever « de faux Christs et de faux prophètes réalisant des prodiges tellement grands que les élus eux-mêmes, si c'était possible, en seraient séduits ». Il faut donc s'attendre à ce que le démon reçoive, par une permission spéciale de la Providence, la faculté d'user de tous ses moyens naturels pour tromper les hommes qui, selon l'expression de saint Paul, « n'ont pas reçu l'amour de la vérité, afin d'être sauvés ». Du moment qu'il possède en lui-même le pouvoir de guérir des malades, il est inévitable qu'il s'en serve pour perdre les âmes, ce qui est le seul but de toutes ses actions. Or, nous allons voir que les prodiges de Schlatter sont excessivement efficaces pour faire abandonner la vraie religion et gagner des multitudes au culte de Satan. Il est donc tout naturel que le diable profite de sa puissance pour les produire.

IV. — *Nature diabolique des prodiges de Schlatter.*

Schlatter présente tous les caractères d'une caricature de Jésus-Christ.

Comme le prouve son portrait, « il a quel-

que ressemblance avec les tableaux qui représentent la Sainte Face. Les traits, l'impression de la figure sont d'une beauté et d'une douceur angélique ». Voilà ce que dit le journal du Canada, cité par la *Revue mensuelle* de novembre ; et voici les détails biographiques qui nous sont fournis par M. Jean Finot :

« Schlatter était un bon Français avant de devenir thaumaturge officiel du Colorado. Né en Alsace en 1855, Schlatter arriva un jour en Amérique, y fit tous les métiers et se réveilla un beau matin saint homme. Tête découverte, pieds nus, il parcourait les vastes Etats américains et se disait envoyé du ciel. Il prêchait l'amour de Dieu et la paix des âmes. On le met en prison, où il continue à prêcher. Les prisonniers le raillent d'abord et finissent par être troublés. Francis Schlatter n'a qu'à mettre la main sur la tête des malades pour les guérir. Sorti de la prison, il s'en va au Texas. Son costume extravagant, ses pieds nus, ses cheveux longs qui encadraient d'une façon étrange son visage rayonnant de véritable illuminé, attirent des foules autour de lui. Les exaltés le tiennent pour un Elie ressuscité... Son désintéressement était au-dessus de tout soupçon, et le mépris qu'il professait pour le « roi dollar » remplissait d'étonnement et d'admiration ses fidèles... Un jour, *il déclara être Christ descendu des cieux pour sauver ses contemporains*.

« Schlatter a procédé à son jeûne de *quarante jours*. Il annonça donc, du coup, son intention à tous ses fidèles; et grands et petits, précédés des reporters, accoururent pour voir s'opérer le miracle... Lorsque après avoir passé ainsi quarante jours et quarante nuits, Schlatter se mit à table pour réparer ses forces affaiblies, l'enthousiasme de l'entourage éclata en des paroles *pleines de foi dans sa mission céleste*. Mais le thaumaturge affamé se jeta sur les mets avec une avidité qui n'avait rien de divin. Son biographe nous conte l'inquiétude qui s'empara alors de l'assistance... Mais Schlatter se mit à dire : Ayez la foi. Le Père qui m'a permis *de me passer de nourriture pendant quarante jours*, ne cesse de veiller sur son Fils !

« Schlatter, le « saint taciturne », comme l'appelaient les foules, ne devenait éloquent que dans l'intimité des envoyés des journaux... Ce n'est, en somme, que grâce à eux que son « évangile » si simple parvint jusqu'à nous. « Je ne suis rien, leur disait-il, mais c'est mon Père qui est tout. Ayez foi en lui et tout ira bien. » Ou « Mon Père remplace aussi aisément une paire de poumons malades, qu'il nous guérit des rhumatismes et de l'enrouement. »

Voilà bien tous les caractères d'un faux Christ : l'hypocrisie orgueilleuse, l'équivoque de la doctrine, l'imitation des vertus et des miracles dans la mesure où le démon peut reproduire les œuvres de Dieu.

Schlatter dit expressément qu'il n'est rien, afin de donner une grande idée de son humilité. Mais toutes ses paroles et tous ses actes ont pour but de faire croire à tout le monde qu'il est le fils unique de Dieu. S'il jeûne quarante jours sans rien manger, ce n'est pas précisément pour faire pénitence, comme Jésus-Christ dans le désert ; c'est uniquement pour prouver à ses disciples qu'il a assez de vertu et de pouvoir surnaturel pour reproduire exactement le jeûne miraculeux du divin Sauveur. Voilà pourquoi il a soin d'être toujours entouré de témoins, afin de donner à tout l'univers une preuve certaine de ses vertus surnaturelles et divines.

Il se garde bien de dire s'il est catholique, protestant ou chrétien. Il se contente de recommander à tout le monde de croire fermement à son Père, et par conséquent à lui-même; il n'explique jamais si son Père est le Dieu des chrétiens, ou s'il est Lucifer. Et malgré cela, il se fait une foule de disciples « pleins de foi dans sa mission céleste ». Où mènerait-il ses nombreux fidèles? Ce ne sera certainement pas à la religion chrétienne. Sera-ce explicitement au culte de Satan ? C'est très probable, mais non pas certain. En tout cas, il fait déjà un mal énorme, et tout annonce qu'il en produira bien davantage encore, si Dieu lui permet de mettre en œuvre toutes les facultés du démon qui l'anime.

Et en effet, pourquoi ne se mettrait-il pas à simuler des résurrections, de manière à tromper tous ceux qui n'auront pas un » amour de la vérité » à toute épreuve?

On a vu dans *Le Diable au XIXe Siècle*, de M. le Dr Bataille, que le père de la luciférienne Sophia Walder étant mort, son cadavre s'est mis plusieurs fois à marcher, à parler, à manger et à boire comme s'il était vivant, quoiqu'il restât évidemment à l'état de cadavre. Mais le démon peut faire beaucoup mieux que cela, si Dieu le lui permet. Il n'a qu'à transporter secrètement le corps d'un défunt dans un endroit introuvable, ce qui est un jeu pour lui, et à se former pour lui-même un corps qui ait toutes les apparences de ce défunt avant la mort et même la maladie.

C'est là une opération des plus faciles pour l'esprit infernal, et une opération qu'il exécute à peu près tous les jours, d'une certaine manière, depuis un demi-siècle, dans des séances de spiritisme. Dans ces occasions, il parle et agit, il se laisse voir et parfois toucher, comme s'il était la personne même d'un défunt, de manière que les spirites croient pour la plupart être en présence du défunt lui-même. Eh bien, il n'a qu'à prolonger cette illusion d'une manière indéfinie, en agissant exactement

comme le ferait un tel ou un tel — dont le cadavre a disparu — s'il était ressuscité; et une multitude de personnes croiront à la réalité d'une résurrection. Mais ce qui est possible pour le démon l'est indirectement pour un homme qui dispose de sa puissance. Par conséquent, il peut très bien arriver que Schlatter reproduise un jour tous les prodiges de Jésus-Christ, tantôt en réalité, comme pour les simples guérisons, et tantôt avec toutes les apparences de la réalité, comme pour les résurrections. Et on peut assurer, en s'appuyant sur les prophéties de Jésus-Christ, de saint Paul et de l'Apocalypse, que si Schlatter n'arrive pas à de tels excès de séduction, d'autres faux Christs et faux prophètes y parviendront après lui.

Quelles sont les conséquences qui découlent de pareils faits et de pareilles possibilités? C'est ce que nous allons voir, pour conclure cette courte étude.

V. — *Conséquences des grands prodiges diaboliques.*

La réalité des guérisons surnaturelles de Schlatter et la possibilité de prodiges sataniques plus merveilleux encore, — devant s'accomplir à coup sûr, parce qu'ils sont divinement annoncés, — doit nécessairement causer une véritable révolution dans l'apologétique chrétienne.

Jusqu'ici, les défenseurs de la foi avaient généralement suivi une méthode très simple pour prouver la divinité du christianisme. Ils disaient en effet : « Le miracle est possible et démontrable. Puisqu'il ne peut être produit que par la puissance divine, la religion en faveur de laquelle ont été accomplis de vrais miracles est nécessairement divine. Or, il est certain que Jésus-Christ, l'auteur du christianisme, a réalisé toutes sortes de miracles. Donc... »

Les apologistes avaient bien raison de procéder de la sorte, parce que jusqu'ici presque tous leurs adversaires avoués leur accordaient très bien que si Jésus-Christ avait réellement accompli des guérisons surnaturelles et surtout des résurrections, il était vraiment Dieu et l'auteur d'une religion divine. Seulement, ils niaient la réalité de ces miracles, et à *priori*, en les déclarant impossibles, et à *posteriori*, en prétendant que leur existence n'était pas historiquement démontrée. »

Mais, depuis quelque temps, les phénomènes surnaturels de spiritisme se sont tellement multipliés et mis à la portée de quiconque veut en être témoin, qu'une foule de savants irréligieux et positivistes ont publiquement reconnu leur existence. On peut citer entre autres MM. Charles Richet et Paul Gibier en France, William Crookes en Angleterre, Carl du Prel en Allemagne, Lombroso, Sciaparelli, De Amicis, Tamburini, Vizioli, Chiaia, etc., en Italie. Ce sont là des savants dont la plupart ont une grande réputation et ont commencé par professer le matérialisme, avant d'être convertis au spiritisme par l'évidence des faits. Aussi, il faut prévoir qu'il s'opérera prochainement une grande volte-face dans l'attitude des incrédules par rapport à l'existence du surnaturel. De même que les savants de profession ont, d'un commun accord, nié la possibilité des chutes de bolides jusqu'au commencement de notre siècle, mais se sont tous entendus depuis pour admettre ce phénomène, parce qu'il leur a en quelque sorte crevé les yeux, — de même ils finiront bientôt par accorder tous qu'il se produit chaque jour à notre époque des faits surnaturels et qu'il suffit de le vouloir pour les constater de ses propres yeux.

S'ensuit-il qu'on doive se réjouir à l'avance d'une si grande métamorphose dans les idées ? C'est ce que font déjà certains apologistes, qui savent prévoir. Mais, hélas ! ils seront bien déçus, quand ils seront en présence de la réalité.

Quand la mode sera venue d'admettre le surnaturel, — autant et plus qu'il a été de mode de le nier pendant deux siècles, on dira aux apologistes : « Vous voulez nous faire croire la divinité du christianisme à cause des miracles de Jésus-Christ ou de la Sainte Vierge ? Quelle plaisanterie ! Mais des miracles, tout le monde en accomplit aujourd'hui. Vous avez une foule de spirites qui se font un jeu de ressusciter les morts. Il y a tel cordonnier de Denver qui guérit des centaines de malades tous les jours par son simple regard, ou le seul contact de ses gants. Et tout annonce que nous sommes appelés à voir des phénomènes plus extraordinaires encore ! Oh ! oui, on peut bien dire de notre époque ce que disait le poète au sujet d'une autre :

« Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ? » Mais si les miracles prouvent quelque chose, c'est que le christianisme est une fausse religion ; car les miracles opérés contre lui, sous nos propres yeux, sont beaucoup plus certains, plus nombreux et même plus merveilleux que ceux que vous attribuez à Jésus-Christ. »

Voilà comment raisonneront bientôt une foule d'incrédules, qui aujourd'hui encore nient résolument toute possibilité du miracle ; et il est évident que les apologistes devront et pourront les réfuter : car les hommes qui, selon l'expression de saint Paul, auront « l'amour de la vérité », c'est-à-dire voudront fermement faire passer la vérité avant leurs passions, pourront toujours éviter d'être séduits, — quoique le grand nombre doive succomber à la tentation, parce que le grand

nombre entend que son plaisir passe avant tout. Mais à de nouvelles objections, il faudra nécessairement de nouvelles réponses. C'est en quelque sorte toute une apologétique nouvelle qu'il faut créer à l'avance, pour ne pas être pris à l'improviste. Mais ce n'est maintenant ni le temps ni le lieu d'en indiquer les lignes principales : nous espérons le faire plus tard, soit ici, soit ailleurs.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Evangile bien lu procurera toujours la sensation que les faiseurs de miracles opposés à Jésus-Christ n'arriveront jamais qu'à être de pures caricatures; en comparaison de ce modèle *où tout absolument est divin*. Mais, pour que la lecture des Livres saints pénètre bien l'âme et le cœur de cette vérité capitale, il faut qu'elle soit fécondée par un grand désir du bien, une profonde abnégation et de ferventes prières.

L'Abbé J. B. Bigou
Curé de Sonnac, Aude.

Chronique du Merveilleux

La visionnaire de la rue Paradis

Comme il arrive aujourd'hui en pareil cas, l'apparition d'une voyante, d'une prophétesse en chambre a ému la presse ; tous les reporters des journaux se sont mis en quête, et le phénomène, ainsi exploité par la curiosité publique, a bientôt perdu de son ombre et de son mystère, pour devenir un de ces faits vulgaires dont on ne parlera plus demain, quand une autre merveille aura fait oublier la Sybille de la rue Paradis. En tout cas, c'est un fait à ajouter à ceux qui ont été signalés dans ces derniers temps, comme preuves de la réalisation de la prophétie qui concerne l'Antechrist et la multitude de faux prophètes qui surgiront de toutes parts avant sa venue. Or, on sait que ces prophètes ne peuvent être inspirés que par Satan, et que toutes les merveilles qu'ils opéreront ne peuvent être que l'œuvre de l'enfer, quand elles ne sont pas, comme ce pourrait bien être ici le cas, une pure comédie, du pur charlatanisme.

C'est en effet la conclusion la plus sûre que l'on puisse tirer des différents récits des interviews dont Mlle Couédon a été l'objet, — conclusion que formule ainsi la *Croix de Paris* dans son numéro du 23 mars :

« On nous presse de dire s'il y a une voyante rue Paradis, à Paris, qui prédise et promette des châtiments.

« La personne attire, en effet, du public comme toujours en pareil cas. Nous y avons envoyé, dès la première heure, et elle nous a promis prospérité pour *La Croix* et de longues années ; mais si nos confrères de la presse n'avaient point parlé d'elle, nous n'aurions jamais eu la pensée d'en entretenir nos lecteurs.

« La personne et les siens sont évidemment de bonne foi ; mais la prétendue Jeanne d'Arc n'a aucun caractère du surnaturel divin et ne ressemble en rien à celle de Domrémy. »

Deux récits nous semblent particulièrement propres à faire partager à nos lecteurs cette conclusion : le premier a été publié par la *Libre Parole* le 14 mars, et le second par *le Monde*, le 20 mars.

* * *

UNE VISIONNAIRE

Plusieurs de mes confrères ont été, avant moi, témoins de ce que j'ai vu et entendu hier. Aucun n'a osé en parler, crainte du ridicule sans doute. En notre temps de blague et de scepticisme, on a si vite fait de tourner en dérision ceux qui croient, ou même seulement semblent s'intéresser, une fois en passant, aux choses mystiques ! Eh bien ! dussé-je être pris pour un jobard, je braverai les quolibets. Et j'avouerai, à mes lecteurs, qu'il est quelque part, dans Paris, une jeune fille qui, visitée, dit-elle, par un envoyé céleste, annonce l'avenir à qui veut l'entendre — et que cette prophétesse m'a parlé, et que je suis sorti de chez elle, sinon convaincu de sa mission divine, du moins très frappé de l'étrange véracité de certains de ses dires...

C'est la mère qui vient vous ouvrir. Elle vous introduit dans un petit salon modeste, dont les meubles sont couverts de housses, et que décorent quelques statuettes et quelques images pieuses. On se sent dans un milieu discret, gris, familial, je dirai presque : lointain.

La jeune fille vient à vous et, sans embarras, simplement, sur un ton enjoué, vous raconte comment, à la suite d'une vision, pendant laquelle elle a entendu des voix, elle a compris qu'elle avait été choisie par Dieu pour avertir ses contemporains des grands événements qui se préparent. Des prêtres, des médecins, des savants, voire des occultistes comme Papus, sont venus l'interroger. Les uns ont dit qu'elle était une détraquée. Les autres ont affirmé que c'était le diable qui parlait par sa bouche. Elle ne s'est pas émue de ces appréciations. L'Ange les lui avait prédites. Il lui a prédit aussi qu'elle serait persécutée, honnie, vilipendée, et qu'elle aurait surtout contre elle l'Archevêché de Paris.

— Quand l'Ange parle par ma bouche, ajoute-t-elle, je n'entends pas. Je n'entends pas davantage les questions qu'on lui pose et auxquelles il répond. Je suis un instrument, pas plus. A ces moments-là, ma personnalité disparaît. C'est par ma mère, par les autres témoins que j'ai appris les diverses prophéties dont j'ai été le truchement, et dont beaucoup déjà se sont réalisées.

Et la jeune visionnaire me cite une foule d'événements récents que longtemps à l'avance elle avait annoncés.

Puis, tout d'un coup, ses paupières s'abaissent à demi, ne laissant voir que le blanc de l'œil, comme s'il s'était retourné pour lire en dedans d'elle-même ; et elle parle — ou plutôt elle psalmodie des phrases rythmées, qui s'assonnancent, et dont quelques-unes reviennent comme des refrains. Ce ne sont pas des vers, ce n'est pas de la prose non plus, c'est quelque chose d'intermédiaire et d'insaisissable et cela se dévide sans fin, avec une sorte de mélancolie et de monotonie aussi, les mêmes assonnances revenant presque invariablement.

Après avoir entendu cette sorte de mélopée, je n'en gardais que le souvenir vague des paroles qu'on a entendues en rêve. La voix alors précisa. Et, entre autres choses, elle me prédit que dans des temps prochains, la France serait châtiée. Une guerre épouvantable, ajoutait-elle, est sur le point d'éclater. Au préalable, il y aura des entrevues de souverains, et Félix Faure démissionnera...

J'avoue que ces prophéties me parurent tout d'abord un peu enfantines. Je demandai des preuves. La voix me pria de la questionner.

J'eus l'idée irrévérencieuse qu'on se moquait de moi. Et je glissai un regard en coulisse vers les portes... Et puis, rassuré, écartant tout respect humain, j'interrogeai. Je croyais être très malin, en ne parlant que de faits de moi seul connus, ou, du moins, inconnus sûrement de la mystérieuse jeune personne. La voix me répondit d'une façon tellement nette, que j'en reste encore abasourdi.

Elle me dit comment, en telles circonstances toutes privées, je m'étais comporté, me cita des détails précis. Elle m'apprit certains actes de diverses personnes, ignorés de moi hier, et que j'ai vérifiés depuis. C'était tout à fait surprenant.

Dans ces conditions, que voulez-vous que je vous dise ? Faut-il croire ? Faut-il ne pas croire ? A toutes les époques troublées, il s'est trouvé ainsi des visionnaires pour annoncer les imminentes catastrophes. Qui ne connaît la fameuse prédiction de Cazotte, rapportée par la Harpe, décrivant, en 1788, les principaux événements de la Révolution ? C'est de l'histoire cela, quoi qu'on en ait dit. La jeune fille qui, depuis sept mois, prophétise quotidiennement devant des milliers de curieux ou d'indifférents, est-elle réellement le truchement de la parole divine ? Est-elle seulement douée de double vue ? Est-elle une simple diseuse de bonne aventure ? Je laisse à d'autres le soin de répondre à ces questions. Tout ce que je sais, quant à moi, c'est que ses propos, en doux langage scandé, vous donnent une impression de mystère qui, bien plus qu'au sourire, incite à la réflexion.

Gaston Méry.

***

La voyante de la rue Paradis

Et moi aussi, je l'ai vue, la célèbre sybille de la rue Paradis. Avant de l'aborder, j'avais dépêché auprès d'elle un ami pour la prier de me fixer elle-même le moment de l'entrevue.

Venez à neuf heures ! répondit la duègne de la pythonisse à mon complaisant messager.

— A neuf heures du matin ? scanda celui-ci fort intrigué.

— A neuf heures du soir ! corrigea la dame avec son sourire le plus engageant.

Diavolo ! Que signifiait ce tardif rendez-vous ? A pareille heure la rue Paradis est-elle très sûre ? Mais il fallait bien en passer par là. Quelques minutes avant neuf heures, j'enfilais donc le faubourg Poissonnière, puis obliquant à droite, je suivais la rue Paradis jusqu'au 40. Inutile de questionner le concierge. Tout Paris sait aujourd'hui que Mlle Couédon loge au quatrième. Juste au moment où j'allais sonner, une porte s'ouvre, et je suis introduit dans un élégant salon où trois dames âgées et deux ecclésiastiques attendent sans doute leur tour. Les ecclésiastiques se montrent naturellement fort discrets : c'est la première fois qu'ils font le siège du nouveau temple de Delphes. Mais, en revanche, les dames me dédommagent largement de cette réserve . L'une, la mère de la « voyante », ne tarit point sur les facultés divinatrices de sa fille ; l'autre, une actrice bien connue d'un théâtre du Boulevard, renchérit encore. Sans me faire connaître, je me livre aux douceurs d'une perfide interview. Comment Mlle Couédon a-t-elle acquis le singulier don qui la met ainsi en relief ? Les réponses m'arrivent aussitôt, extrêmement copieuses. C'est le 5 août 1895 que la chose arriva. Soudain, au milieu de la journée, « la jeune personne — Mlle Couédon n'a que vingt-cinq ans — ferme les yeux, et, de ses lèvres roses, jaillit un flot d'oracles. La famille, émerveillée, raconta l'histoire aux voisins, et ceux-ci firent part du prodige à leurs amis et connaissances. Bientôt, Mlle Couédon dut se mettre à la disposition du public, et donner des consultations à tous ceux qui désiraient l'entendre.

Mais ici je m'arrête ; quand je parle de Mlle Couédon, je commets un abus de langage. Mme Couédon mère me fait observer que sa fille est exclusivement l'interprète de l'archange Gabriel. Ainsi le veut d'ailleurs la tradition sybilline. Sous le premier Empire, la célèbre Mlle Lenormand, de la rue de Tournon, ne déclarait-elle pas que l'ange Ariel parlait par sa bouche ? Au nom d'Ariel Mlle Lenormand prédit, on le sait, à Joséphine de Beauharnais la brillante fortune que la Providence destinait à la femme du général Bonaparte. Eh bien ! L'archange Gabriel a chargé Mlle Couédon

d'une mission plus importante. Écoutez bien ce qui suit :

Au delà des Alpes demeure un prince de la race capétienne, qui non seulement ignore son origine, mais qui ne soupçonne même pas les mystérieux desseins que Dieu a sur lui. C'est la lecture d'un journal, qui lui révélera l'existence de Mlle Couédon. En proie aussitôt à un sentiment d'inexprimable angoisse, le futur Libérateur traversera les monts et se dirigera tout droit vers Paris. La fatigue de ce long trajet conseillerait à un voyageur vulgaire de gagner l'hôtel et de se reposer d'abord. Il n'en sera pas de même pour l'arrière-petit-fils anonyme de Hugues-Capet. Un char numéroté — en attendant le carrosse du sacre — le transportera directement de la gare de Lyon au numéro 40 de la rue Paradis. A peine introduit dans le salon, un signe révélera l'arrivée de l'inconnu à l'entourage de la pythonisse.

— Quel signe ? fais-je, non sans commettre une grave indiscrétion peut-être.

— Un signe connu de moi seul, me répond brusquement d'un ton hautain et les sourcils froncés un nouveau visiteur qui vient de se faufiler au milieu de nous. Je considère mon interlocuteur : c'est un commerçant à l'allure épaisse et au tempérament sanguin. Sa physionomie, ses manières et ses paroles trahissent l'homme sûr de lui-même.

— Oui, continue-t-il, je saurai sur le champ à quoi m'en tenir. Le « prince » porte sur son front une marque que « l'ange » a fait connaître à « ma fille «, et que « ma fille » m'a désignée à son tour. Dès que j'aurai dévisagé et reconnu le prince, ma fille le prendra à part et lui dira au nom de l'Ange, de quelle haute mission Dieu l'investit. Ma fille sera la Jeanne d'Arc de ce nouveau Dauphin de France...

Complètement abasourdi par ce langage, je n'étais pas encore remis de ma stupeur quand une jeune fille vêtue d'une robe bleu céleste, survint. C'était la « Voyante ».

Douée d'une figure agréable, Mlle Couédon semble jouir d'une excellente santé. Les couleurs du visage sont vives et fraîches et les yeux rayonnent d'intelligence. La jeune pythonisse paraît très gaie ; les paroles lui coulent de source et son rire argentin les souligne. Cet extérieur ne rappelle guère les macabres somnambules qu'il m'a été donné de rencontrer jusqu'ici. C'est une joyeuse et honnête sybille.

Mon tour est venu, paraît-il, de recevoir les confidences de la Voyante. Je suis Mlle Couédon et je pénètre sans trop d'ennui dans l'antre où la prophétesse formule ses oracles. Cet antre est une modeste chambre de jeune fille, éclairée par la faible lumière d'une bougie. Mlle Couédon prend place sur un fauteuil et me désigne une chaise. En attendant que l'extase se produise, la conversation s'engage pendant quelques minutes sur les faits auxquels je viens d'être initié ; conversation banale et qui ne m'apprend rien de nouveau, sinon que l'archange Gabriel, en sa qualité de membre d'une hiérarchie supérieure à la nôtre, tutoie, par la bouche de Mlle Couédon, la vile plèbe humaine. Mais, tout à coup, au milieu d'une phrase, voici que la prophétesse s'interrompt :

— Chut ! me dit-elle. Je sens que je vais m'endormir et que l'Ange va prendre la parole !

Quelques secondes d'un silence plein d'anxiété s'écoulent. Cependant, la physionomie de la Voyante s'altère peu à peu, les pommettes des joues flamboient, les yeux se ferment, puis les lèvres scandent lentement une espèce de cantilène octosyllabique dont toutes les assonances finissent en *é*. J'ai retenu les vers... décadents que voici :

. . . .

Tu as charité et bonté
Mais tu manques d'aménité

. . . .

Tes enn'mis t'ont voulu frapper
Tu sauras encor' les dompter.

. . . .

La Franc' courra de grav's dangers
Mais toi tu en s'ras retiré.

Etc., etc.

Ainsi que mes lecteurs le voient, ces vaticinations, — sauf le tutoiement, toutefois, — offrent une frappante analogie avec les horoscopes d'Epinal, qu'en échange d'une légère aumône, les aveugles vous mettent dans la main pour désarmer l'impitoyable sergent de ville toujours prêt à traîner au poste le pauvre monde. Après avoir récité sa mélopée, Mlle Couédon s'arrête, puis, fixant sur votre serviteur ses yeux hermétiquement clos, elle m'interpelle :

Et maintenant que j'ai parlé,
A ton tour de m'interroger.

J'obéis. Comme la situation politique intrigue aujourd'hui bien des gens, j'adresse quelques questions à la pythonisse sur M. Félix Faure et sur le Parlement. Que va-t-il arriver ? Qu'allons-nous voir ? Voici la réponse :

L'président va démissionner
Et puis les Chambr's vont s'en aller

Mais à quelle époque ?

Le temps, je ne puis le fixer
Mais pour sûr, il est rapproché.

Et quel sera le caractère des événements ?

A Paris, dans les grand's cités,
Tu verras à flots l'sang couler.

J'insiste :

— Il me semble que le bien qui s'accomplit

pourrait bien arrêter le bras de la divine justice ?

Protestation indignée de l'Archange.

Pour que le monde soit sauvé
Il faut que tout soit gangrené.

Cette théorie me défrise un peu. Mais comme on ne peut pas toujours planer sur les hauteurs des sommets de la Métaphysique, je redescends dans le bourbier parlementaire. Qu'est-ce que l'Ange pense de l'impôt sur le revenu ? Cet impôt prévaudra-t-il ? ou bien sera-t-il repoussé ?

Oyez ceci :

Des impôts, il en faut voter
La Franc' ne saurait s'en passer.

Voilà, certes, qui est clair. Mais je réclame des explications plus complètes : quel sort est réservé au ministère Bourgeois ?

Le ministèr' peut s'en aller
Mais il n'faut pas en triompher...

Je suis désormais suffisamment édifié.

— Je n'ai plus de questions à poser, dis-je à Mlle Couédon, en prenant congé de la gracieuse pythonisse. Veuillez remercier, de ma part, je vous prie, « l'ange » de sa bienveillance et de l'extrême netteté de ses oracles.

A peine ai-je prononcé les premières paroles que Mlle Couédon, ouvrant les yeux, se lève, esquisse un sourire, et m'accompagne jusqu'à la porte avec les mots les plus aimables.

« Vous êtes le soixante-troisième visiteur de la journée », me dit la Voyante en me souhaitant le bonsoir. Le soixante-troisième visiteur ! Ainsi, dans un seul jour, Mlle Couédon a eu soixante-trois extases, et l'archange Gabriel s'est dérangé soixante-trois fois pour réciter à d'humbles mortels comme le signataire de cette chronique une cantilène rimée dans le goût des ballades de l'inclyte poète Jean Moréas !! Bouffi d'orgueil, quand je me trouve sur le trottoir de la rue, c'est avec hauteur que je regarde les vulgaires passants qui ne recueilleront jamais, eux, de la bouche d'un séraphin en robe bleu céleste, ce distique enchanteur :

Le ministèr' peut s'en aller
Mais il n'faut pas en triompher.

Oscar Havard.

*
* *

Depuis ces interviews, la question de la Voyante de la rue Paradis (qui sera bientôt la Voyante d'une autre rue, son propriétaire lui ayant donné congé comme à une simple bourgeoise) est restée stationnaire, c'est-à-dire livrée à toutes les conjectures des curieux, les uns, tels que le Mage Papus, la prenant au sérieux, les autres la traitant de folle ou de farceuse.

L'épisode le plus important de son histoire, au moment où nous mettons sous presse, est l'examen qu'elle a subi devant une Société de sciences psychiques, récemment fondée par M. le Chanoine Brettes, et composée de 25 prêtres et de 25 médecins, ayant pour but de chercher à établir scientifiquement la limite entre le naturel et le surnaturel dans les phénomènes de ce genre. Un rapport sur le cas de la Voyante de la rue Paradis devait y être déposé et discuté le mercredi 15 avril. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce que ladite Société aura décidé.

En attendant, dans la même rue Paradis, se présente un autre cas, non moins curieux, dont la Société du Chanoine Brettes doit s'occuper aussi, celui d'une stigmatisée, d'une nouvelle Louise Lateau sur laquelle le *Soleil* vient de donner les renseignements suivants :

Dans sa prochaine séance, qui sera tenu mercredi prochain, la Société des études psychiques aura à s'occuper d'une jeune fille qui, semblable à saint François d'Assise, porte, à certains jours, les stigmates de la Passion du Christ.

Chaque vendredi, Mlle X..., nous tairons son nom jusqu'à nouvel ordre, voit apparaître sur ses mains et ses pieds les traces des clous et sur sa poitrine, au côté gauche, le coup de lance qui percèrent le Sauveur. Le premier vendredi du mois, les stigmates se compliquent de l'empreinte sous cutanée, sur le bras, de quatorze croix sanglantes (nombre des stations du chemin de la croix), et d'inscriptions parfaitement lisibles. On devine si ce cas va soulever d'ardentes polémiques au sein même de la Société des études psychiques, qui est composée par moitié de prêtres et de médecins dont beaucoup sont loin d'être des croyants.

Afin d'avoir quelques renseignements sur la nature des plaies périodiques de Mlle X..., nous sommes allés voir M. le docteur Tison, médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph, et l'un des membres actifs de la Société d'études psychiques. Avec une amabilité remarquable, l'éminent praticien se met à notre disposition : « Je dois vous dire que je n'ai pas encore vu le sujet dont nous me parlez. Je n'en ai eu connaissance que par un petit communiqué de notre président, M. le chanoine Brettes, qui a mis cette question à l'ordre du jour de notre séance de mercredi prochain. Revenez me voir et je me ferai un plaisir de vous faire part de mon impression. Mais je peux vous dire d'une façon générale que les stigmatisés, pour être rares, ont existé de tout temps. Sans remonter à François d'Assise, que l'Eglise vénère comme un saint, permettez-moi de vous rappeler le cas de Louise Lateau, cette jeune Belge originaire du Hainaut, qui mit en révolution, il y a quelque vingt ans, le monde médical. Cette jeune personne, dès 1868, alors qu'elle n'était âgée que de dix-huit ans, commença à avoir des

extases et des visions mystiques, à la suite desquelles ses mains et ses pieds portaient la marque sanglante de clous, et son côté une plaie contuse sanguinolente, telles que ces blessures diverses se rencontraient chez Jésus crucifié. Je n'ai pas vu personnellement Louise Lateau, mais je compte, parmi mes confrères, plusieurs amis qui firent le voyage de Bois-d'Haisne et me rapportèrent des mouchoirs tachés du sang qui s'échappait des plaies de la stigmatisée. Chose curieuse, Louise Lateau mourut à trente-troi ans, âge de Jésus-Christ.

« C'est exactement le cas, sauf la mort, de Mlle X,.., que nous aurons à examiner mercredi. Vous jugez si nous y prêterons toute notre attention et tous nos soins. Quant aux causes de ces faits ultra-curieux, elles sont assez difficiles à définir. Les uns relèvent de la médecine pure. N'ai-je pas guéri des paralytiques par la seule suggestion ? Les autres... contentons-nous d'imiter la réserve de l'Eglise, qui, sauf certains cas bien définis, ne se prononce pas. »

Après avoir remercié le docteur Tison de son amabilité, nous avons pris congé de lui, nous promettant de revenir sur cette question fort curieuse, avec des documents nouveaux. Il faut s'attendre, en effet, à voir s'engager de véritables polémiques autour de Mlle X..., la nouvelle stigmatisée, presque une thaumaturge.

H. Grenet.

⁂

Médecin guéri miraculeusement à Lourdes

(Extrait de la *Semaine de Saint-Claude.*)

Nous donnons ici, d'après le miraculé lui-même, le récit d'une guérison vraiment extraordinaire due à Notre-Dame de Lourdes. C'est un médecin qui a été l'objet de cette faveur; son témoignage n'a que plus de poids; en le lisant, on se trouve en présence de toutes les circonstances les plus capables de faire ressortir le caractère miraculeux de la guérison.

Le 2 août, les médecins étaient réunis au *Bureau des constatations*, à Lourdes, interrogeant les malades, étudiant les symptômes qui permettaient de bien définir les maladies et d'apprécier l'importance des résultats obtenus. La plupart de ces faits réclamaient une enquête plus complète et laissaient encore des doutes dans l'esprit.

Or, parmi les docteurs, se trouvait un médecin de première classe de la marine. Quand l'observation des cas soumis ce jour-là à leur examen fut terminée, celui-ci, se tournant vers ses confrères : « Eh bien ! messieurs, leur dit-il, je connais une guérison plus concluante que toutes celles que je vois ici en ce moment; et cette guérison, c'est la mienne. Oui, j'ai été guéri après avoir invoqué Notre-Dame de Lourdes, guéri à trois mille lieues de mon pays, dans des conditions absolument désespérées. Et si vous le permettez, je vais vous résumer les principaux détails de ma guérison. »

Entendre un médecin faire lui-même le récit de sa guérison, c'est une bonne fortune, surtout pour d'autres médecins. Evidemment, il allait noter d'abord, jour par jour, heure par heure, le progrès de sa maladie, et démontrer ensuite que l'arrêt brusque, instantané, dans la marche d'un mal incurable comme le sien, ne pouvait être expliqué par aucune loi physiologique, étant au-dessus des forces de la nature. C'était un régal en perspective. Aussi les collègues de M. G*** acceptèrent-ils avec empressement, et furent-ils vite tout yeux et tout oreilles.

« Je suis âgé de 31 ans, leur dit le docteur G***. Mon père est un ancien professeur agrégé d'une Faculté de médecine : j'ai suivi les traditions de ma famille en embrassant la carrière médicale. En ma qualité de médecin de la marine et des colonies, j'avais déjà fait de longs séjours dans les pays chauds; je suis resté quatre ans consécutifs en Cochinchine, puis, sans transition ni repos, j'ai été envoyé au Tonkin; c'est là que l'année dernière, à la suite d'une dyssenterie très grave, je ressentis les premiers symptômes d'un abcès du foie. Cet abcès, très volumineux, faisait saillie sur les côtes, et fut ouvert, au mois d'août 1894, par le docteur Avray, médecin principal attaché à l'hôpital d'Haïphong, où j'avais été transporté.

« Un second abcès, plus profond, suivit bientôt le premier. Il fallut, dans le courant de septembre, faire une large ouverture pour arriver jusqu'à lui et conduire le bistouri au milieu des organes les plus importants. C'est une opération très délicate et très grave.

« Malgré ce traitement énergique, le travail de décomposition, qui atteignait tout le foie, continuait ses ravages. Les plaies extérieures se cicatrisaient, mais la suppuration, se creusant une issue au travers du diaphragme, pénétra dans la plèvre, perfora le poumon et vint sortir par la bouche. Chaque jour, pendant trois mois, je vomissais des quantités considérables de pus, et je rendais parfois des morceaux de poumon gangrenés. Les organes les plus essentiels étaient altérés; je m'empoisonnais à vue d'œil. Mon teint était livide, ma physionomie décomposée; une fièvre hectique me minait rapidement. On me nourrissait avec du champagne et quelques biscuits. J'avais perdu

soixante livres de mon poids; de cent quarante, j'étais descendu à quatre-vingt livres.

« Non seulement je rendais en vingt-quatre heures une cuvette de pus, mais encore, tous les huit jours, j'étais pris de vomissements; en une seule fois, je remplissais ma cuvette. Ma situation était manifestement sans ressources. Je comprenais la gravité de mon mal, et mes collègues ne pouvaient me dissimuler toutes leurs alarmes. Les bonnes Sœurs de l'hôpital, Religieuses de Chartres, me firent faire une neuvaine à Notre-Dame de Chartres; mais je ne constatai, à la fin de la neuvaine, aucune amélioration dans mon état.

« C'est alors que ma pensée se tourna spontanément vers Lourdes: c'était la France aussi, c'était plus encore: c'était pour moi presque le foyer, la famille! C'était là que se rattachaient mes souvenirs les plus intimes et les plus chers; ce mot résonnait à mon oreille d'une façon merveilleuse et réveillait les sentiments d'une indicible espérance. Quand on se trouve perdu loin de tout ce qu'on aime, couché sur un lit d'hôpital, disputant à la mort, en pleine jeunesse, les dernières énergies d'une vie qui s'éteint, ah! l'esprit et le cœur perçoivent alors, avec une acuité que vous ne pouvez concevoir, toute lueur qui vient éclairer notre horizon; et ce fut une lueur bien douce que celle qui, partant de la grotte, vint jusqu'à moi pour me rendre le courage, en attendant qu'elle me rendît la vie.

« Les Religieuses avaient de l'eau de la Grotte. Avec elles, je commençai des neuvaines ininterrompues. Ma mère, que j'avais prévenue de la gravité de mon état, faisait prier de son côté et demandait partout des neuvaines dans les mêmes intentions. Dès ce jour, l'espoir vint soutenir mon âme. Cependant, pouvais-je guérir autrement que par un miracle, et un miracle éclatant? Il était impossible, au point de vue médical, de résister à cette décomposition générale, de réparer les organes détruits, de combler ces cavités, qui pouvaient contenir plusieurs litres de pus. Si la guérison instantanée d'une égratignure est chose impossible, si la cicatrisation superficielle demande du temps et des soins, quel temps et quels efforts de la nature ne devait pas demander la guérison de ces plaies profondes, inaccessibles à tout remède? Comment refaire ou cicatriser ce poumon gangrené?

« Il fallait un miracle! Avec l'eau de la Grotte, avec des neuvaines répétées, j'ai obtenu ce miracle. Il s'est fait chez moi non pas un retour graduel des forces, mais une transformation complète et instantanée: du jour au lendemain, toute suppuration a été tarie. Je n'ai plus rendu une goutte de pus par la bouche. Mes forces sont revenues. Je ne prenais aucune nourriture, j'ai pu m'aliter, manger d'une façon suffisante. Au grand étonnement des médecins qui me soignaient, des Religieuses même, je me suis relevé, ressaisissant en quelques heures ma vie prête à s'échapper. Quelques mois après, je m'embarquais pour la France. Ma santé ne laissait rien à désirer; j'avais regagné vingt-deux livres de mon poids.

« En France, on me croyait perdu, on m'avait proposé pour la réforme. J'ai refusé la réforme; j'ai demandé un congé, et je me propose de reprendre mon service et de repartir pour les colonies à la fin de ce congé. »

Comme les médecins qui avaient entendu ce récit demandaient à l'officier quelle avait été l'attitude de ses collègues de la marine en présence de sa guérison:

« Si vous pouviez, répondit le docteur G***, demander à tous mes confrères, à tous les chefs de service de l'hôpital d'Haïphong, ce qu'ils pensent de ma guérison, ils vous diraient qu'ils ont été renversés par ce dénouement imprévu, mais personne n'a mis en doute son caractère, ou du moins n'a cherché à l'expliquer d'une façon naturelle.

« Ma reconnaissance est sans limites. Chaque jour, je remercie Notre-Dame de Lourdes. Mon plus vif désir est de la faire connaître et de la faire aimer davantage. J'ai envoyé en Cochinchine des statues et de l'eau de Lourdes, et partout où je passerai, je veux établir le culte de la Vierge et de la Grotte. »

A L'INTRÉPIDE AUTEUR

du « Diable au XIXe Siècle »

(Après avoir fermé son livre)

Puisque le Christ en croix à terre nous prosterne,
Satan veut à son tour un encens effronté.
Le monstre à ses dévots jure d'un air paterne
Que lui seul est la Vie et la Félicité.

Des troupeaux égarés vont boire à sa citerne,
Se glissant dans la nuit et fuyant la clarté,
Il les compte aux lueurs de sa fauve lanterne
Et les parque d'avance en son Eternité!
Hélas! tu peux remplir l'Univers de ta bave;
Posant ton pied de boue sur l'Homme, ton esclave,
O maudit, tu peux faire à jamais son tourment;

Vil singe du Sauveur, noir serpent, bête immonde,
Tu peux être en effet le Prince de ce monde,
Mais Dieu, toi!... tu n'en es que le vomissement.

SALUT A DIANA VAUGHAN

Admirons les desseins du Maître de ce monde :
Un auteur intrépide et d'une foi profonde
— Que le Christ entraîna —
Nous avait dénoncé le Temple satanique
Et, de garde aux abords de l'infâme portique,
La belle Diana.

Quand l'Univers entier fixe les yeux sur elle,
— Attentif et muet — soudain la sentinelle,
Piétinant le maudit,
Montre, en le démasquant, sa repoussante face!
A genoux, ô chrétiens : auprès de nous Dieu passe
Visible, et resplendit !

Cte A. de Sparre.

Un document maçonnique

(Extrait de la *Croix de Seine-et-Oise*, 15 mars).

Nous disions dans notre dernier numéro, en nous appuyant sur le témoignage du *Temps*, organe républicain et protestant, que les francs-maçons peuplaient le parlement, le gouvernement, l'administration, et qu'ainsi ils exerçaient la plus odieuse tyrannie.

Aujourd'hui, nous pouvons placer sous les yeux de nos lecteurs un document *inédit*, qui corrobore toutes les révélations sur l'ingérence de ces sectaires dans la politique française et montre, une fois de plus, qu'ils n'ont d'autre but que de déchristianiser notre pays.

Ce document, dont l'importance n'échappera à personne, émane d'une des principales loges de la capitale, la *Clémente Amitié*, à laquelle sont affiliées de nombreuses loges de *l'étranger*, de Paris et de la province ; parmi ces dernières : le *Triangle Sacré*, de Corbeil ; l'*Amitié Discrète*, de Rambouillet ; la *Bonne Foi*, de Saint-Germain en Laye.

Il met en scène un personnage sur les bons offices duquel le F.·. Bourgeois compte évidemment, puisqu'il l'a réintégré dans l'administration. Le nom de ce fonctionnaire? Edgar Monteil, qui vient d'être nommé « contrôleur général des services extérieurs du ministère de l'intérieur » ; Edgar Monteil, qui mena naguère, dans la *Lanterne*, contre les congrégations religieuses, l'abominable campagne qu'on se rappelle ; Edgar Monteil, l'auteur du *Manuel d'instruction laïque*, œuvre impie, et de l'*Histoire d'un Frère ignorantin*, œuvre diffamatoire pour laquelle il fut condamné ; Edgar Monteil, l'ancien préfet de la République, révoqué par Constans ; Edgar Monteil, l'ancien secrétaire de Delescluzes, sous la Commune !

On va voir quel est l'esprit de ce nouvel agent du gouvernement, et ce qu'on peut attendre de l'administration épurée, rêvée par les radicaux.

Voici le document :

LIBERTÉ.·. ÉGALITÉ.·. FRATERNITÉ.·.

A.·. N.·. E.·. S.·. L.·. A.·. D.·. G.·. O.·. D.·. F.·.

LOGE FRANÇAISE ET ÉCOSSAISE

Chap.·. et Aréop.·.

LA CLÉMENTE AMITIÉ

Fondée à l'Or.·. de Paris, le 18 Nivôse, an 13
(1805 E.·. V.·.)

Homo sum : humani nihil a me alienum puto (*Térence*)
Les peuples sont pour nous des frères, et les tyrans des ennemis.
(*Chant patriotique*)

Tout homme oisif est un fripon (*J.-J. Rousseau*).
Ecrasons l'infâme (*Voltaire*).
Bien penser et bien dire ce n'est rien sans bien faire.
(*Vieille devise maç.·.*)

TEN.·. SOL.·.

de l'At.·., Temple n° 2

Le Mercredi 5 Février an 104 de la République

(E.·. M.·. 5896 — E.·. V.·. 1896)

T.·. C.·. F.·.

Nous avons l'honneur de vous inviter à venir partager vos trav.·. et à nous apporter les lum.·. et tous les renseignements qui peuvent contribuer à développer la liberté et l'émancipation des hommes.

Salut et fraternité.

Le Vénérable,
Edgar MONTEIL.

— TRAVAUX A L'ORDRE DU JOUR —

....

5. Renseignements sur la *situation politique* et sur le mouvement des loges. — 6. Batterie de D.·. en mémoire du F.·. Ch. Floquet, membre d'honneur de la L.·. — 7. Proposition contre la loi sur les associations. — 8. Adresse au Conseil de l'Or.·. relative au *personnel administratif républicain*.

....

11. Première discussion sur : L'EXPULSION DES JÉSUITES...

Toutes les communications concernant la Loge doivent être adressées au F.·. Edgar Monteil, 40, rue du Luxembourg.

TEN.·. DU 15 JANVIER

....

Remise d'une médaille d'or offerte par les FF.·. de la Loge, au F.·. Drecq, vén.·. sortant. Inst.·. des offi.·. pour l'an.·. courante.

Le Vén.·. prononce l'allocution suivante :

Mes FF.·.

Lorsque pour la première fois, vous m'élevâtes à la plus haute dignité de votre R.·. A.·. je venais d'être destitué de mes fonctions de Préfet.

Depuis la chute du Cabinet Floquet, la politique cessait d'être républicaine et je devais subir tous les écœurements que peut avoir un républicain depuis trente ans dans la bataille, sans jamais s'être écarté de la ligne droite qu'il s'est tracée.

Voyant par suite de mes fonctions la politique par ses dessous, je fus profondément étonné d'apprendre du successeur de Floquet ce que l'on pouvait demander à un fonctionnaire. Je m'entendis reprocher de ne pas avoir rendu visite aux réactionnaires de la Creuse et de ne pas les inviter à la Préfecture, de ne point être allé voir l'Evêque, d'avoir simplement déposé la carte de Préfet de la Creuse chez le curé de Guéret sans entrer chez lui. J'entendis même que s'il était admissible que le Préfet n'assistât pas à la messe, il n'était pas inutile que sa femme se montrât aux offices.

Je ne vis pas une fois le Ministre de l'Intérieur sans essuyer des observations de ce genre.

Il fallait comprendre le langage de mon chef immédiat : Voyons, Monteil, nous sommes de vieilles connaissances, agissez donc autrement et vous resterez Préfet. Vous êtes populaire dans votre département, vous avez les paysans pour vous. Qu'est-ce que ça me fait? Si vous êtes bien avec les gens riches, ceux-ci viennent à Paris, ils fréquentent les salons, ils proclament qu'ils ont un bon Préfet et moi, à la suite, je répète que j'ai un bon préfet. Si les paysans en disent autant dans leur chaumière, est-ce que ça me revient aux oreilles ? Rendez-vous donc compte de votre situation. C'est l'argent, c'est la position dans le monde qui a une influence. Il y a une organisation sociale à laquelle correspond l'organisation administrative. Composez avec le clergé, soyez coulant, c'est une grosse force... Vous avez trop ces gens-là contre vous... trop contre vous...

J'abrège. Le Ministre de l'Intérieur me parlait dans le même sens que le Président Carnot, lorsque celui-ci me disait textuellement ces paroles que j'ai déjà publiées ailleurs :

« Monsieur le Préfet, je sais, je suis sûr, j'ai des garanties que le clergé accepte la République et que les curés sont républicains. Hé bien, qu'est-ce que c'est que la grosse masse électorale, que les habitants des campagnes? Des ignorants incapables de se conduire, n'ayant aucune idée de la politique. Il n'y a dans un village qu'un homme éclairé, c'est le curé. Si le curé devient loyalement républicain, et je vous répète que cela est, c'est lui qui instruira les électeurs de ce qu'ils doivent faire, c'est lui qui les mènera au scrutin et vous voyez quelle France nous aurons. »

C'était la politique des ralliés, cette politique qui, commencée avec Carnot, poursuivie avec habileté par Constans, devait atteindre son apogée avec Dupuy (l'un et l'autre sont francs-maçons !), et ce dernier révoquait, comme j'avais été révoqué moi-même par Constans, un autre Préfet appartenant à notre atelier, not.·. F.·. Joliet, qui avait refusé de soutenir Bourlon de Rouvre, le député réactionnaire, contre le candidat républicain.

Il est bon, il est nécessaire que ces choses se sachent; et je le demande aux F.·. Maç.·. : un républicain véritable pouvait-il obéir à cette politique ?

Vous m'aviez su gré, mes FF.·., d'avoir sacrifié ma haute situation à mes idées, à nos idées communes, et ma première élection était la marque évidente de votre estime. Pendant quatre années, vous avez maintenu dans mes mains le premier maillet de not.·. L.·., et pendant ces quatre années nous avons mené la campagne opposée à celle du Gouvernement, nous n'avons cessé de crier : Sus aux cléricaux ! parce que là, et là seulement est le danger qui menace la République.

Peut-être n'avons-nous pas toujours trouvé dans ce temps-là, auprès du Conseil de l'Or.·., l'appui que nous en devions attendre. La politique du Gouvernement influençait sans doute des esprits étroits ou timorés, ou bien l'on oubliait, pour de vaines satisfactions personnelles, que la Maç.·. ne peut exister qu'en étant une force intrinsèque, qu'elle peut rompre, mais ne plie pas.

La position prise par la *Clémente Amitié* dans son indépendance d'at.·. sous la loi commune, *sub lege libertas*, devait donc être maintenue. Par elle-même puissante, elle n'avait ni à prendre des avis en dehors d'elle, ni à se dissimuler dans des collectivités. Placée, pour ainsi dire, sur un rocher au milieu de l'Océan, sur ce rocher elle doit rester, ayant sa douce plage pour les navires amis et son granit pour les noirs vaisseaux conduits par la tempête.

Telle a été la pensée maîtresse des FF.·. qui sont venus me demander de reprendre la direction de cet at.·.; mais de même que vous aviez voulu, mes ch.·. FF.·., et jamais je ne vous montrerai assez ma reconnaissance, de même que vous aviez voulu me donner un témoignage de confiance pour ma fermeté dans ma foi républicaine, lorsque j'ai été sacrifié comme Préfet à la politique des ralliés, de même quelques-uns d'entre vous ont pensé à protester contre des faits odieux dont j'étais de nouveau victime de la part des hommes noirs, de ceux qui m'avaient fait condamner jadis à trois ans de prison et treize mille francs d'amende.

Ici le F.·. Monteil raconte longuement qu'il a été dépouillé de l'héritage d'une tante, — dont, plus discrets que lui, nous tairons le nom — qui « a été entourée, obsédée par les curés et par toute une bande noire »; qu'on a mené cette tante chez un notaire et qu'on « lui a fait signer la donation de son bien à une espèce de petit vieux rabougri et difforme ». On ne comprend pas quel intérêt les curés auraient eu à faire faire une donation au profit d'un laïque, quand ils pouvaient tout aussi bien la faire faire en leur faveur ; on ne comprend pas davantage pourquoi, s'il y a eu captation, le F.·. Monteil n'en a pas poursuivi les auteurs. Mais passons.

Il ajoute :

Et vous, mes FF.·., qui connaissez cette histoire, vous êtes venus me donner une nouvelle preuve de votre amitié au moment où je subis, une fois de plus, le contre-coup de la lutte contre le cléricalisme que pas une minute dans ma vie déjà

longue, que, depuis mon enfance, je n'ai pas abandonnée un seul instant. Oui, vous savez que je suis ferme dans mes convictions et dans mes principes, que pas une persécution ne m'en a fait dévier, et j'ai été persécuté. Que dis-je, vous le voyez, on ne m'oublie pas. Les cléricaux n'oublient jamais.

Aujourd'hui on m'enlève un héritage, et je sens, dans ma lutte, courir les mensonges et les calomnies, ce que don Bazile sème, mais dont je me moque, moi, parce que je sais que je suis honnête, que je suis droit et que la mort seule arrêtera ma parole et ma plume dans leur expression pour le triomphe des idées de la F∴ Maç∴.

C'est ainsi que vous m'acceptez, c'est pour cela que vous m'avez élu. Mon élection, je l'ai portée moi-même sur le terrain politique, c'est une élection politique que vous avez faite. En avant donc la *Clémente Amitié*.

L'heure est venue d'agir plus vigoureusement que jamais, et tout nous y convie. Nous avons à la tête de la Fr∴-Maç∴ un de mes vieux collègues du Conseil municipal de Paris (1), auquel me lie une attache encore plus puissante, car nous étions côte à côte dans les prisons, lorsque les cléricaux de Versailles eurent mis Paris à sac. Nous avons au gouvernement plusieurs des nôtres, nos amis à nous tous, des hommes avec lesquels nous sommes habitués à penser, et nous pouvons bien, au moins, espérer regagner tout le terrain perdu par la République depuis la chute du Président Grévy.

Je suis certain, mes ch∴ FF∴, d'avoir votre approbation unanime en envoyant à l'heure où je prends la présidence de cette R∴ L∴, le salut de la *Clémente Amitié*, et particulièrement de ses nouveaux dignitaires, à notre Président Lucipia et au Conseil de not∴ Ord∴, ainsi qu'à nos TT∴ CC∴ FF∴ Bourgeois, Lockroy, Doumer, Mesureur, Cavaignac, Combes, Viger et Guieyesse, ministres de la République.

Hier, dans une importante ten∴ des *Inséparables du Progrès*, présidée par not∴ Ch∴ F∴ Gerville-Réache, député, notre Ch∴ F∴ Marmonnier a fait adopter une proposition tendant à l'épuration du personnel et à la protection des véritables républicains, proposition qui doit être transmise au Gouvernement par le Président du Conseil de l'Ord∴. Nous ne pouvons, je le crois, qu'appuyer énergiquement cette proposition, car nous devons attirer l'attention du Gouvernement sur les élèves des jésuites, des dominicains, de Stanislas, etc., etc., dont on peuple nos administrations. Une épuration complète du personnel, une surveillance effective dans l'armée et dans la marine s'impose au Gouvernement. Il ne faillira certainement pas à sa tâche. Qu'il marche. S'il montre qu'il marche, on le suivra, le peuple sera derrière lui, la Fr∴-Maç∴ aussi, mais nous voulons des actes républicains dans un organisme républicain.

Notre confiance en lui est entière, nous lui en faisons encore crédit. Il ne l'amoindrira certainement pas, il la détruira moins encore, et nous-mêmes, nous lui montrerons que nous voulons l'aider de tout notre pouvoir. Nous, nous marcherons. Il y a quelques jours nous avons demandé au Conseil de l'Ord∴ de provoquer *un grand congrès de tous les rites maç∴, sans distinction, et sans exclusion, des FF∴-Maç∴ de tous les pays*. Je vous demande la permission de mettre sous le maillet, à partir de notre prochaine tenue, une question que j'ai posée hier à la réunion des *Inséparables du Progrès* : l'Expulsion des jésuites. Au moment où les jésuites mènent de tous côtés une campagne de diffamation contre tout ce qui est républicain et où ils attaquent ignoblement jusqu'au Président de la République, il semble que l'heure sonne de l'observation des justes lois.

La L∴ la *Clémente Amitié* va donc demain plus qu'hier, se montrer militante ; mais nous ne devons pas oublier les efforts et le dévouement de nos anciens officiers pour la gloire et la splendeur de not∴ At∴, et, en particulier, je remercie le F∴ Drecq, mon Vén∴ prédécesseur, de sa présidence de la L∴. En remettant le maillet en d'autres mains, les FF∴ de cet atelier présents sous les colonnes se sont cotisés pour lui offrir une médaille d'or. Cette médaille lui rappellera longtemps l'attachement que nous lui portons et lui dira que nous comptons toujours sur son zèle pour aider notre L∴ à aller vers ses destinées.

J'espère que ces destinées seront grandes, que chacun de nous y aidera, notamment en nous amenant des recrues, que nous renverserons la barrière noire qui s'oppose à la solution des problèmes sociaux que comporte le mot de République, la barrière noire qui maintient encore l'esclavage de l'homme, et, pour ma part, je vous promets de m'y employer de toutes mes forces. Car c'est le soulagement de mes épreuves, cette confiance que vous avez en moi, et votre amitié est le baume versé sur les blessures que je reçois en menant le bon combat. Encore une fois, merci, mes FF∴, et maintenant, tous unis, nous pouvons crier :

En avant, la Fr∴-Maç∴, pour la République et la Libre Pensée !

Ainsi, voilà ce qui se débite dans les Loges... On n'y fait jamais de politique, affirmaient les FF∴ — On n'y fait jamais de politique, répétaient en chœur quelques bons bourgeois. Les uns étaient des imposteurs et les autres des gobeurs. Les premiers sont démasqués, maintenant, et les seconds complètement éclairés. Et comme, suivant le proverbe, un bon averti en vaut deux, nous espérons bien que tous ceux qui auront lu le document ci-dessus sauront prendre leurs précautions contre la secte maudite.

On sait quel est le but des francs-maçons : « *renverser la barrière noire* », détruire la religion catholique en France. On connaît leur cri de guerre : « *Ecrasons l'infâme !* » On connaît leurs relations avec les ministres. On sait qu'ils préparent dans leurs repaires « *l'épuration du personnel* » et que leur chef « *TRANSMET LEURS PROPOSITIONS AU GOUVERNEMENT* ». On connaît leur patriotisme, qui consiste à demander au Conseil de leur Ordre « de provoquer un grand congrès des FF∴ *de TOUS les pays* », à vouloir marcher par conséquent, la main dans la main, même avec les

(1) Le F∴ Lucipia, ancien membre de la Commune.

Italiens, même avec les Allemands, même avec nos ennemis !

En attendant ce congrès *international,* un congrès régional se prépare en Seine-et-Oise. C'est au déjeuner radical du 3 courant, paraît-il, que l'idée de réunir toutes les Loges de notre département a été lancée, pour répondre aux « provocations cléricales » (!!)

Et ces assemblées politiques sont annoncées à l'heure même où le Conseil des ministres, par une note officielle communiquée à la presse, menace de ses foudres les évêques de France qui se proposent d'aller célébrer à Reims le quatorzième centenaire du baptême de Clovis.

Le temps n'est-il pas venu, pour tous les honnêtes gens, pour tous les vrais patriotes, « d'agir plus vigoureusement que jamais », comme dit le F.·. Monteil ? Comment ? En profitant des prochaines élections municipales et *autres* pour chasser successivement du Parlement et des divers conseils du pays tous les francs-maçons, et provoquer ainsi « l'épuration », dans le bons sens du mot, du personnel gouvernemental et administratif.

ELECTEURS, LA PATRIE EST EN DANGER.

Un sermon sur le diable

Nous empruntons au *Bulletin de Notre-Dame de Pellevoisin* l'extrait suivant de l'éloquent discours prononcé par le R. P. Schauffler, à l'occasion du grand pèlerinage fait dernièrement à ce sanctuaire où notre Seigneur a laissé à sa divine Mère le soin de chasser elle-même le diable quatre fois.

Après tant de défaites, Satan n'a-t-il pas abandonné la lutte ? Tant de coups terribles ne l'ont-ils pas réduit à l'impuissance ? Sa tête si souvent écrasée par le talon virginal, essayera-t-elle encore de se redresser pour mordre ? Jetez les yeux autour de vous, regardez bien ; prêtez l'oreille aux bruits qui vous arrivent, écoutez bien. Le voyez-vous, Satan, se multipliant, se centuplant dans notre siècle, afin d'être partout à la fois ? Entendez-vous ces cris de haine et de mort qu'il profère contre Dieu et son Christ, et tout ce qui est à Dieu et à son Christ ? Ne sommes-nous pas nous-mêmes, mes frères, en même temps les témoins, les acteurs et, trop souvent hélas ! les victimes de cette lutte effroyable ? Satan semble avoir repris le sceptre du monde. Son but est toujours le même ; sa tactique n'a pas changé ; il ne s'est pas mis en peine de rien inventer de nouveau, il s'est contenté d'adapter ses moyens au tempérament de notre époque, les employant toutefois avec une recrudescence de fureur et de rage. On dirait qu'il veut tenter un dernier et plus formidable assaut parce qu'il sent prochaine sa défaite dernière.

Satan, il est dans cette législation impie qui prétend asservir les consciences chrétiennes. Elle est son œuvre. C'est de lui qu'ont pris leur mot d'ordre ceux que le peuple avait constitués les gardiens et les défenseurs de ses droits et de son bonheur. Avec Satan, ils ont médité de perfides attaques contre l'Eglise qu'ils ont dépouillée de ses libertés séculaires, au mépris de droits imprescriptibles ; contre les associations religieuses qu'ils veulent faire mourir à petit feu ou disparaître honteusement ; contre la famille qu'ils ont désorganisée et flétrie ; contre l'enfance à qui ils ont ravi la foi et l'innocence. . . . .

Regardons la montagne ; l'aurore illumine son sommet ; l'arc-en-ciel brille dans les nuées orageuses, c'est le secours qui nous vient, c'est le salut, c'est Marie, l'immortelle ennemie, la glorieuse triomphatrice de Satan. Elle nous a vus aux prises avec lui, elle descend dans la lice, elle va combattre pour nous.

MAÇONNERIE ET PATRIOTISME

Les révélations de Bismarck ont donné un regain d'actualité à la présence des Allemands dans les Loges maçonniques.

Pendant la guerre de 1870, un Allemand franc-maçon avait des chances d'échapper à l'arrestation qui menaçait tout suspect. Nous lisons, en effet, dans les *Souvenirs d'un prisonnier de guerre allemand en* 1870, le récit suivant fait par le journaliste allemand lui-même, Fontane. Il venait d'être arrêté par les habitants du village natal de Jeanne d'Arc et conduit à l'auberge, d'où on devait l'emmener à Neufchâteau,

« Au moment, écrit-il, où j'allais franchir le seuil de l'auberge, un homme de mine agréable, aux cheveux d'un blond roux, me posa la main sur l'épaule et me dit à voix basse : « Monsieur, encore un moment. » En me disant ces mots, il montrait une arrière-chambre, vers laquelle il se dirigea. Je le suivis. Aussitôt que nous fûmes seuls, il me montra un papier en tête duquel j'aperçus un triangle entouré de rayons, et dans le triangle, autant que j'en pus juger, des caractères hébraïques. « Connaissez-vous cela ? me dit-il. » Je pensais que c'était des signes franc-maçonniques. Je répondis : Non, mais je devine cependant ce que cela veut dire. — Ah ! c'est bon », répliqua-t-il. Il replia le papier et me congédia ».

Si M. Fontane avait été *fils de la veuve*, il eût été certainement relâché ; ou on aurait

facilité sa fuite. Il ne l'était pas et resta prisonnier.

En 1878, le 7 janvier, dans une tenue de la Loge n° 107 de l'obédience du suprême Conseil du Rite écossais, le *F.·.* Bassan a abordé une question très délicate, dit la *Chaîne d'Union*, et qui a reçu des solutions opposées dans différentes Loges : l'initiation des Allemands dans les Loges de France.

Le conférencier, ajoute le compte rendu de la séance, s'en est tiré d'une manière parfaite en faisant ressortir qu'il fallait envisager le cas au point de vue purement maçonnique, c'est-à-dire que le patriotisme est un sentiment qui n'a cours que dans le pays natal, tandis que la fraternité maçonnique n'a pas de frontières, et que les règlements maçonniques de tous les rites sont complètement muets sur les questions de nation, de religion, de couleur, etc. etc. ; donc, quel que soit le sentiment qui guide le maçon dans une décision tendant à rejeter les Allemands du sein des ateliers de France, et malgré le patriotisme inhérent à tout citoyen vraiment maçon, il est en contradiction avec l'esprit maçonnique.

Le F.·. Hubert, directeur de la *Chaîne d'Union*, ajoutait : « La question exposée par le F.·. Bassan est des plus délicates : je crois qu'il est mieux, pour l'heure présente, de ne pas l'agiter. Laissons à chaque Loge, le cas échéant, d'examiner ce qu'elle a à décider. » (*Chaîne d'Union*, 1878, p. 48).

L'occasion ne tarda pas de connaître l'opinion du Conseil de l'Ordre du Grand Orient. Le 20 mai de la même année, le vénérable de la Loge la Sincérité, Orient de Bordeaux, lui écrivait au sujet de la proposition d'initiative du profane *** sujet allemand, dans cet Atelier.

« Malgré une protestation isolée, mais énergique, nous avons voté la prise en considération de cette demande, car la Constitution et les devoirs que nous avons contractés dictent notre conduite.

(Extrait de la *Croix de Marseille.*)

ÇA ET LA
CHEZ
LES FRANCS-MAÇONS

(Revue des Journaux)

Le nouveau baccalauréat du F.·. Combes et l'escamotage de la liberté de l'enseignement.

La réforme du baccalauréat, proposée par M. Combes, fait partie du programme antireligieux dont la Franc-Maçonnerie gouvernementale poursuit la réalisation. Il importe de signaler les véritables tendances de ce projet de loi maçonnique, nettement indiquées dans les articles suivants, de provenances fort diverses :

Voici le projet de loi que M. Combes, en trois mois de méditations, a laborieusement préparé pour étouffer l'enseignement secondaire libre :

ARTICLE PREMIER. — Le baccalauréat, considéré comme épreuve terminale des études secondaires (enseignement classique et enseignement moderne) est supprimé.

ART. 2. — Il est remplacé par un examen de fin d'études divisé en deux parties : l'une portant sur les matières de la rhétorique ou de la seconde moderne ; l'autre sur les matières de la philosophie ou de la classe de mathématiques élémentaires, ou de la première-lettres ou de la première-sciences.

A la suite de ces examens, il est délivré, s'il y a lieu, un certificat d'études secondaires (enseignement classique ou enseignement moderne — lettres ou sciences).

ART. 3. — Les élèves des établissements de l'Etat subissent l'examen de fin d'études dans les établissements auxquels ils appartiennent devant un jury propre à chacun de ces établissements.

Pour les élèves de l'enseignement secondaire libre, pour ceux qui auront fait leur éducation secondaire dans la famille ou dans les établissements de l'Etat dans lesquels un jury propre à un établissement ne pourrait être organisé, il sera institué un jury d'Etat dont les pouvoirs s'étendront à toute l'académie.

ART. 4. — Le tarif des droits à percevoir sera fixé dans les formes déterminées par l'article 8 de la loi du 27 février 1880.

ART. 5. — Seuls les élèves munis du certificat d'études secondaires seront admis à prendre des inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur, sur la présentation de leur diplôme.

ART. 6. — Des règlements d'administration publique rendus en Conseil d'Etat, après avis du Conseil supérieur de l'instruction publique, détermineront les mesures d'exécutions nécessaires pour assurer l'application de la présente loi, notamment l'organisation et les attributions des jurys d'examens.

Le ministre n'ose pas supprimer carrément la liberté d'enseignement ; il prend le moyen hypocrite si cher aux sectaires, il mettra seulement les établissements libres dans l'impossibilité de résister à la concurrence des lycées et collèges en les plaçant dans ce que M. Combes appelait lui-même une *position un peu défavorable*. Que M. Combes rétablisse donc le monopole, ce sera plus franc.

(*La Croix de Paris*, 14 et 15 février.)

Mais deux difficultés surgissent, une difficulté d'ordre scolaire et une difficulté d'ordre social.

Il est à craindre, tout d'abord, que ces diplômes

soient distribués avec une facilité déplorable.

Le professeur a un intérêt de métier à ce que sa classe paraisse bien faite, à ce que ses élèves paraissent instruits. Son mérite pédagogique se mesurera au nombre de ses élèves qui obtiendront le certificat d'examen.

S'il délivre lui-même ce certificat, il sera porté à le prodiguer. Si ce certificat est délivré par ses collègues, il sera porté à insister auprès d'eux pour qu'ils le prodiguent, à charge de revanche.

L'intérêt professoral ouvrira donc une brèche par où passeront tous les cancres. Et ce n'est rien encore.

Le proviseur est intéressé à ce que son lycée fournisse le plus grand nombre possible d'élèves munis d'un signe quelconque établissant qu'ils ont reçu une bonne éducation. Le proviseur pèsera donc sur ses professeurs pour qu'ils soient indulgents.

Enfin, et voici la difficulté d'un ordre social, comment s'y prendra-t-on avec l'enseignement libre? Nous n'espérons pas qu'on accorde aux professeurs libres le droit de munir eux-mêmes leurs élèves d'un certificat équivalent au diplôme de bachelier délivré par les Facultés de l'Etat. Ce serait trop beau. Ce serait le couronnement de la fameuse loi de 1850, la loi Falloux.

Nous espérons qu'on reculera devant cette iniquité d'obliger leurs élèves à passer leurs examens devant les professeurs des lycées, car ce serait tuer l'enseignement libre.

(Extrait d'un article de M. Cornely, dans *le Gaulois*.)

Les élèves de l'enseignement libre porteront comme une tare indélébile, au gré de certain parti, la marque de leur lieu d'origine. Un bachelier actuel est un bachelier, rien de plus. Quand il s'inscrit à l'Ecole de droit, à l'Ecole de médecine, nul ne sait d'où il vient. Un élève de l'enseignement libre sera demain, en vertu de ce projet, un suspect devant les administrateurs radicaux, jusqu'à ce que, grâce à un tour de roue de la fortune, il redevienne un privilégié devant un gouvernement réactionnaire. On ne reconnaît plus là l'esprit de la Révolution française, l'esprit hostile aux distinctions de classes, l'esprit largement et droitement égalitaire, dont l'avènement est l'honneur du monde moderne.

(Extrait du *Temps*.)

*
* *

Haine et vengeances maçonniques

On nous écrit de Rome le fait suivant, qui est un exemple typique des actes criminels et vraiment inspirés par un délire sectaire que la vue d'un crucifix peut provoquer chez les fanatiques de Satan.

Dernièrement, la Société catholique ouvrière de Monte Rotondo célébrait sa fête annuelle, et, bannière en tête, défilait dans la rue. Cette bannière, de couleur blanche, est ornée d'une croix, avec ces mots en exergue : Foi, Espérance, Charité.

Un des fils de la Veuve, exaspéré par la vue de la Croix, saisit un fusil et tira en visant la bannière, au risque de blesser ceux qui l'entouraient.

L'étendard fut atteint, et la déchirure faite par la balle, comme une blessure d'honneur, sera pieusement respectée. Le trop irascible maçon est poursuivi correctionnellement. Mais Crispi et Lemmi lui octroieront une batterie d'honneur.

(*La Croix* de Paris, 12 février.)

On se rappelle la conversion de M. Doinel, le savant archiviste d'Orléans, qui a abandonné les rêveries des gnostiques et la franc-maçonnerie pour rentrer dans le sein de l'Eglise.

Pour se venger, les sectaires lui avaient d'abord interdit de continuer ses conférences publiques à Orléans, et voici qu'à la suite d'articles haineux du *Républicain orléanais*, M. Doinel est renvoyé en disgrâce, archiviste à Carcassonne. C'est ainsi que les francs-maçons appliquent l'article de leur règlement :

« Nul ne sera inquiété, *même* pour ses opinions religieuses. »

Lâches hypocrites!

(*La Croix* de Paris, 19 février.)

Le Comité antimaçonnique de Colombes avait organisé une conférence où M. Paul Nourrisson, avocat à la Cour d'appel de Paris, devait parler de la Franc-Maçonnerie, ennemie du peuple. A cet effet, le Comité avait loué la salle de la bibliothèque, attenante à la mairie, qui est la salle habituelle des conférences les plus variées.

Mais, au dernier moment, sur l'injonction du Conseil municipal, le maire a retiré l'autorisation, parce que, a-t-il dit, on *allait mal parler de la Franc-Maçonnerie*. Voilà qui montre bien la peur que cause aux sectaires le mouvement de l'opinion publique qui se dessine contre eux.

(*La Croix* de Paris.)

On lit dans le *Monitor Popular* de Guyaquil la nouvelle suivante :

D'après des nouvelles tout récemment reçues, les Frères de la Doctrine chrétienne se sont vus obligés de sortir de la capitale. Le motif qui aurait déterminé une pareille exécution serait que les Frères se sont refusés à faire chanter leurs élèves « en l'honneur du Chef Suprême de la République. »

*
* *

Le ministère Bourgeois et la Franc-Maçonnerie

En recevant, le 23 février, la « très nombreuse délégation des loges maçonniques de Châlons et de Reims venue pour présenter au président du Conseil l'assurance du dévouement de la Franc-Maçonnerie aux institutions républicaines », M. Bourgeois a déclaré — disent les journaux — « *qu'il portait hautement le drapeau de la Franc-Maçonnerie, qui est celui de la fraternité humaine* ».

Pour quiconque n'est pas encore totalement abruti, ce pompeux jargon signifie tout simplement que M. Bourgeois se souvient qu'il est redevable de sa haute situation politique à la Franc-Maçonnerie, et qu'il est toujours aux ordres de la secte, à laquelle il doit tout. Notre président du Conseil n'est point un ingrat, comme certains autres, et, comme il est de plus un ambitieux et un habile, il ne veut pas s'exposer à ce que quelque

F∴ intransigeant, comme le F∴ Colin-Roudier, lui fasse rappeler que le « drapeau maçonnique » est surtout un tablier, emblême de domesticité que doivent porter, jusqu'à la mort, tous les agents sans exception de la Maçonnerie, même les chefs de gouvernements.

Les paroles citées plus haut de M. Bourgeois ne sont donc point la réponse banale d'un ministre à une délégation quelconque, mais bel et bien un public hommage de reconnaissance pour le passé, un acte solennel de soumission et de vasselage pour l'avenir.

Tout cela n'a, d'ailleurs, rien de nouveau ni de surprenant pour nous. Il faut se laisser endormir comme une simple alouette au miroir des contingences et des banalités de la politique courante pour ne point apercevoir que le ministère actuel — comme à peu près tous ceux qui l'ont précédé, mais d'une façon plus nette peut-être et plus évidente encore — ne représente au fond, sous le verbiage illusoire de ses déclarations et le clinquant de ses attitudes, rien autre chose que des coteries et des sectes.

La fausse austérité du parti huguenot y est affichée par MM. Cavaignac et Ricard, qui parlent sans cesse d'épurer le Parlement et la République, mais qui ne sont encore jusqu'à présent que des épurateurs d'intention.

Quant à la Franc-Maçonnerie, elle y a plus spécialement ses hommes-liges et ses serviteurs les plus qualifiés en la personne de M. Bourgeois et de M. Doumer, ministre des finances.

L'extraordinaire fortune de ce dernier n'est-elle pas la plus étonnante preuve de la toute-puissance des Loges en matière politique?

Sur l'actif passé maçonnique de ce réformateur financier, je retrouve quelques lignes bien curieuses, publiées dans l'*Echo Soissonnais* du 24 mars 1895, par M. Léon Ringuier.

Notre confrère raconte qu'en 1885 ou 1886, il eut l'occasion de déjeuner avec M. Doumer, qui était l'invité de son parent, Ernest Ringuier, député de Soissons, mort en 1888. Puis il ajoute :

« Doumer, dont l'éducation n'a pas été faite par Madeleine Brohan et qui est loin d'être un convive aussi intéressant que Dumas père, n'a pendant tout le déjeuner parlé que de lui.

« Et je me souviens parfaitement que Doumer a surtout fait étalage de la fonction de *rapporteur du budget des Loges*, qui venait de lui être confiée.

« Il nous a dit que son rapport sur le budget des Loges maçonniques était un travail considérable et qu'il allait s'installer huit jours à Paris pour l'exécuter.

« Il est donc avéré que les Loges maçonniques, qui ont un budget important à établir, possèdent des sommes importantes.

« Et pas un de ces 150 malheureux droitiers ne savait cela, tandis que les 300 Francs-Maçons qui ont entendu Doumer affirmer avec aplomb que les Loges ne possèdent rien, ont dû mentalement se dire :

« Quel blagueur ! »

Depuis cette époque, M. Doumer a obtenu de l'avancement.

Il a abandonné à d'autres le soin de rapporter le budget des Loges pour s'occuper d'équilibrer le budget de la France.

Mais son prurit de réformes ne l'empêche point de se rappeler qu'il porte le « tablier maçonnique », et l'un de ses derniers actes d'épuration a été de remplacer à la direction de l'Enregistrement, par son ami personnel et collaborateur M. Fernand Faure, M. Liotard-Vogt, qui se montrait, paraît-il, trop conciliant dans l'application de la loi d'abonnement.

M. Liotard-Vogt est, d'ailleurs, un vieil opportuniste protestant, aussi peu sympathique que possible; mais il paraît que l'âge lui avait enlevé une partie de son ancienne vigueur, et ce serait en raison de sa modération relative vis-à-vis des congrégations qu'on l'aurait prié de céder la place à M. Faure, en lui donnant, cela va sans dire, une grasse compensation...

Ces petits incidents, qui passent inaperçus dans le tohu-bohu de la parade parlementaire, jettent une curieuse lumière sur les tendances secrètes d'un gouvernement qui vante quotidiennement son amour de la justice et sa passion de l'égalité.

Ils expliquent à merveille que M. Bourgeois, président du Conseil, n'hésite pas à proclamer devant les délégués des Loges de Châlons et de Reims qu'il est fier de porter le drapeau de la Franc-Maçonnerie, société secrète, tandis que, il y a quelques semaines, la Ligue antisémitique du commerce poitevin n'a pu arriver à se faire recevoir par M. Mesureur, ministre du commerce, sous prétexte que cette association de commerçants n'est pas autorisée, ni même, prétendait le Préfet, autorisable !

A. de Boisandré.

(*Libre Parole*, 25 février.)

***

Les F∴ M∴ Ardennais

Un journal maçon le *Petit Ardennais*, imprimait le 17 février les lignes suivantes, qui se passent de commentaire :

La loge maçonnique de Charleville tenait sa réunion mensuelle dimanche dernier, à l'heure même où les rares cléricaux de notre ville dormaient tranquillement à l'église pendant que se chantaient les vêpres.

Après la réunion, alors que tous les francs-maçons, au nombre d'une soixantaine, se trouvaient dans la salle des banquets, un des membres de la Loge communiqua à tous les frères une dépêche télégraphique ainsi conçue :

« Paris, 16 février, 2 h. 25.

« La situation n'a pas changé depuis hier soir.

« Le conflit entre les ministres et le Sénat continue.

« Les ministres, dans leur réunion de ce matin, ont décidé de ne pas se retirer.

« Ils se présenteront jeudi devant la Chambre. »

Cette dépêche, lue après la séance, fut accueillie par une triple salve d'applaudissements.

Immédiatement, un frère propose d'envoyer une adresse à M. Léon Bourgeois, président du Conseil des ministres.

Cette motion reçut l'approbation générale et une lettre de félicitations signée par tous les maçons fut adressée au ministre de l'intérieur. La

Loge tout entière engagea le ministère à tenir haut et ferme le drapeau des revendications démocratiques et sociales, etc.

En effet, les sénateurs en confirmant leur vote du 11 février, montrent leur ferme volonté d'entrer en lutte avec les élus du suffrage universel et partant avec la démocratie républicaine et socialiste.

Ces imprudents vieillards rendent à la République un signalé service. Ce conflit nous l'attendions, nous le souhaitions depuis longtemps.

....

Messieurs les sénateurs, bravo et merci ! Quant à nos ministres, qu'ils conservent leurs portefeuilles, qu'ils marchent en avant et nous crions avec les francs-maçons ardennais : Vive la République démocratique et sociale ! *Jack.*

*
* *

La soutane de M. Combes

Après les plaisantes indications fournies l'autre jour à la tribune par M. de Bernis, qui fut jadis puni par M. l'abbé Combes pour n'avoir pas assez bien fait sa prière, il n'est plus permis d'ignorer que le ministre actuel des cultes s'honora jadis de porter la soutane.

C'est sous le costume ecclésiastique qu'il suivit les cours de la célèbre école des Carmes quand il vint à Paris pour se préparer à la licence.

Puis les idées de M. Combes tournèrent. Sans abandonner encore la religion et ses pratiques, il se crut engagé dans une voie qui n'était pas faite pour son esprit ambitieux et, afin de marquer son premier pas dans une voie nouvelle, il déposa la soutane.

Deux ans, d'aucun disent même trois, s'étaient écoulés depuis cette laïcisation de costume quand M. Combes s'avisa de soutenir sa thèse de doctorat, dont l'examen devait se faire à l'Académie de Caen.

Que se passa-t-il alors ? La légende qui pourrait être de l'histoire, raconte qu'un ami, très sérieux (qu'eût-il fait s'il eût été facétieux ?) crut lui rendre service en exprimant le regret que, pour la circonstance, il ne fût plus abbé.

— Pourquoi cela ? fit M. Combes intrigué.

— Mais parce que les candidats au doctorat ès-lettres étant rares parmi les ecclésiastiques, ceux qui se présentent sont généralement traités avec une faveur marquée par les examinateurs.

— Vraiment ?

— Oui. Il y a sans doute en leur faveur un préjugé de bonne préparation qui leur est des plus utiles !

— Eh bien ! mais qu'à celà ne tienne !

— Tu dis ?

— Je dis : qu'à cela ne tienne, je redeviendrai l'abbé Combes pour un jour.

Et de fait, M. Combes reprit sa soutane pour le jour des examens, qui lui furent d'ailleurs favorables. On dit même que sur la couverture de la thèse s'étalait pompeusement le nom de M. *l'abbé* Combes ! (Extrait de *la Vérité*).

*
* *

Une fête solsticiale au Grand-Orient

Nous revenons sur cet événement maçonnique, dont il a déjà été question dans notre précédent numéro. Toute la presse s'en est émue, et les commentaires qu'il a suscités méritent d'être signalés, comme l'éloquente expression de la juste indignation que doivent éveiller dans les âmes chrétiennes d'aussi impudentes manifestations.

On lit dans le *Temps*, à la date du 2 mars le récit suivant :

Hier soir a eu lieu au Grand-Orient de France, la fête solsticiale d'hiver de la loge la Justice. Après un concert, un banquet a réuni 250 frères et profanes. La présidence de cette solennité qui, les années précédentes, était réservée à M. Charles Floquet, avait été offerte, cette année, au colonel Sever, député du Nord.

A la table d'honneur avaient pris place autour de lui, M. Rocher, vénérable de la loge, tous les anciens vénérables, MM. Opportun, conseiller municipal ; Berger, secrétaire général du Grand-Orient ; Edgard Monteil, Leconte, députés ; Delpech, sénateur ; Tinière, président de l'orphelinat maçonnique ; Nicolas, chef de cabinet adjoint du ministre des finances.

Au dessert, le secrétaire excuse le *frère Léon Bourgeois*, président du Conseil, qui accompagne le *frère Félix Faure* en voyage, *et tous les ministres* ainsi que le frère Lucipia, président du Conseil général, parti en Belgique pour célébrer à Mons le 175e anniversaire de la loge de cette ville, fondée par le Grand-Orient.

Puis le colonel Sever prend la parole et conseille à tous les républicains de s'unir pour soutenir le ministère.

« Nous assistons, dit l'orateur, à ce spectacle « que droitiers et modérés sont unis pour renver- « ser le ministère républicain. Mais vous vous « rappelez toutes les adresses de félicitations qu'il « a reçues. Ces témoignages parlent plus haut que « toutes les manifestations de commissions du « budget quelconques. »

« Le colonel Sever termine en demandant l'institution d'un *parlement maçonnique siégeant en permanence* à côté de l'autre parlement et prêt à parer à tous les dangers.

« Après lui, M. Tinière, membre du conseil de l'Ordre, déclare que, « si le conseil de l'Ordre « venait à disparaître, il pourrait être remplacé « par le conseil des ministres ». Il ajoute :

« En un mot, la situation est exceptionnelle « pour les maçons. *On pourrait fonder une loge à* « *l'Elysée, le nombre des maîtres serait suffisant* ; « *le vénérable serait tout indiqué.* »

« L'orateur conclut en disant que le conseil de l'Ordre doit soutenir le ministère et qu'il n'y faillira pas.

« Un bal a terminé la soirée. »

Le Monde, citant ce récit, le fait suivre des réflexions suivantes, auxquelles nous nous associons pleinement :

Nous avons noté récemment et à différentes reprises, les témoignages irrécusables que la Maçonnerie nous livre elle-même et qui montrent à quel point elle domine aujourd'hui le gouvernement de la France. Mais le court récit que l'on vient de lire et qui a tous les caractères d'une exactitude impartiale, ajoute encore des clartés nouvelles aux démonstrations déjà faites.

Ils sont étranges en effet les discours dont on vient de lire une brève analyse ; ils font entrevoir

les vraies raisons, les vrais motifs de cet accompagnement de M. Bourgeois imposé au Président.

N'est-il pas manifeste que M. Félix Faure, qui au fond n'inspire aux « Frères » qu'une confiance du second degré, est tenu en tutelle et surveillé étroitement par son ministère ? Si les journaux radicaux et socialistes le ménagent maintenant, il est pareillement évident que c'est en vertu d'un mot d'ordre. Enfin, n'est-il pas aujourd'hui clair comme le jour que M. Félix Faure ne sera maintenu à la présidence que juste le temps nécessaire pour préparer l'élection d'un candidat qui soit pour la Secte un candidat tout à fait sûr et de tout repos ? « Surveillance et candidature » voilà l'explication du co-voyage de M. Bourgeois et le secret de ces vivats *spontanés* qu'un art ingénieux a égrenés le long de la route, et qui saluent le président du conseil quelque peu au détriment du président de la République.

Mais que doit-on penser de cet ancien colonel, aujourd'hui député, franc-maçon émérite qui, sans souci de la Constitution et des lois, propose ainsi qu'une chose toute naturelle l'institution d'un parlement maçonnique permanent, ayant pour mission de surveiller les deux Chambres et d'aviser en temps opportun ? Comme cela vous a un parfum de jacobinisme, de révolution et de coups d'Etat ! Ce n'est encore qu'une proposition, qu'un vœu, dira-t-on, oui, mais quelle révélation sur l'état d'esprit des loges ! Et de quelle lumière ce simple vœu éclaire la situation politique présente de notre malheureux pays !

L'ensemble de tous ces faits et de tous ces témoignages constitue un avertissement, et cet avertissement doit être pris au sérieux avant qu'il soit trop tard.

Aujourd'hui, il est démontré que le Grand-Orient, avec les loges de son obédience réparties sur tout le territoire, s'apprête à jouer le rôle de l'ancienne société des Jacobins. Si l'on veut revoir les temps dont ce nom évoque la vision, la chose est facile : il n'y a qu'à laisser faire et qu'à laisser passer, car dès à présent, nous sommes en révolution.

F. Levé.

De son côté M. A. de Boisandré commente ainsi dans la *Libre Parole*, avec sa verve spirituelle accoutumée, le récit du *Temps :*

Mgr Gouthe-Soulard a été traîné dans la boue par toutes les feuilles plus ou moins dévouées au Grand-Orient, pour avoir dit que la France était, non en république, mais en Franc-Maçonnerie. Si lesdites feuilles ont une faible idée de ce qu'on appelle vulgairement la bonne foi, je suppose qu'après ce qui s'est passé dimanche soir à la fête solsticiale d'hiver de la Loge la Justice, elles tiendront à honneur d'adresser au prélat leurs plus plates excuses.

Le simple compte-rendu de cette cérémonie est à lui seul plus éloquent et plus significatif que dix volumes sur la question.

Après un toast porté au président de la République par le vénérable Rocher qui profite de l'occasion pour rappeler en même temps le souvenir du F∴ Floquet, M. Nicolas, chef adjoint du cabinet du ministre des finances, se lève et prend la parole :

Je vous prie, dit-il, d'excuser M. Doumer qui croyait pouvoir, ce soir, vous parler dans une réunion, autrefois présidée par son ami et son maître, M. Charles Floquet ; mais vous connaissez les exigences du pouvoir.

M. Doumer est retenu au ministère de l'intérieur par des travaux profanes. Quand je dis *profanes*, je me trompe, CAR CE SONT PRESQUE DES TRAVAUX MAÇONNIQUES.

Vous savez que M. Bourgeois accompagne le président de la République dans son voyage et qu'il a confié le ministère de l'intérieur à M. Doumer. C'est seulement à cause de cela que le ministre des finances n'est pas auprès de vous ce soir, car il est obligé de se tenir en permanence au ministère de l'intérieur; mais il m'a chargé de vous dire combien il était de cœur avec vous et que tout son dévouement était acquis à votre cause.

« *M. Gadaud disait un jour que la République était la Franc-Maçonnerie découverte, et la Franc-Maçonnerie la République couverte. Je crois que cette formule n'a jamais été plus vraie qu'en ce moment ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire la liste des ministres et de se rappeler que l'on a vu affichée, sur tous les murs de France, une déclaration ministérielle qui contenait les premiers articles de notre programme maçonnique.* »

A peine le beau Nicolas a-t-il terminé son laïus, que M. Tinière, directeur de l'Orphelinat maçonnique, y va d'un petit speech non moins suggestif que le précédent :

« La situation est exceptionnelle pour les Maçons », dit-il, et, finement, il ajoute :

« ON POURRAIT FONDER UNE LOGE A L'ELYSÉE; LE NOMBRE DES MAITRES SERAIT SUFFISANT, LE VÉNÉRABLE SERAIT TOUT INDIQUÉ. »

Enfin, c'est le tour du président, le colonel Sever, qui entonne le cantique obligatoire en l'honneur du ministère épurateur porté par la Franc-Maçonnerie au pouvoir.

Naturellement, personne ne lui répond que le ministère épurateur n'a encore rien épuré du tout, et que, d'ailleurs, ce ministère, pour absolument maçonnique qu'il soit, ne l'est ni plus ni moins que les ministères Ribot ou Dupuy, par exemple, qui connaissaient également l'acacia.

Personne ne riposte que l'enthousiasme des fils de la Veuve pour le ministère actuel vient uniquement de ce que les délégués du G∴ O∴ au Pouvoir sont peut-être des agents plus actifs et plus résolus que leurs prédécesseurs, et aussi de ce que la Franc-Maçonnerie a toujours eu pour habitude de lécher les bottes des gouvernants, quels qu'ils soient.

Le F∴ Sever — qu'il ne faut point confondre avec le F∴ Terrible — est, au contraire, applaudi par de triples batteries retentissantes et il en abuse pour stigmatiser en terminant « les forces de la réaction coalisées pour donner un dernier assaut à la République et à notre Ordre, qu'elles confondent dans la même haine. »

— « Il est urgent, s'écrie-t-il, *d'instituer un Parlement maçonnique siégeant à côté de l'autre Parlement et prêt à parer à tous les dangers.* »

Beaucoup de FF.·. ont, paraît-il, été d'avis que le F.·. Sever allait un peu loin, et qu'un Parlement maçonnique à côté du Parlement politique risquerait de faire double emploi...

Quant à nous, aux déclarations ci-dessus reproduites, nous ne voulons ajouter que cette simple réflexion :

Les hommes qui proclamaient ainsi dimanche, *inter pocula* (ne pas composer : Cocula) le triomphe complet de leur coterie, que représentent-ils, au juste, comme puissance réelle, comme force numérique ?

Vingt mille individus environ, parmi lesquels quelques centaines d'ambitieux plus ou moins habiles, et des milliers d'imbéciles et d'abrutis comme on en chercherait vainement autre part !

Et c'est par ça que les millions de catholiques français se laissent traiter comme les planteurs n'auraient pas osé traiter leurs nègres !

A. de Boisandré.

*
* *

Les découvertes du « Figaro »

Il n'est pas jusqu'au *Figaro* qui ne commence à s'apercevoir que les Francs-Maçons deviennent encombrants et indiscrets.

Ils ne perdent, depuis longtemps, dit-il, aucune occasion de se présenter comme une puissance de l'Etat, comme un corps non seulement constitué régulièrement, ayant des droits et des pouvoirs d'un ordre particulier, mais privilégié. Dans des cérémonies publiques, l'usage s'est établi de donner aux francs-maçons une place et un rang à part que ni le décret de Messidor, évangile de l'étiquette républicaine, ni le protocole n'avaient prévus.

On pourrait croire jusqu'à présent que ces manifestations n'avaient d'autre objet que de vexer les catholiques, les protestants et les israélites, d'élever autel contre autel et d'opposer aux religions reconnues une sorte de culte nouveau. Envisagées de la sorte, elles apparaissent comme un peu naïves et comme tout à fait inoffensives. Mais voici que les prétentions maçonniques prennent un tout autre caractère, Elles tendent visiblement, non seulement à asservir les pouvoirs publics à l'influence de la secte, mais à superposer au gouvernement légal une sorte de gouvernement occulte.

Dans une réunion fort solennelle tenue avant-hier au Grand-Orient et à laquelle deux ou trois de nos ministres, dont le président du Conseil, se sont excusés de ne point assister, un initié. pourvu d'ailleurs d'un siège à la Chambre, a émis la pensée d'instituer un Parlement maçonnique siégeant à côté de l'autre Parlement afin de le surveiller. Il ne faut pas trop rire de cette audace. Ce sont toujours les minorités entreprenantes qui fondent les tyrannies. D'ailleurs, nos hommes publics font preuve d'une telle docilité à l'égard des Francs-Maçons, qu'ils les encouragent à tout oser. M. Félix Faure a accepté publiquement à Lyon un bijou maçonnique que la Loge lui offrait. Si l'archevêque lui eût offert une médaille bénite, il l'aurait certainement repoussée.

Ce sont les esprits libres qui doivent réagir contre cet entraînement du servilisme. Le jour où quelques citoyens courageux auront le courage de siffler les francs-maçons, l'influence de la secte s'évanouira dans le ridicule. Il ne nous déplairait pas de commencer.

Depuis le *Figaro* a fait une autre découverte importante ; il écrit le 22 mars :

« Une curieuse nouvelle arrive jusqu'à nous ; il paraît que le gouvernement, qui ne recule devant aucun sacrifice, a imploré le concours officiel des Loges maçonniques en faveur de l'impôt sur le revenu.

« Les loges ne pouvaient moins faire pour M. Doumer, qui est un des grands-maîtres de l'ordre, et déjà un certain nombre de députés ont reçu de tous les grands et petits-Orients, dont ils peuvent dépendre comme francs-maçons, l'ordre formel d'avoir à prêter main-forte au F.·. Doumer dans l'embarras...

« C'est la première fois, ajoute *Figaro* cependant, qu'avec un si bel ensemble toutes les Loges tirent le cordon en faveur d'un ministère, et le fait méritait d'être signalé, autant pour faire ressortir le zèle des très chers FF.·. que pour mettre en évidence la faiblesse d'un gouvernement réduit à de tels expédients. »

Erreur, *Figaro*, lui dirons-nous avec *la Croix*, ce n'est pas la première fois que les Loges viennent sauver le ministère et que M. Brisson pousse le cri de détresse. Voilà vingt ans bientôt que pareil fait se produit.

Nous sommes en Franc-Maçonnerie, c'est certain.

*
* *

Les aveux de la secte

Vendredi soir (écrit *la Croix* le 5 février), c'était distribution de prix au Gr.·. Or.·. de France, 17, rue Cadet, sous la présidence du F.·. Lucipia, président du Conseil de l'Ordre.

Les FF.·. Mesureur et Guieysse, ministres, étaient présents.

Or, dans son discours de bienvenue, le F.·. Desmons a dit à leur adresse :

« Jusque-là, les FF.·. élevés au pouvoir grâce à la Franc-Maçonnerie, s'empressaient, sitôt arrivés, d'oublier les engagements qu'ils avaient pris dans son sein.

« Aujourd'hui nous avons la satisfaction de constater que **les ministres au pouvoir lui sont fidèles**, ainsi que l'atteste la présence ici de deux de leurs membres.

« — Oui, oui, a répondu le F.·. Mesureur, en renchérissant encore, **nous sommes décidés à tenir nos serments.** »

Ces paroles, dont nous garantissons le sens, sinon le texte, ont été échangées, répétons-le, vendredi soir au G.·. O.·. de France.

Une preuve de plus que nous sommes, suivant le mot de Mgr d'Aix, non pas en République, mais en Franc-Maçonnerie.

*
* *

Conférence maçonnique à Bergerac

En une conférence maçonnique à Bergerac, dimanche dernier, à laquelle assistaient le sous-préfet et le maire, le F.·. Grobel, a dit que la

Franc-Maçonnerie n'est pas ennemie du *catholicisme*, mais seulement du *cléricalisme*.

Cependant le F∴ Courdavaux, professeur à la Faculté de Lille, avait dit avant lui à la loge l'*Etoile du Nord*, le 8 mai 1890 :

« La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est purement officielle, subtile, pour les besoins de la tribune.

« Mais ici, en Loge, disons-le hautement pour la vérité : **Le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un.** »

Nous laissons au F... Grobel et au F∴ Courdavaux, le soin de se mettre d'accord.

***

Une loge de la Ciotat tombée en sommeil

— Triste! triste! trois fois triste!!!
— Quoi donc?
— Vous ne savez pas?
— Non, je ne sais rien.
— Eh! bien la Loge va fermer.
— Quelle Loge? celle des *nourriqouns?*
— Pas précisément, celle des Francs-Maçons; la Loge du boulevard Guérin. Plus le sou en caisse, paraît-il. Pas moyen de correspondre avec les F∴ et amis du dehors; personne ne veut avoir de rapport avec eux. Sur les 18 membres qui composaient la Loge, 8 n'assistaient jamais aux séances.

Et l'infortunée Loge va disparaître, en argot maçonnique : elle va *tomber en sommeil*. Qu'elle reste dans sa léthargie : ce n'est pas nous qui la pleurerons. Tout de même, Misraïm, que doit-il en penser! Et Memphis doit être dans la désolation. Le Grand Maître de l'Ordre, le Maître d'armes napolitain Pessina, quand il apprendra cela, sera sûrement navré!

On dit que la *Libre-Pensée*, parti anti-clérical, dont nous donnerons quelque jour la liste, et qui siège ordinairement dans le sous-sol du *Parti ouvrier*, va occuper le local devenu vacant.

Cette Société compte 42 membres sur lesquels 4 seulement sont de La Ciotat, tous les autres sont des étrangers.

Au premier rang notons : *Pincette*, l'éminent orateur des enterrements de chiens, et l'*Esquinas émancipé* qui fait fonction de trésorier.

Pour faire partie de cette société, il faut auparavant faire un testament déclarant que l'on veut être enterré civilement, comme une brute.

Mais ces sectaires-là n'auront pas plus heureuse fin que leurs devanciers : le peuple commence à voir clair dans leur jeu et il les juge à leur juste valeur.

(Extrait de *La Croix de Marseille*, 13 mars.)

***

Moralité maçonnique

La Croix d'Avignon a signalé au commissaire de police ainsi qu'au procureur de la République d'Avignon, l'étalage indécent de gravures obscènes à une vitrine.

Elle leur a rappelé la loi :

Art. 21 de la loi du 24 juillet 1881. — L'outrage aux bonnes mœurs commis par l'un des moyens énoncés en l'article 23 *sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 16 francs à 2.000 francs. Les mêmes peines seront applicables à la mise en vente, à la distribution ou à l'exposition des dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes. Les exemplaires de ces dessins, gravures, peintures... exposés aux regards du public, mis en vente... seront saisis...*

Une loi postérieure a porté le maximum de l'amende de 2.000 à 3.000 francs contre quiconque aura commis le délit d'outrage aux bonnes mœurs *par la mise en vente, l'offre, l'exposition, l'affichage... sur la voie publique ou dans les lieux publics... de gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes.* (Art. 1er de la loi du 2 août).

Rien n'y a fait; les deux magistrats n'ont pas bougé!.....

La vitrine est celle d'une librairie..... maçonnique.

(*La Croix*, 26 février.)

***

Est-ce une manœuvre maç∴?

On écrit à *la Croix de Paris* d'une ville de l'Ouest :

« Un photographe est passé dans nos contrées, tirant les enfants des écoles; il se disait chargé de cette mission par le gouvernement. Vingt autres photographes feraient la même chose dans d'autres parties de la France, pour rapporter au centre (maçonnique) la collection complète des écoles françaises.

« Des religieuses d'une école non encore laïcisée me montraient, émerveillées, sur une carte, leurs enfants, et sur une autre, ceux de l'instituteur.

« Seulement voici ce que j'ai remarqué :

« Dans chaque groupe on avait fait tenir par un enfant une ardoise où était inscrit en lettres très visibles, à la craie, le nom de la commune.

« Dans le groupe des enfants de l'instituteur, ce nom était *seul*; dans le groupe des enfants des Sœurs, il était accompagné d'un S, d'une croix et d'une fleur de lys.

« Ne serait-ce pas une espèce d'enquête?... »

— De la part d'un gouvernement maçonnique rien ne doit nous étonner.

***

Un baptême civil

Pour la deuxième fois, la ville de Montataire (Oise), vient d'avoir le spectacle d'une scène bouffonne qui aurait fait le bonheur de Molière.

C'était un baptême, ou plutôt, ce mot ayant un son clérical qui offusque certaines oreilles, une *adoption* civile et laïque. Un innocent enfant de 10 mois était baptisé, adopté civilement : adoptant ou parrain, le maire de l'endroit; adoptante ou marraine, Mlle D., fille d'un conseiller municipal de Creil; baptistère, la salle de la mairie, neutre en temps ordinaire, mais qui se départit volontiers de ce caractère, quand il s'agit de cérémonies maçonniques. Assistants, nombre de maires, adjoints, conseillers municipaux, que c'était... comme un bouquet de fleurs!

Le père de l'adoptante, président de la fédération maçonnique de Creil et de la fédération des sociétés de libre-pensée du département de l'Oise a fait un discours où, sous prétexte d'histoire, de

philosophie, de théologie et de morale, un dicours où les perles abondaient. Résultat : une quête qui a produit, au profit des écoles laïques, l'énorme somme de 27 francs ; le *Journal de l'Oise*, émerveillé, demande ce que chacun des nombreux et notables invités a bien pu donner et conclut que francs-maçons et libres-penseurs délient plus facilement leur langue que les cordons de leur bourse.

Un banquet et un bal ont terminé la fête.

Pauvres gens !

(*La Croix*, 26 mars.)

*
* *

Le devoir des Francs-Maçons
d'après
le « Bulletin du Grand Orient »

D'après le *Bulletin officiel du Grand Orient de France* (mars 1893), voici quels sont les devoirs stricts de tout bon franc-maçon, membre du Conseil municipal, du Conseil général ou du Parlement :

S'il est membre du Conseil municipal, de réclamer et de voter la suppression de toute allocation aux curés, vicaires ou desservants ; de surveiller la gestion des biens de Fabrique, d'église et les biens curiaux ; de favoriser uniquement l'enseignement laïque et d'interdire les manifestations extérieures du culte.

S'il est membre du Conseil général, de s'opposer à toute allocation en faveur de l'évêque, de la mense épiscopale, des séminaires ou autres établissements congréganistes et de proposer à chaque session un vœu pour la séparation des Eglises et de l'Etat et la suppression des Congrégations religieuses.

S'il est membre du Parlement, de voter la suppression du budget des cultes et des dépenses afférentes aux cultes inscrites aux chapitres des différents ministères ; de voter la suppression de l'ambassade auprès du Vatican ; de se prononcer en toutes circonstances pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat sans abandonner les droits de la police de l'Etat sur les Eglises ; d'agir vigoureusement pour amener la suppression des établissements congréganistes reconnus ou non et la liquidation de leurs biens ; de s'opposer à ce que la loi militaire soit violée au bénéfice des séculiers ou congréganistes par le ministère des affaires étrangères ; enfin de réclamer l'exclusion des élèves des Congrégations ou des établissements ecclésiastiques des écoles spéciales militaires, des grades dans l'armée et des emplois dans l'administration civile. »

« On ne saurait trop répéter les instructions précédentes, écrit *la Croix de Paris* (20 février) ; car elles sont faites pour détourner de la Franc-Maçonnerie les honnêtes gens assez crédules pour croire à la soi-disant société de secours mutuels et de bienfaisance. Ne sont-elles pas bien faites aussi pour nous dicter, à nous catholiques, notre devoir ? »

Action Anti-Maçonnique

Sous cette rubrique nous signalerons tout ce qui touche à l'opposition active du Catholicisme contre la Franc-Maçonnerie, articles de journaux, discours, écrits, congrès, associations, etc., ayant un caractère militant.

Nous prions nos abonnés et tous ceux qui s'intéressent à cette Revue de vouloir bien nous envoyer tous les renseignements intéressants à ce point de vue qu'ils pourront se procurer.

*
* *

Grande-Œuvre

Nous nous associons de grand cœur à ce que *la Croix* du 2 mars dernier appelait avec tant de raison

LA GRANDE ŒUVRE

et au chaleureux appel qu'elle adressait aux catholiques en ces termes :

Nos lecteurs sont incontestablement pénétrés de l'importance de cette œuvre des œuvres. Je veux dire celle qui consiste à procurer des prêtres à l'Eglise. Quelques-uns ne la comprennent pas ; ils ont grand tort et ce serait une grande joie pour moi si je parvenais à les convaincre, à les convertir. Oui, leur dirai-je, chers amis, donnez-nous des prêtres, beaucoup de prêtres, et surtout des prêtres apostoliques !

« De toutes les œuvres divines, écrivait saint Denis l'Aréopagite, la plus divine est de coopérer avec Dieu au salut des âmes. » Mais la manière la plus efficace de coopérer au salut des âmes, c'est de leur ménager des apôtres et des sauveurs.

*
* *

Ils ont compris cela ces prêtres zélés, qui ont établi dans leur maison d'habitation des écoles presbytérales, et qui, au prix des plus grands sacrifices, élèvent des jeunes générations de novices !

Ils ont compris cela, ces zélés supérieurs de petits séminaires qui dans leurs maisons ont su déterminer un sérieux mouvement de piété afin d'augmenter le rendement annuel des vocations !

Ils ont compris cela, ces religieux, ces Frères qui dans les écoles primaires s'efforcent de discerner les vocations ecclésiastiques et de les cultiver de bonne heure !

Ils ont compris cela, ces pères de famille qui n'hésitent pas à donner généreusement leur fils à l'Eglise lorsqu'ils se trouvent en face d'une vocation manifeste !

Ils ont compris cela ceux qui s'occupent des vocations tardives, et qui jusque dans les rangs du monde vont démêler et faciliter les appels du Seigneur !

Mais entre toutes les œuvres qui s'occupent des vocations ecclésiastiques, une des plus belles me paraît être celle de Notre-Dame des Vocations. Ce sera un des grands honneurs du R. P. d'Alzon et de sa Congrégation d'avoir bien connu et bien compris les maux de la fin de ce siècle et d'avoir énergiquement tenté d'y porter remède.

A la pénurie effrayante de prêtres qui menaçait

d'être un des grands maux du temps, on a opposé l'œuvre de Notre-Dame des Vocations.

Elle est exclusivement destinée à élever et à instruire les enfants qui ont le désir bien arrêté de devenir prêtres, et dont les parents sont trop pauvres pour faire les frais de leur éducation ecclésiastique.

Cette œuvre s'inspire, comme on le voit, de l'esprit même du saint concile de Trente qui, sans exclure les fils riches, voulut qu'on prît de préférence dans les écoles spéciales dont il ordonnait la fondation, les enfants pauvres, parce que la classe des pauvres est la plus nombreuse dans la société. Dans les chaumières, sous le toit des ouvriers, les belles natures existent en foule, mais la rouille de la pauvreté cache tous ces trésors. Que de saints et savants prêtres, que de docteurs sublimes, quelle légion de grands évêques et de papes illustres sont venus du milieu du peuple !

*
* *

L'œuvre de Notre-Dame des Vocations, dirigée par les RR. PP. de l'Assomption, a été fondée en 1871. Elle s'est développée peu à peu et a déjà donné à l'Eglise 300 prêtres. Elle compte actuellement seize maisons et subvient aux nécessités temporelles et spirituelles de 560 aspirants au sacerdoce. C'est beaucoup, si l'on considère le peu de ressources dont on dispose. Depuis leur fondation, les seuls alumnats ont donné à près d'un millier d'enfants la nourriture matérielle et intellectuelle. Tous n'ont pas persévéré, c'est inévitable, et même, comme le dit saint Ignace, c'est un bien ; mais combien d'excellentes vocations menées à bon terme !

On sait qu'à l'Assomption, il n'y a pas beaucoup d'engouement pour l'*Alma mater*, ni pour les méthodes païennes et rationalistes de l'Université. On se garde bien, dans les alumnats, d'essayer de former des prêtres en suivant cette voie. Ce serait s'exposer à un déchet beaucoup plus considérable dans les vocations. Bien au contraire, les règles des alumnats sont conformes à l'esprit des *anciennes écoles épiscopales et monastiques*, aux *décisions du Concile de Trente et de Benoît XIV*, et aux recommandations de Pie IX, dans sa lettre encyclique du 8 décembre 1849. La formation religieuse des élèves s'obtient par une étude quotidienne de la Sainte Ecriture, de la vie des Saints, des faits saillants de l'histoire ecclésiastique, commentés par le supérieur, de l'alumnat, du plain-chant, des cérémonies et de la Liturgie romaine. On ajoute chaque jour la récitation ou le chant d'une partie de l'Office divin.

Les principales d'entre les règles sont les suivantes : Observation stricte des conditions d'admission ; n'admettre d'abord qu'à l'essai ; n'admettre définitivement qu'après de sévères épreuves ; nombre très limité d'élèves dans chaque maison pour conserver l'esprit de famille ; grande sévérité dans la surveillance ; vie simple, pauvre et austère ; quelques travaux manuels ; pas de vacances dans la famille.

*
* *

Grâce à cette forte et vigoureuse discipline, on a obtenu les résultats les plus consolants. Prenons, par exemple, l'alumnat de *Clairmarais* : Les alumnats sont divisés en alumnats de grammaire et alumnats d'humanités ; celui-ci est un alumnat d'humanités. Je lis dans un compte rendu publié le 9 juin 1894, qu'à cette époque, depuis dix-sept ans, cette maison avait reçu 276 élèves. Elle en possédait alors une quarantaine. Or, cet alumnat a donné : au ciel, 7 de ses meilleurs enfants ; à la sainte Eglise, 89 prêtres, 16 diacres et sous-diacres, 73 novices et séminaristes.

Cinquante-trois ont quitté la maison c'est-à-dire un sur six, ce qui est très peu si on compare ces insuccès à ceux des séminaires.

A la fin de 1874, il existait 4 alumnats ; aujourd'hui, il y en a 7 en France, 1 en Belgique, 3 en Turquie et 1 au Chili, car on a également fondé des alumnats en pays de missions.

L'admirable alumnat de Miribel-les-Echelles (Isère), édite une revue des plus intéressantes : *Le petit alumniste*, à laquelle j'engage fort nos lecteurs à s'abonner. (S'adresser au R. P. Directeur de cette maison.)

*
* *

On est fondateur de l'œuvre quand on verse un capital de 6.000 francs. Le revenu, environ 300 fr. par an, sert à élever indéfiniment des jeunes gens pour le sacerdoce. D'autres personnes préfèrent verser la somme de 300 francs chaque année. Enfin on est bienfaiteur quand on souscrit une somme de 30 francs par an.

*
* *

Dossier à constituer

Le Grand-Orient communique aux loges l'avis suivant :

Le Conseil vous prie, mes T.·. C.·. F.·. de dire à vos commettants, combien nous serions heureux de voir centraliser au G.·. O.·. les diverses infractions qui sur le territoire de la République, peuvent être faites à nos lois scolaires ; un dossier serait constitué, et soyez persuadés qu'au moment voulu, votre Conseil saurait utiliser, dans l'intérêt suprême de la République, les renseignements que vous lui auriez fournis.

Ce qu'il vous dit de la loi scolaire est aussi vrai pour la loi militaire.

Nous faisons la même recommandation à nos correspondants. Nous les prions de nous signaler les attentats commis contre la liberté, contre la religion par les francs-maçons. Un dossier sera constitué et au moment voulu, nous saurons, nous aussi, l'utiliser, dans l'intérêt suprême de la défense sociale et religieuse.

Prière de nous adresser les renseignements sous plis recommandés.

(*Croix du Nivernais,* 8 février.)

*
* *

La défense de la liberté religieuse

Bien loin de se ralentir, la guerre redouble contre l'assistance et l'enseignement chrétiens et contre les congrégations religieuses qui se dévouent à ce double service. Aussi le Comité général de souscription pour la défense de la liberté religieuse, n'hésite-t-il pas à faire un nouvel appel au concours des catholiques pour soutenir cette grande cause en péril.

En 1895, le produit des souscriptions s'est élevé à 34.614 fr. 60.

Les dépenses ont été de 33.531 fr. 30.

Cette somme qu'il faudrait décupler, a été consacrée :

1° A soutenir et à multiplier les écoles libres qui devraient partout assurer l'éducation chrétienne de la jeunesse.

2° A continuer les travaux de notre comité de jurisconsultes qui défend les intérêts menacés des congrégations religieuses et des Fabriques.

3° A organiser des conférences à Paris et dans les départements, à imprimer et à répandre de nombreuses brochures d'actualité et à envoyer une correspondance hebdomadaire à nos amis et à la presse de province.

En présence du mal qui mine la société jusque dans ses fondements, nous engageons vivement nos lecteurs à seconder les efforts de ce comité.

Les souscriptions ou les dons peuvent être adressés à M. Ferdinand Riant, 35, rue de Grenelle, et avenue d'Antin, 22.

(*Peuple Français*, 8 février.)

*
* *

Les Francs-Maçons
D'APRÈS
le R. P. Le Doré

Dans un des derniers discours où le R. P. Le Doré appelait les Congrégations à la résistance à l'occasion de l'échéance de mars, il caractérisait ainsi le rôle politique de la Franc-Maçonnerie en face du flot toujours montant de la révolution démocratique.

Actuellement, personne ne l'ignore, personne ne cherche à le dissimuler. La Franc-Maçonnerie n'est plus une Société secrète ; surtout depuis quelques mois, elle s'affiche parmi nous avec un cynisme éhonté ; elle est admise officiellement partout. Elle agit comme une puissance dans l'Etat ; elle-même ose affirmer qu'elle est déjà tout l'Etat. A côté des Chambres où l'on continue de pérorer pour abuser et amuser le public, il y a en permanence un parlement de Frères-Trois Points, et c'est dans les Loges que s'élaborent les lois. La secte a tellement pénétré tout l'organisme du pouvoir, qu'elle accepterait aujourd'hui, dit-elle, pour Conseil de l'Ordre, le Cabinet de nos ministres. Franc-Maçonnerie et gouvernement, c'est tout un ; on n'essaye pas de le nier.

C'est donc en face de la Maçonnerie que se trouve l'Eglise de France ; c'est avec elle que les Congrégations religieuses vont avoir affaire à l'échéance prochaine. De la part de Satan qui l'inspire et de la bande de sectaires qui la compose, que pouvons-nous augurer de bon ?

Qu'on nous permette une dernière observation. La Franc-Maçonnerie est éminemment bourgeoise dans ses membres et dans son esprit : le peuple n'entre guère dans les loges ; la démocratie grandit en dehors de la secte. Or, l'avenir, et même l'avenir prochain semble réservé à ce qu'on appelle le quatrième Etat. Les francs-maçons ne doivent pas, sans effroi, voir monter autour d'eux ce flot de travailleurs qui menace de les emporter avec la bourgeoisie capitaliste. Ne vont-ils pas essayer de créer une diversion en persécutant l'Eglise ? Dans leur rage de voir bientôt le peuple leur arracher le pouvoir, ne vont-il pas essayer de se cramponner aux situations où ils sont parvenus, en s'efforçant de détourner contre nous les coups qu'ils redoutent pour eux-mêmes ?

Qui l'emportera ? l'homme ou le sectaire, la sagesse de l'intérêt ou les serments de la haine, le gouvernement ou la loge ?

C'est là le secret de la Providence !

Tout au moins ces considérations ne nous permettront guère d'espérer que nous pourrons continuer longtemps en paix à nous dépenser pour la cause de Jésus-Christ et de son Eglise. Les violences de la persécution sont à prévoir ; il est de notre devoir de nous y préparer.

ANGE LE DORÉ,
supérieur des Eudistes.

L'ACTION ANTI-MAÇONNIQUE DANS LE NORD

Une Conférence sur la Franc-Maçonnerie

La journal *L'Express du Nord et du Pas de Calais* résume dans son numéro du 18 mars une intéressante conférence faite le mois dernier à la cathédrale de Boulogne-sur-Mer par le R. P. George. Nous y joignons le commentaire qui l'accompagne dans l'*Express* sous le titre de : LA FRANCE DU NORD ET LA FRANC-MAÇONNERIE, par un Maléach.

Cet article et ceux qui le suivent montrent jusqu'à quel point les catholiques du Nord prennent à cœur les intérêts de la croisade anti-maçonnique.

*
* *

Le conférencier ne s'inspirera que de l'encyclique « *Humanum genus* » sur la franc-maçonnerie ; il entreprend de montrer au point de vue religieux les dangers de cette association ténébreuse.

Il faut déchirer les masques, faire voir aux fidèles ce qu'elle est.

Le Pape nous en a fait une injonction ; il a dit : « Pour vaincre la franc-maçonnerie, il faut la démasquer. »

Le conférencier ne connait pas les sentiments de tous les membres de cette assemblée ; il les ignore ; mais, dans ce qu'il veut dire, il ne s'inspirera que des encycliques des papes et de la doctrine de l'Eglise. Dans cette conférence, il restera dans le domaine religieux et ne descendra pas dans les mesquineries des luttes quotidiennes.

Il ne réclame que l'indépendance de la parole apostolique. Pour les personnes, pour les hommes affiliés à la secte, il ne professe qu'une profonde compassion, il ne parlera d'eux qu'avec la charité la plus grande ; mais, en ce qui concerne les principes, il réclame la liberté et la vérité de la chaire chrétienne. Il prétend montrer les dangers de faire partie de cette institution pour quiconque veut rester chrétien.

Il examinera donc : 1° l'organisation de cette société ; 2° son but ; 3° ses moyens d'action.

Il ne s'étonne nullement qu'ailleurs on use de la liberté de parler de l'Eglise, de son organisation, de son but. Pourquoi n'userait-il pas du même droit en ce qui concerne la franc-maçonnerie ?

Son organisation. — Il développe cette pensée que la Société est secrète, tandis que l'Eglise catholique, au contraire, est établie au grand jour.

Il y en a qui prétendent que la franc-maçonnerie

est une simple association de bienfaisance, d'assistance mutuelle, de plaisir, qu'elle s'occupe d'art, de science, qu'elle recherche le progrès et le développement de tout ce qui contribue au bien-être de l'humanité.

D'autres la définissent : la religion nouvelle de la fraternité universelle.

« Non, dit un illustre franc-maçon belge, nous ne sommes pas une société de plaisir ou de bienfaisance, mais un vaste laboratoire où se préparent les idées modernes afin qu'on puisse de là les jeter dans le monde sous une forme pratique.

La vérité, c'est que ceux qui entrent dans cette société secrète prononcent des serments exécrables et renoncent à Dieu et à l'Eglise.

Nous n'avons pas d'autre but, dit-on aux néophytes, que de combattre la superstition et le fanatisme.

Mais on sait ce qu'il faut entendre par ces mots.

Il y a dans la maçonnerie deux sortes d'hommes : il y a la galerie, les naïfs, la clientèle banale, qui en restent aux bagatelles de la porte. Ce *vulgum pecus* ne connaît pas les secrets, les mystères, la fin.

Il y a ensuite la maçonnerie occulte dans laquelle les initiés des hauts grades seuls connaissent la lumière complète : ceux du 33e degré par exemple.

Il y a encore les arrière-loges, puis la maçonnerie mystérieuse, avec ses directoires et ses grades supérieurs, dits administratifs.

Cette association est organisée sur le plan de l'Eglise catholique qu'elle singe ; elle a sa hiérarchie, ses fidèles, ses prêtres, ses évêques, son pape maçonniques.

Cette société, dit Pie IX, dans son encyclique, est inspirée par Satan lui-même ! Elle a pour but de substituer au culte de Dieu celui de Satan.

Léon XIII la qualifie de « secte abominable, de synagogue de Satan. »

De même que Notre-Seigneur Jésus-Christ est le chef invisible de l'Eglise, Satan est le chef invisible de la franc-maçonnerie.

De même que Notre-Seigneur a daigné se montrer sur la terre, de même Satan fait des apparitions à certains hommes qui se donnent à lui. Le démon, d'après des preuves historiques, apparaît dans certaines arrière-loges. Le prédicateur cite un fait d'apparition qui lui a été rapporté par un officier qui en fut témoin (1).

Il rapporte un autre fait d'une femme possédée du démon, avec lequel, parlant par la bouche de cette femme, il s'est entretenu pendant deux heures des sujets de théologie les plus abstraits.

Le conférencier parle ensuite d'une autre jeune fille de 26 ans, qui avait grade de maîtresse-templière dans les loges lucifériennes à Paris. Cette femme, qui voulait se convertir, étant venue à son confessionnal, en fut brusquement rejetée à plus de trois mètres par la puissance de Satan, sous le joug duquel elle se trouvait encore.

Beaucoup de francs-maçons naïfs, innocents, ne savent pas de quoi il s'agit quand il entrent dans cette Société ; ils n'en connaissent ni les secrets ni la fin.

On leur parle d'un temple de Salomon à bâtir, de venger le fils de la veuve, de punir le meurtrier d'Hiram et d'autres fariboles semblables.

La franc-maçonnerie a-t-elle un but humanitaire, charitable? Mais alors, pourquoi est-elle l'ennemie acharnée de l'Eglise, qui est la charité même?

La franc-maçonnerie se dit philanthropique ; elle rappelle ces sauvages, ces cannibales, qui, eux aussi, aiment les hommes.., au point de les manger.

Non, la franc-maçonnerie n'aime pas les pauvres. Un des siens l'a dit crûment : les pauvres sont la LÈPRE de l'humanité ; elle les écarte le plus qu'elle peut.

Quel est donc son but?

Notre but, dit-elle, c'est celui du franc-maçon Voltaire, dont le mot d'ordre était : ÉCRASONS L'INFAME !

L'infâme, c'était l'Eglise du Christ!

Le conférencier s'excuse de prononcer en chaire cette parole blasphématoire.

Le but des francs-maçons est bien cela! C'est d'anéantir la religion du Christ et de rétablir sur ses bases une religion païenne, pire que l'ancien paganisme! C'est de détruire l'idée même de Dieu. On sait qu'une partie de la franc-maçonnerie a interdit la croyance à l'Etre Suprême.

Son but, c'est de faire de Satan, de Lucifer le Dieu du monde, et de le substituer au Dieu bon.

Le conférencier cite, à titre d'exemple, la réception d'une sœur maçonne. On demande à l'initiée quelle est la devise d'une maîtresse-templière?

Elle répond : Maudit soit Adonaï ! c'est-à-dire Dieu.

— Quel est le Dieu que tu adores?

— Le Dieu bon.

— Pourrais-tu dire son nom?

— Oui, c'est Lucifer!

— Quel est le devoir d'une maîtresse-templière?

— C'est d'exécrer Jésus, de maudire Adonaï et d'adorer Lucifer.

Un des rites de la réception consiste pour la récipiendaire à percer à coups de poignard une hostie consacrée — qui a été volée — en prononçant cet horrible blasphème : maudit soit Adonaï et son Christ (1)!

Comme on le voit, le but final de la franc-maçonnerie est de faire de nous des idolâtres, des adorateurs de Satan.

Je comprends, dès lors, les guerres acharnées faites par la secte à l'Eglise, au clergé, aux congrégations.

J'ai vu moi-même des possédés du démon, j'ai

(1) Les nombreux auteurs qui ont écrit sur la franc-maçonnerie, le docteur Bataille dans son ouvrage « le Diable au XIXe Siècle » ; Léo Taxil dans la « Franc-Maçonnerie dévoilée » ; Mgr Meurin dans la « Franc-Maçonnerie, Synagogue de Satan », rapportent avec preuves à l'appui un grand nombre de faits de ce genre, authentiques. Voir aussi la « Mystique » de Goërre, le célèbre écrivain allemand.

(1) Nous avons contrôlé ces faits, qui paraissent incroyables, dans l'ouvrage du Dr Bataille, sur le *Diable au XIXe siècle*. Voir aussi les ouvrages spéciaux sur les Lucifériens, les Occultistes et les Palladistes ; on peut consulter également les romans de Huysmans sur les abominations de la messe noire. Il existe sur cette question toute une bibliothèque et de nombreux documents.

entendu leurs rugissements, j'ai causé avec eux : leurs blasphèmes étaient effrayants.

Qu'on remarque que Satan ne s'attaque qu'à une religion, la religion catholique ; il laisse tranquilles juifs, protestants, mahométans : il n'y a que la doctrine de la vérité qui le gêne.

La franc-maçonnerie, en s'attaquant à Dieu, s'attaque à l'âme de la patrie ; elle s'attaque à ce quelque chose qui nous réunit et qui nous permet à tous de dire : « Notre Père qui êtes aux Cieux. »

La franc-maçonnerie désorganise la famille ; elle pousse l'homme à déserter le foyer domestique (2).

Le conférencier examine ensuite ses moyens d'action : comment elle procède à l'enrôlement de ses victimes.

Elle s'insinue avec des allures hypocrites ; elle se donne comme une Société innocente : nous vous aiderons dans votre commerce ! dit-elle ; nous vous soutiendrons ! Aux riches ambitieux, aux esprits inquiets, blessés, elle promet des places, favorise leur ambition.

Elle attire ses victimes par l'attrait du mystère, du secret. Le postulant devient bientôt un esclave ; on le soumet à des épreuves grotesques ; puis on le terrorise par les serments exécrables qu'on lui fait prêter sans lui dire nettement à quoi il s'engage.

Les francs-maçons parlent souvent des religieux qui doivent obéir *ac cadaver*, comme un cadavre ; mais c'est chez eux qu'on trouve les véritables esclaves, obéissant aveuglément.

Le religieux sait à quoi il s'engage, et jamais on n'obtiendra de lui qu'il fasse quelque chose contre sa conscience : c'est son domaine réservé, où il reste maître.

Arrivons au mode d'action de la franc-maçonnerie.

Pour exercer une influence considérable, ils n'ont pas besoin de beaucoup de monde ; ils sont remuants et savent se multiplier ; enfin, ils bâillonnent leurs adversaires. Ils me diront : Tais-toi ! tu fais de la politique !

Comment ! quand je leur dis : vous n'avez pas le droit d'insulter Dieu, son Eglise, de voler les âmes des enfants, d'égarer les fidèles, je fais de la politique ! Non, je fais mon devoir !

Et tant qu'il y aura des âmes sacerdotales, il y aura lutte à mort, car il est impossible qu'il y ait conciliation entre les deux principes.

Fidèles, quel est votre devoir ? C'est de ne jamais vous laisser enrôler dans cette société ténébreuse, si vous ne voulez pas perdre la foi et votre âme !

Mais s'il en est parmi vous qui soient francs-maçons, qu'ils sachent qu'ils sont excommuniés par l'Eglise.

Qu'ils sachent aussi qu'ils peuvent revenir à Dieu et profiter de la mission !

Le conférencier termine en racontant la touchante conversion d'un fonctionnaire franc-maçon qui se convertit pendant une mission au risque de perdre sa place et son pain. Sa femme et ses enfants préférèrent la misère au danger de voir leur mari et leur père risquer son âme.

(2) Nous avons sur ce point de nombreux aveux de francs-maçons.

Il termine en disant qu'il ne faut cesser de faire la guerre à cette secte infâme, qui constitue un péril social, et qu'il faut employer tous les moyens pour lui ôter le pouvoir de nuire. Pour ce, il y a la prière et l'apostolat, et ensuite une action constante et organisée.

MUTINOR.

*
* *

La réclame de l'*Express* avait eu le don d'attirer dimanche soir, à la cathédrale, pour entendre la conférence du R. P. George sur la franc-maçonnerie, non seulement le ban et l'arrière-ban des écoles des Frères, comme le dit un journal de la localité, mais encore une foule de gens très honorables de notre ville, dont la barbe et les cheveux n'étaient pas de couleur à faire croire qu'ils usassent leurs culottes sur les bancs de l'école, celle des Frères, si vous le voulez.

Nombre de frères trois points de notre ville s'y étaient donné rendez-vous et vraiment ils étaient bien logés, les disciples d'Hiram : juste au pied de la chaire ; nul doute que les révélations sur les « Enfants de la Veuve » et ses agissements ne les aient tourmentés ; aussi, craignant sans doute pour leur chère association, avaient-ils décidé de venir ouïr la parole d'un profane, tout prêts à protester si un mot trop osé était sorti de la bouche du prédicateur qui, s'il n'est pas orateur consommé (comme on le trouve), rendrait encore des points à plusieurs frères orateurs des loges.

Peut-être le commissaire central, qui était au pied de la chaire, avait-il mission de s'y trouver. Espérons qu'il y est venu en bon chrétien, ainsi que quelques policiers connus, disséminés dans la foule.

Certes, nous ne sommes pas disciples des « Enfants de la Veuve », mais nous en connaissons à fond les agissements et les rituels et nous ne trouvons pas que le P. George ait été trop loin, au contraire.

Oui, certes ; si, sous des dehors pompeux, on parle de but humanitaire, c'est faux, sauf cependant si on le prend dans certain sens des rituels où le Phallus joue un grand rôle et où la rose représente un tout autre emblème que celui qu'on lui attribue en général. Mais ceci est en dehors de la question traitée.

Oui, c'est une religion opposée en tout à celle du Christ, où tout est contrefait, et qui a ses prêtres, ses évêques, ses cardinaux, son pape, un Italien, pour l'heure actuelle, Italien dont le casier judiciaire est loin d'être d'une pureté virginale. Cet homme commande à toute cette religion antichrétienne et, croyez-le, patrie et dévouement sont pour lui absolument inconnus.

Oui, dans les arrière-loges, on transperce les hosties consacrées à coups de poignards, et la preuve en est que le Frère Tixier, qui a pour spécialité commerciale de fournir les loges et arrière-loges, et qui habite à Paris, rue J.-J. Rousseau, a, dans son catalogue, les prix de petits poignards pour loges d'adoption.

Or, à quoi pourraient-ils bien servir, ces poignards ? De plus, on peut voir sur les diplômes des francs-maçons palladistes, entre autres motifs décoratifs, une hostie transpercée d'un poignard sur un calice. De plus encore, à chaque instant, dans

le rituel, voyons-nous tous les assistants, dans les loges palladiques, tourner leur poignard vers le ciel et crier : *nekam Adonaï nekam!* ce qui veut dire : Vengeance contre toi, Adonaï, maudis sois-du !

Mais, demande-t-on, où trouve-t-on des hosties consacrées? Certes, c'est bien simple; contentons-nous de dire que des femmes et des hommes, mais des femmes surtout, sont embrigadés pour aller dans les églises communier, et au moyen d'un liquide quelconque elles peuvent garder la Sainte-Hostie quelques minutes dans la bouche, puis la mettre dans un récipient et la porter en loge. Ces personnes, en général, sont, détail horrible, payées aux pièces et, pour être certain qu'elles ne trichent pas et ne falsifient pas la marchandise vendue, elles sont surveillées par un tiers appelé « garant d'amitié ». Les vols d'hosties consacrées, dont on a tant parlé il y a deux ans et accomplis à Notre-Dame de Paris, la semaine sainte, étaient l'œuvre de palladistes. Nous pourrions en dire plus, mais ce n'est pas le moment! Voilà un des principaux moyens employés pour se pourvoir d'hosties.

Certes, les possessions sont fréquentes, et, sans retourner si loin en arrière, aux Urbain Grandier et autres, voyons l'époque actuelle : Sophia-Sapho, *alias* Sophie Walter, se fluidifiant au travers d'un mur blindé d'accès, et ce, moyennant cinq mille francs, bien entendu, versés d'avance à la caisse du triangle; voyons encore la Ingersal, de Saint-Louis, en Amérique, et dernièrement Philéas Walder, mort maintenant, mais qui avait le don d'ubiquité et qui, après sa mort, a encore donné des signes de possession dans une séance particulière à Charlestown.

Certes, ce n'est pas par leurs propres moyens qu'ils en arrivent à ces résultats surprenants.

Encore une fois, arrêtons-nous et constatons que, certes, si le P. George n'en a pas dit plus, c'est que, devant un auditoire où femmes et enfants se pressaient, il n'y avait pas moyen de dire tout ce que l'on voudrait; il ne faut pas non plus aiguiser les appétits de ceux qui veulent en savoir plus qu'ils ne le doivent.

La naïveté a ses limites, dit-on; certes oui, mais il me semble que ce sont surtout eux, les malheureux qui entrent dans cette secte sans en connaître les bas-fonds, qui sont bien naïfs, et ce qu'on pourrait souhaiter, ce serait une suite de conférences semblables à celle de dimanche, et où l'on prendrait pour texte l'encyclique de Léon XIII arrachant le masque de la Franc-Maçonnerie.

Un Maléach.

***

Action Electorale Catholique

Sommes-nous mûrs en France pour une action catholique?

***

Le monde était-il mûr pour l'action catholique, quand Jésus-Christ est venu en donner l'exemple sur les places publiques et dans les synagogues ?

L'était-il quand Jésus-Christ envoya les apôtres la pratiquer : « Allez, prêchez à toutes les créatures, enseignez-les, baptisez-les? »

On sait ce qu'était la société païenne...

Le Maître leur dit pourtant : « Allez, déjà les moissons jaunissent », elles sont mûres.

***

Etaient-ils mûrs pour l'action catholique, ces Allemands, dont le « catholicisme semblait à son déclin plutôt qu'à son aurore ? »

Ils étaient perdus au milieu de protestants, et quels catholiques ils étaient! A peine si cette terre germanique saturée de protestantisme, connaissait les grandes œuvres catholiques. L'apostasie des professeurs des Universités de Munich et de Bonn est célèbre. Il n'y avait que quelques feuilles catholiques. Les meilleures familles ne lisaient en général, que des journaux libéraux ou incolores.

Et pourtant Savigny, Mallinckrodt, Ketteler, Reichensperger, etc..., n'hésitèrent pas. Ils élaborèrent un programme net, franc. Le peuple catholique saisit la nécessité et la portée de cette initiative. Le Centre était fondé. Dès le 3 mars 1871, il envoya 77 représentants à la Chambre. *Tous* les catholiques allèrent aux urnes comme un seul homme, et en 1889 il se produisit en Allemagne ce phénomène étrange que la proportion des députés catholiques était supérieure à celle de la population catholique.

Voilà qui répond à ceux qui annoncent en prophètes les insuccès du terrain catholique. Les commentaires sont inutiles.

***

Les Belges étaient-ils mûrs pour l'action catholique quand les libéraux étaient au pouvoir, quand ils se sentaient assez forts pour voter « la loi de malheur », quand ils signaient le passe-port du nonce ?

Le cardinal Dechamp et les évêques se placèrent sur le terrain catholique avec une unanimité et une énergie que le monde admira. Le diable en frémit, mais Dieu fut vainqueur.

***

Et la France ne serait pas mûre pour le terrain catholique ?

La vérité est celle-ci :

« Nous disons : dans les dispositions d'esprit où sont les hommes, il serait insensé de les aborder. Ils sont incapables d'accueillir cette doctrine, de porter le joug de cette loi.

« Et là-dessus on s'abstient.

« A ne considérer que l'élément naturel, ces calculs et ces appréciations sont le plus souvent justes. Mais dans l'œuvre de Dieu tout est surnaturel. »

On omet Dieu dans les choses de Dieu. (Monseigneur Isoard.)

Conclusion :

Ambroise Paré disait : « Je l'opérai, Dieu le guérit. »

Disons de même : *Je parlerai, Dieu les éclairera!*

(Croix du Nord)

***

Funeste Illusion

Sous ce titre *la Croix* de Paris publiait, le 19 mars, le remarquable manifeste suivant qui lui était adressé au nom d'un groupe de prêtres du Nord :

Au risque de faire des mécontents, nous publie-

rons sur les toits ce que nous pensons depuis longtemps dans le secret de notre cœur.

Nous sommes convaincus que les catholiques ont fait et font encore fausse route en dépensant leurs ressources et leur activité à des œuvres *très importantes, sans doute*, mais relativement *secondaires*, alors qu'il eût fallu tout concentrer vers le point le plus nécessaire.

L'Eglise catholique est depuis un certain temps dans la situation d'une ville assiégée par des ennemis qui ont juré de la détruire.

Or, qu'arrivevait-il si, au lieu de courir au rempart, d'organiser la défense, de préparer les armes et les munitions, de s'unir comme un seul homme pour repousser l'ennemi, les habitants s'occupaient à se barricader, isolément dans leurs maisons et à s'y établir le plus commodément possible?

N'est-il pas évident que si on laisse pénétrer l'ennemi dans la place, il aura vite fait de s'emparer des maisons et d'en expulser les habitants?

Telle a été depuis bon nombre d'années, telle est encore aujourd'hui l'illusion de beaucoup de catholiques. Ils sacrifient leur temps, ils déploient leur zèle, ils dépensent leur argent pour fonder des écoles, établir des cercles et des patronages, bâtir ou orner des églises, etc., etc.

... Mais, hélas! ils négligent *d'assurer l'avenir* de leurs œuvres en s'organisant pour lutter contre l'ennemi qui veut les détruire...

Certes, nous le reconnaissons, c'est une chose *excellente en soi* que de fonder des écoles catholiques pour arracher l'âme des enfants à l'influence néfaste des écoles neutres, c'est-à-dire athées... Mais à quoi serviront nos écoles, si l'ennemi, que nous avons négligé de combattre ouvertement peut les fermer par un simple décret?

C'est une chose excellente encore que d'établir des patronages et des cercles pour préserver la jeunesse des dangers du monde et lui inculquer des principes chrétiens... Mais à quoi aboutiront nos efforts si, en rentrant chez eux, nos enfants y trouvent le livre et le journal impies, qui peuvent en un instant détruire la foi dans leurs âmes?

Nous sommes loin de blâmer les constructions et même les embellissements d'églises. Il est certain que rien n'est trop beau pour la Majesté divine et que c'est faire un noble emploi des richesses que de les consacrer à la splendeur du culte... Mais à quoi serviront ces églises si elles viennent à être désaffectées par un gouvernement impie, ou volontairement désertées par les fidèles?

Il semble donc évident *qu'avant tout* il fallait faire face à l'ennemi pour le vaincre définitivement, ou tout au moins pour le refouler loin de nous et le mettre hors d'état de nous nuire. Car si nous laissons grandir et s'avancer l'armée dévastatrice, elle ruinera et anéantira en un instant tout ce que nous aurons fait depuis des années et au prix des plus grands sacrifices.

Lutter contre l'ennemi, c'était donc le point essentiel. Mais pour lutter avec avantage, il fallait tout d'abord étudier le plan des adversaires, connaître leur tactique et leurs armes.

Puisqu'on semait dans le peuple des idées antichrétiennes, il fallait semer des idées chrétiennes.

Puisqu'on trompait effrontément le peuple par le mensonge et la calomnie, il fallait répandre la vérité par tous les moyens possibles.

Puisqu'on voulait ravir à l'Eglise, pièce par pièce, sa liberté et ses droits, il fallait défendre toutes ces libertés, garder intacts tous ces droits sans en sacrifier la moindre parcelle.

Puisque nos ennemis se servaient de la presse pour saper la religion, la famille, la propriété, il fallait organiser et propager partout la bonne presse.

En un mot, il fallait lutter à armes égales pied à pied, et se résigner à souffrir et à mourir plutôt que de reculer d'un pas.

Il fallait laisser pour un temps l'embellissement des églises, le développement des patronages, voire même la fondation des écoles pour marcher au combat avec vaillance et *arrêter l'invasion* de l'armée maçonnique. Il fallait consacrer notre argent, notre temps, notre zèle à propager partout les bons journaux, les bons livres, les conférences populaires, en un mot, tout ce qui peut neutraliser la propagande organisée par les impies.

Grâce à Dieu, on commence à le faire, mais combien de temps n'a-t-on pas perdu, et combien n'y a-t-il pas encore de traînards qui restent en arrière?

On nous dit quelquefois : *il faut prier*. C'est très juste : sans la prière on ne peut rien faire. Mais la prière ne suffit pas : il faut *l'action* et le *sacrifice*. Moïse aurait eu beau prier sur la montagne, si ses soldats n'avaient point combattu dans la plaine, les ennemis d'Israël auraient eu beau jeu.

Sus donc à l'ennemi!... Il faut vaincre ou mourir. Luttons à armes égales par la parole, par la presse, par le sacrifice... en un mot, soyons de fidèles et vaillants soldats du Christ, et n'oublions jamais *que nous sommes de l'Eglise militante, non pour capituler et battre en retraite, mais pour défendre énergiquement les droits de Dieu.*

Au nom d'un groupe de prêtres du Nord,

J. B. W.

*
* *

Appel à la Bretagne catholique

La *Semaine religieuse de Saint-Brieuc* est une des plus ardentes à prêcher la sainte Croisade catholique. Elle voudrait que toutes les provinces de France suivissent l'exemple si courageusement donné naguère par le Congrès de Lille; sa voix mérite d'être entendue, et la Bretagne ne peut manquer d'y répondre.

Avons-nous vu dans notre province un Congrès comme celui qui vient d'avoir lieu à Lille?

Plus de 200 catholiques, appartenant à toutes les classes de la Société, confondus dans une fraternelle union, ont discuté en commun cette grave question de la Presse catholique. En lisant la liste j'y ai lu des séries de noms ecclésiastiques. De fait pourquoi les prêtres qui sont des citoyens ne s'affirmeraient-ils pas ouvertement et au grand jour dans les luttes publiques?

Autant un pasteur ou un fidèle catholique sont bons et miséricordieux pour les personnes, autant ils se montrent ardents et militants pour défendre la vérité et la propager. Le prêtre se fera des adversaires, dira-t-on? Tant mieux, car s'il n'en avait pas, il pourrait être justement soupçonné d'avoir voilé la doctrine évangélique et la

croix du Sauveur Jésus qui est un signe de contradiction. Les adversaires ne sont pas toujours des ennemis, quand la charité domine l'apostolat et bannit de la guerre nécessaire la haine, la colère, la malveillance, les soupçons et les jugements téméraires, tout ce qu'il y a d'humain dans tout combat.

Est-il vrai, cependant, que la vieille théorie gallicane du prêtre à la sacristie et du catholique mouton ait laissé des traces dans nos esprits ou au moins dans nos mœurs ?

Non, car nous voyons des villes nous donner l'exemple : à Lorient, une importante réunion a eu lieu il y a quelques semaines. Les catholiques se sont groupés autour de leur curé pour étudier les moyens de répandre les journaux catholiques et d'empêcher le poison des mauvaises doctrines de parvenir jusqu'aux âmes. Il était beau de voir ce pasteur, à l'âme ardente et généreuse, appeler à une sainte croisade tous les chrétiens, comme saint Dominique convoquait à la lutte sans merci contre les Albigeois dont les francs-maçons sont les héritiers directs.

C'est une préparation à quelque chose d'analogue à ce qui se passe à Lille où sur 200 congressistes 103 étaient des prêtres ou des religieux. Oh ! vieilles maximes gallicanes de quelques esprits bizarres, ô sacrés principes de la douce inaction, où êtes-vous ?

Remarquez que chez nous nous serions facilement 200, 300 le jour où une organisation serait faite, car avec M. Delahaye, l'ardent polémiste, nous nous rappelons que ce sont les curés de campagne qui ont suscité les Vendéens, ce peuple de géants, ces vengeurs du droit méconnu et de la justice foulée aux pieds. Napoléon n'eut pas rendu la paix à l'Église, s'il n'avait senti frissonner nos provinces de l'Ouest à qui nos prédécesseurs, prêtres héroïques, rappelaient sans cesse par la parole et par l'exemple les sublimes maximes d'abnégation et de renoncement qui font les martyrs.

Maintenant encore qui retient dans les saines doctrines les populations qui ne se sont pas laissé entraîner vers la révolution et qui ne donnent leurs suffrages qu'à des catholiques, sinon ces humbles prêtres qui, dans nos campagnes bretonnes, sont le dernier rempart de la vérité, de la morale et des fortes convictions ?

Il y a toutefois cette différence entre le Nord et la Bretagne, c'est que là-bas on prend conscience de sa force, en se serrant les coudes, tandis qu'éparpillés nous ressemblons à ces êtres robustes que la main d'un enfant dirige et qui pourraient l'écraser d'un seul mouvement.

A l'heure actuelle, la politique est mise au second plan. La partie qui s'engage va se livrer entre croyants et impies.

Nous disions l'autre jour que la guerre était déclarée entre le catholicisme et les trois religions ennemies : le judaïsme, le protestantisme, et la franc-maçonnerie. Ce n'est donc pas une guerre politique mais religieuse. Si les chefs ne prennent pas la tête du mouvement, l'armée catholique marchera à la débandade ; s'ils agissent ouvertement, la victoire reviendra sous nos drapeaux.

***

Jeanne d'Arc et les Francs-Maçons

On n'a pas idée de cela !

Vous imaginez-vous que les horribles tabous entreprennent en province une véritable tournée, décidée dans la haute région des Loges, pour salir la Pucelle et baver sur son héroïque et sainte mémoire.

C'est ainsi que le pontifiant et fastidieux Delpech, sénateur de l'Ariège, s'est rendu ce samedi dans la chrétienne petite ville de Vitry-le-François. Il y a loué le théâtre, convoqué le ban et l'arrière-ban des troupes maçonniques et s'est efforcé de travestir odieusement le rôle de la glorieuse enfant de Lorraine.

***

Catholiques, il y a là une injure, une insulte intolérable que vous ne pouvez pas souffrir ! Si vous laissiez ces impurs toucher à cette illustre et douce mémoire, vous n'auriez pas de cœur !

En quelque endroit que ce Delpech de mon cœur, ou tout autre, se permettra de venir ânonner sur Jeanne d'Arc, levez-vous, vicaires, curés, ouvriers, bourgeois, jeunes gens, venez en une phalange compacte, arrondissez vos mains autour de votre bouche et clamez ferme : Vive Jeanne d'Arc ! A bas les francs-Maçons ! Conspuez les Loges ! Conspuez !

Si vous avez une attitude virile, si vous êtes des mâles, si vous savez au besoin acheter au bazar du coin deux ou trois cents sifflets et demander à vos enfants l'art de s'en servir, je vous assure, foi de Parisien, que les francs-maçons y regarderont deux fois avant de revenir à la charge.

Holà ! les amis ! on attend autre chose de vous que de vaines protestations et d'inutiles paroles, maintenant !

***

C'est Jeanne d'Arc elle-même qui vous appelle à sa défense, à la défense de la religion et de la patrie menacée. Levez-vous, et dites avec une suprême énergie :

« Halte-là ! les cléricaux sont là ! Non, tabous ! nous ne vous permettrons pas d'insulter notre Jeanne ! »

LE PARISIEN.
(Extrait de *la Croix de Paris*).

POÉSIES

Pour faire diversion aux choses si sérieuses qui remplissent cette Revue, nous avons plaisir à publier deux courtes poésies qui nous sont adressées par une de nos jeunes lectrices, et qui respirent en effet toute la grâce et la fraîcheur de la jeunesse.

VOIX D'ENFANT

J'entendis comme un long murmure
De brise, passant sur les fleurs,
Comme un souffle dans la ramure,
Comme un rire au travers des pleurs;
J'eus une vision céleste
Des concerts qu'on entend là-Haut,
Et je m'abaissais, très modeste,
Devant ce petit bruit, si beau!

Pourtant, l'hiver blessa la brise
Qui ne visite plus nos bois :
Aucun souffle où la fleur s'irise,
Et les buissons restent sans voix...
Quelle est donc la divine flamme
Qui naît, quand pâlit l'aubépin ?
Hélas! trop impure est mon âme
Pour écouter un séraphin.

Mais la voix s'élève, plus tendre,
Comme en un rêve triomphant;
Ah ! je comprends, je viens d'entendre
La chanson d'un petit enfant :
Echo joyeux et sans mélange
Qui me parvient depuis longtemps,
Serait-ce un remords du printemps
Ou le lointain soupir d'un ange ?

LE RÉVEIL DU BOCAGE

(Chanson du Printemps)

Des senteurs embaumées
Gagnent tous les buissons;
Aux branches animées
Se bercent les pinsons;
Rossignols et fauvettes,
Chantez, chantez longtemps,
Voici venir les fêtes
De Monsieur le Printemps.
Sous la feuillée
Encor mouillée
Des baisers de l'aurore en pleurs,
Perçant la mousse,
Votre voix douce
Est venue éveiller les fleurs.

Pour chanter ses louanges
Et remercier Dieu,
Sans doute, avec les anges
Cachés dans le ciel bleu,
Vous apprîtes, sans peine,
Des hymnes pleins d'amour
Que l'écho de la plaine
Répète nuit et jour.

Sous la feuillée
Encor mouillée
Des baisers de l'aurore en pleurs,
Perçant la mousse,
Votre voix douce
Est venue éveiller les fleurs.

L'astre aux brûlantes flammes
Vient de s'enfuir encor,
Et des anges, les âmes
Brillent en perles d'or ;
Dormez, belles fauvettes,
Dormez, gentils pinsons ;
Rossignols, alouettes,
Dormez sous vos buissons.

Sous la feuillée
Toute baignée
De clartés aux pâles couleurs,
Votre voix douce
Berce la mousse
Où se vont endormir les fleurs.

TRENTE-CINQ ANNÉES
DU
GRAND ORIENT DE FRANCE
(1860-1894)
DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Nous rappelons ce que nous avons dit dans le numéro où nous avons commencé la publication de ces listes de chefs d'ateliers. Il ne s'agit pas ici de démasquer des palladistes, et nous ne nous préoccupons pas non plus de savoir si telle ou telle loge possède ou non une annexe androgyne. Nous reproduisons l'extrait fidèle des annuaires officiels du Grand Orient de France. Nous plaçons cette divulgation *uniquement et exclusivement sur le terrain politique* : étant donné que c'est dans les ateliers maçonniques qu'ont été élaborées toutes les lois impies, toutes les mesures de persécution contre l'Eglise, les Vénérables, les Très-Sages, les Grands-Maîtres ont tous leur part de responsabilité dans l'œuvre mauvaise, irréligieuse, néfaste, qui a été accomplie par les Chambres; ce sont donc purement et simplement des politiciens plus ou moins ignorés que nous présentons au public.

Avis. — Nous ne donnons l'indication des jours de réunion ou tenues que pour les loges existant encore actuellement.

DEUXIÈME PARTIE

Les Chapitres
ET LEURS TRÈS-SAGES

COLONIES

AFRIQUE

Algérie

Alger

BÉLISAIRE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très Sages : — (1860) Jobert, homme de loi, 1, rue Bugeaud ; Chevalier Kadosch. — (1861) le même). — (1862) Rougé ✻, chef de bureau de première classe à la préfecture, 3, rue Sainte ; Chevalier Kadosch. — (1863-1865) le même, ancien chef..., comme ci-dessus. — (1866) Courcière, ancien notaire, 14, rue Bal-el-Oued ; Chevalier Kadosch. — (1867-1869) le même — (1870) Tombé en sommeil. — Réveillé le 20 juillet 1892. — (1894) Ebert Philippe, magistrat en retraite, avocat à la Cour d'appel, 7, rue de Strasbourg; Chevalier Kadosch.

Temple : — 22, rampe Magenta (1894).

Tenues : — Le 1er lundi du mois.

Bône

HIPPONE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très Sages : — (1860) Vallée, bijoutier, place d'Armes ; Rose-Croix. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Brouillard, capitaine de génie ; Chevalier Kadosch. — (1864) Pichon ✻, capitaine de cavalerie en retraite; Rose-Croix. — (1865-1867) le même. — (1868) Pinaud, Denis, père, arbitre de commerce ; Chevalier Kadosch. — (1869 et 1870) le même. — (1871) Rondot, officier d'administration de l'Intendance militaire ; Rose-Croix. — (1872) le même. — (1873) Pinaud, comme ci-dessus. — (1874) aucun nom dans l'annuaire. — (1875-1893) le même. — (1894) Meslier de Rocan, Georges-Léon, courtier maritime, 7, place du Commerce ; Rose-Croix.

Temple : — rue Trézel (1875-1894).

Tenues : — Chaque trimestre.

Constantine

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très Sages : — (1860) Perier, courtier de commerce et agréé près le Tribunal de Commerce, 51, rue Damrémont; Rose-Croix. — (1861) le même, propriétaire. — (1862) Coen, courtier de commerce; Rose-Croix. — (1863) Bermont ☼, capitaine trésorier au 3e spahis; Rose-Croix. — (1864) le même. — (1865 et 1866) Halton ☼, sous-lieutenant à la 3e compagnie de cavaliers de remonte d'Afrique — (1867 et 1868) Perier comme ci-dessus. — (1869) Rascouaille, sous-chef de bureau à la préfecture; Rose-Croix. — (1870) Bourcier, directeur du service des lits militaires; Rose-Croix. — (1871-1873) Rondot, officier d'administration de l'Intendance militaire; Rose-Croix. — (1874) Tombé en sommeil.

Temple : — place des Galettes (1872 et 1873).

Mostaganem

LES TRINOSOPHES AFRICAINS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très Sages : — (1864) Bétous, entrepreneur; Rose-Croix. — (1865) le même. — (1866) Tombé en sommeil. — Réveillé le 16 novembre 1891. — (1894) Thireau, Louis-Aimé-Fortuné ☼, notaire, conseiller général, délégué au Conseil supérieur; Rose-Croix.

Temple : — rue de l'Alma (1894).

Tenues : — le 1er dimanche de juin, septembre, décembre et mars.

Oran

L'UNION AFRICAINE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860-1863) Jacques, Rémy, avocat défenseur; Chevalier Kadosch. — (1864) aucun nom dans l'annuaire. — (1865-1867) Deloupy, négociant; Chevalier Kadosch. — (1868-1872) Bartibas, maître bottier au 2e zouaves; Rose-Croix. — (1873) Meuriot, entrepreneur de travaux publics; Chevalier Kadosch. — (1874) aucun nom dans l'annuaire. — (1875 et 1876) le même, adjoint au maire. — (1877-1884) Maître, entrepreneur de travaux publics, rue de la Préfecture; Chevalier Kadosch. — (1885-1888), Bouty, Joseph-Alphonse, garde principal du service des mines, rue du Vieux-Château; Chevalier Kadosch. — (1889) Sandras, Gustave, docteur-médecin; Chevalier Kadosch. — (1890-1894) le même, ☼.

Temple : — 30, rue d'Austerlitz (1860-1887) — 5, rue d'Austerlitz (1888-1894).

Tenues : — Le 1er lundi du mois.

Philippeville

LES ENFANTS DE MARS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très Sages : — (1860) Darthuy, capitaine d'habillements au 12e régiment d'infanterie; Rose-Croix. — (1861) Chapot, avocat défenseur; Rose-Croix. — (1862 et 1863) Deloupy, négociant; Rose-Croix. — (1864) Tombé en sommeil.

Ile de la Réunion

Saint-Denis

L'AMITIÉ

Chapitre souché sur la loge du même titre.

Très Sages : — (1860) Courtaux, commerçant: Chevalier Kadosch. — (1861-1863) le même. — (1864) Siner, docteur en médecine, directeur de l'hôpital, adjoint au maire; Prince de Royal Secret. — (1865-1867) Delval, professeur au Lycée impérial; Rose-Croix. — (1868) Neurton, commerçant; Rose-Croix. — (1869-1870) Le Siner, docteur-médecin, adjoint au maire, conseiller général; Prince de Royal Secret. — (1871-1874) aucun nom dans l'annuaire. — (1875) Volcy Hingray, propriétaire; Rose-Croix. — (1876) le même, premier commis du trésor; Chevalier Kadosch. — (1877-1885) le même. — (1886) aucun nom dans l'annuaire. — (1887 et 1888) le même. — (1889) Tombé en sommeil.

Temple : — 97, rue du Barrachois (1872-1887) — 113, rue du Barrachois, (1888).

Saint-Pierre

LA BIENFAISANCE

Chapitre souché en 1863 sur la loge fondée le 27 octobre 1862.

Très Sages : — (1864) Frappier, maire; Rose-Croix. — (1865 et 1866) le même. — (1867-1869) Frappier de Mont Benoît, Félix, maire; Rose-Croix. — (1870-1873) le même ☼. — (1874) Tombé en sommeil.

AMÉRIQUE

Guadeloupe

La Pointe-à-Pitre

LES DISCIPLES D'HIRAM

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860-1864) Magloire Mondésir, greffier en chef du Tribunal civil de première instance; Rose-Croix. — (1865) le même, membre du Conseil général de la Guadeloupe, greffier en chef du Tribunal civil. — (1867 et 1868) Lemac, négociant, propriétaire; Rose-Croix. — (1869-1882)

Daguin, commerçant : Rose-Croix. — (1883 et 1884) Bloncourt, Octave, ancien négociant : Rose-Croix. — (1885-1887) Boricaud-Ismard. Narcisse, commerçant, propriétaire ; Rose-Croix. — (1888) le même, conseiller général, maire de la commune des Abymes. Pour la correspondance : Nicolas, conseiller général à la Pointe-à-Pitre. — (1889) Nicolas, Célestin, conseiller général de la Guadeloupe ; Rose-Croix. — (1890-1892) le même, ✵, propriétaire ; Chevalier Kadosch. — (1893) le même, ferblantier, propriétaire. — (1894) Marie, Justin, trésorier particulier ; Rose-Croix.

Temple : — Habitation La Poterie (1880-1894).
Tenues : — Le 1er dimanche du mois.

LA PAIX

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860-1862) Ferret, Joseph, propriétaire, 18, à Bellevue, extra-muros ; Chevalier Kadosch. — (1863 et 1864) aucun nom dans l'Annuaire. — (1865 et 1866) Ferret, comme ci-dessus. — (1867 et 1868) Ferret, Napoléon, négociant ; Chevalier Kadosch. — (1869 et 1870) D'Espaulx Ader, employé à la Banque ; Rose-Croix. — (1871-1873) le même, caissier de la Banque de la Guadeloupe. — (1874) Ferret, négociant ; Rose-Croix. — (1875-1878) le même, ✵. — (1879-1882) aucun nom dans l'Annuaire. — (1883) Ferret, Napoléon, ✵, négociant ; Rose-Croix. — (1884 et 1885) le même, ancien négociant. — (1886-1888) le même, employé au Crédit foncier colonial. — (1889-1893) le même ; Chevalier Kadosch. — (1894) Fournier, Auguste, agent de la Compagnie transatlantique ; Chevalier Kadosch. Pour la correspondance : Zaepfel, percepteur à la Pointe-à-Pitre.

Temple : — Paxilla, Morne des Francs-Maçons (1868-1894)
Tenues : — A jours mobiles.

OCÉANIE

Nouvelle-Calédonie

Nouméa

LES ÉLUS DE L'UNION CALÉDONIENNE

Chapitre souché sur la Loge *L'Union Calédonienne* le 30 janvier 1891.

Très-Sages : — (1892) Bascons, Jean-François-Maximin, ✵, capitaine d'infanterie de marine en retraite, conseiller général : Chevalier Kadosch. Pour la correspondance : Courché, arbitre de commerce. — (1893) Dupuy, Gaston-Louis-Denis-Joseph, sous-chef de bureau de l'administration pénitentiaire ; Chevalier Kadosch. — (1894) le même, décédé.

TAITI

Papéïté

L'OCÉANIE FRANÇAISE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Ewald, négociant ; Rose-Croix. — (1861) le même. — (1862) Tombé en sommeil.

PAYS ÉTRANGERS

EUROPE

Espagne

Barcelone

LA SAGESSE

Chapitre souché sur la loge du même titre le 4 janvier 1876.

Très-Sages : — (1876-1883) Llabour, Jean, négociant, 10, rue de l'Union ; Rose-Croix. — (1884-1886) le même ; Chevalier Kadosch. — (1887) aucun nom dans l'Annuaire. — (1888 et 1889) Bau, Joseph, dentiste, 19, rue des Escudillers ; Chevalier Kadosch. — (1890) Thomas, Dominique, tailleur, 52, rue Gignas ; Rose-Croix. — (1891) le même, 7, rue San-Severo. — (1892 et 1894) aucun nom dans l'Annuaire.

Temple : — 11, calle Mina (1876 et 1877). — 2, calle Serra (1878-1883). — 30, calle de Basca (1884).

Grèce

Corfou (Iles-Ioniennes)

LE PHÉNIX

Chapitre souché sur la Loge du même titre le 14 janvier 1885.

Très-Sages : — (1884-1894) Zavizianos, Georges, pharmacien et professeur de sciences naturelles ; Rose-Croix.

Temple : — Rue Aristote (1884).
Tenues : — Le 1er samedi du mois.

Italie

Gênes

TRIUNFO LIGURE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1861 et 1862) : François Cepollina, négociant, 118, Via Orefici ; Prince de Royal Secret. — (1863) Tombé en sommeil.

Livourne

AMICI VERI DEI VIRTUOSI

Chapitre souché en 1861 sur la Loge fondée le 5 novembre 1860.

Très-Sages : — (1862-1864) Israël Costa, maître de langues; Rose-Croix. — (1865) Alvarenga, négociant; Chevalier Kadosch. (pour la correspondance : Varnagela, poste restante. — (1866) Gabriel de Paz, chancelier de l'Université israélite; Chevalier Kadosch. — (1867) Alvarenga, Angiolo, négociant; Chevalier Kadosch. — (1868) Bianco, ingénieur civil; Chevalier Kadosch. — (1869) Mangini, avocat; Rose-Croix. — (1870) Anselmo Carpi, propriétaire; Chevalier Kadosch. — (1871) le même. — (1872-1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Fortunato Piperno, employé; Chevalier Kadosch. — (1876-1878) le même, négociant, 3, via Magenta. — (1879 et 1880) Broglio, Alessandro, négociant, via Borra; Chevalier Kadosch. — (1881) Mirandoli Ernesto, docteur en médecine; Chevalier Kadosch. — (1882) Tombé en sommeil.

Temple : — 14, via della Pace (1862-1871). — 3, Scale delle farine (1875). — Via del Porticciolo (1876-1878). — 1, Via della Venezia (1879-1882).

Moldavie

Galatz

LES DISCIPLES DE PYTHAGORE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1868) Rodocanachi, négociant, 34, rue Mihail Bravul; Trente Troisième. — (1869-1871) Cossitz, Charles, négociant; Rose-Croix. — (1872) Marinovich, agent de la Compagnie des bateaux à vapeur du Lloyd autrichien; Rose-Croix. — (1873) Rodocanachi, François, comme ci-dessus. — (1874 Rottenberg, Sigmund, banquier; Rose-Croix. — (1875) le même. Pour la correspondance : Jean Vlachoutzi, ancien fonctionnaire à Galatz. — (1876-1879) le même. — (1880) le même. Pour la correspondance : Maurice Brociner. — (1881) Marinovich, Antoine, comme ci-dessus; Prince de Royal Secret. Pour la correspondance : Samuel Reischer, représentant de commerce. — (1882-1884) le même. — (1885 et 1886) Liéberis, Alexandre, docteur médecin; Prince de Royal Secret. Pour la correspondance : Alexandre Braun, professeur. — (1887-1890) Brociner, Joseph, négociant; Chevalier Kadosch. — (1891) De Bonacchi, Mihaïl-Gregoriady, avocat; Chevalier Kadosch. Pour la correspondance : Joseph Brociner, négociant. (1892) le même; Prince de Royal Secret. — (1893). Warlan, Coslin, avocat; Prince de Royal Secret, même adresse. — (1894) Brociner, Joseph-Bernard, négociant; Prince de Royal Secret.

Temple : — Grande-Rue, (1877-1880), rue Saint-Nicolas, (1881 et 1882). — Strada Mare, cassa Prassinos, (1883-1885). — rue Mavromol, (1886). = 11, rue Foti, (1887).

Tenues : — le 2[e] mercredi du mois.

Jassy

L'ÉTOILE DE ROUMANIE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1868 et 1869) Soutzo, Georges-Michel, propriétaire; Chevalier Kadosch. — (1870) Tombé en sommeil.

Suisse

Genève

LA FRATERNITÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860 et 1861) Lègeret, horloger; Trente-Troisième. Pour la correspondance : 50, rue Rousseau. — (1862) Fleutet, Gaspard. Pour la correspondance : Mermin, quartier de la Cluse, Plainpalais. — (1863-1865) Mermin, entrepreneur de travaux d'art, Clos Mont-Choisi, aux Eaux-Vives; Rose-Croix. — (1866-1867) aucun nom dans l'Annuaire. — (1868) Simond, propriétaire, 11, rue Beauregard; Rose-Croix. — (1869-1872) le même, 9, chemin des Terrassiers, Plainpalais. — (1873) Tombé en sommeil.

Turquie

Constantinople

L'UNION D'ORIENT

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1868) Schinas, docteur-médecin; Chevalier Kadosch. — (1869) le même. Pour la correspondance : Amiable, avocat, 12, rue des Postes, Péra. — (1870) le même, 217, Grande-Rue. — (1871) le même, 16, rue Venedik. — (1872 et 1873) Amiable, docteur en droit, avocat, 19, rue Tchinar, Galata; Rose-Croix. (1874) le même, 31, rue Perchembé-Bazar. — A partir de 1875, il prend le titre de *Chapitre de la Vallée de Constantinople*. — (1875) Amiable, docteur en droit, avocat, 31, rue Perchembé-Bazar; Rose-Croix. — (1876-1878) Cleanthi Scalieri, banquier, 16, rue Hadji-Zadé, Pera; Chevalier Kadosch. — (1879) Tombé en sommeil. — Réveillé le 6 mai 1884. — (1886) Noradounghian, Artin, rentier, Han Noradounghian, Galata; Rose-Croix. — (1887-1894) Yous-

souffian, Dieron, conseiller à la Cour d'appel; Rose-Croix. Pour la correspondance : Noradoughian, Khan, Galata.

Temple : — rue Yajidji, impasse Camondo, Pera, (1875). — 15, rue Tzitzek, près Kalioundjou-Koulouk, Péra, (1876-1879). — passage Dandria, en face le palais de Hollande, Péra, (1886-1894).

Tenues : — Le 1er vendredi du mois.

AFRIQUE

Egypte

Alexandrie

LES PYRAMIDES

Chapitre souché sur la Loge du même titre

Très-Sages : — (1865) Custot, Henri, négociant; Rose-Croix. — (1866 - 1867) Nicoullaud, avocat; Chevalier Kadosch. — (1868 et 1869) Guyenet, négociant; Chevalier Kadosch. — (1870) Tombé en sommeil.

Iles-Maurice

Port-Louis

LA PAIX

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Orphée Laval, fils, agent de change et courtier juré, rue de la Reine ; Prince de Royal Secret. — (1861) le même, rue Royale.— (1862 et 1863) aucun nom dans l'Annuaire. — (1864) Icery, Jules, agent d'affaires, 8, rue de la Pompe ; Prince de Royal-Secret. — (1865) aucun nom dans l'Annuaire. — (1866-1868) Berger, Constantin, propriétaire; Rose-Croix. — (1869 et 1870) aucun nom dans l'Annuaire. — (1871) Cassidy, Thomas, surveillant au Collège-Royal, rue de Courcy; Prince de Royal Secret. — (1872) Dorcy-Amel huissier de la Cour suprême de l'Ile Maurice; Rose Croix. — (1873) le même, rue du Gouvernement. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875 et 1876) Dorcy-Amel, comme ci-dessus, 95, rue Royale. — (1877-1879) Elinor Grangé, commis-négociant, 62, rue des Limites ; Rose-Croix. — (1880 et 1881) Avice, Charles-Arthur, professeur, 5, rue du Collège; Rose-Croix. — (1882) Tombé en sommeil.

Temple : — 20, rue du Gouvernement (1870-1880). — rues Desforges, Petite-Montagne et Tourraine (1881).

LA TRIPLE ESPÉRANCE

Chapitre souché sur la Loge du même titre

Très-Sages. — (1860-1865) E. Chipault-Bérichon, négociant et propriétaire, rue Labourdonnais; Prince de Royal Secret. — (1866) Pastor, avoué; Rose-Croix. — (1867-1869) Sériés, comptable; Rose-Croix. — (1870 et 1871) le même, comptable à la Banque commerciale. — (1872-1874) Pastor, avoué et propriétaire, rue de la Corderie; Rose-Croix. — (1875 et 1876) O' Brien, lieutenant-colonel, inspecteur général de police; Rose-Croix. —(1877) Bourguignon, négociant; Prince de Royal Secret. — (1878 et 1879) Courtaux, Mathias-Frédéric), commerçant; Chevalier Kadosch. — (1880) Edgard Edward Mayer, commissaire-priseur, rue de l'Eglise ; Prince de Royal-Sécret. — (1881 et 1882) Kyshe (John-Benjamin) chef de l'Etat-civil; Rose-Croix. — (1883-1885) Myles-Brown, Richard, avocat, au quartier des Plaines Wilhems; Prince de Royal Secret. Pour la correspondance : de Caila, 11, rue du Prince-Régent. — (1886) Schmidt, Louis-Edouard, magasinier général ; Chevalier Kadosch. — (1887 et 1888) Amel, Louis-Dorcy, huissier audiencier de la Cour suprême, rue de l'Eglise; Rose-Croix. Pour la correspondance : de Caila, 11, rue du Prince-Régent. — (1889) de Caila, Marie-Charles-Horace, courtier juré et agent de change, à Beau-Bassin, Ile-Maurice; Prince de Royal-Secret. — (1890-1892) le même, négociant, 10, rue de l'Eglise, à Port-Louis. — (1893 et 1894) le même, courtier juré, agent de change, 13, rue du Rempart.

Temple : — 31, rue du Gouvernement (1866-1870). — 51, rue de la Corderie (1871-1894).

Tenues : — Tous les vendredis.

AMÉRIQUE

Chili

Valparaiso

L'ÉTOILE DU PACIFIQUE

Chapitre souché en 1861 sur les Loges l'*Etoile du Pacifique* et l'*Union fraternelle* réunies.

Très-Sages : — (1862-1864) Antide Martin, négociant; Chevalier Kadosch. Pour la correspondance : Poisson, négociant. — (1865-1867) Poisson, négociant; Chevalier Kadosch. — (1868) Tombé en sommeil.

Mexique

Mexico

PATRIE-HUMANITÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre le 20 juillet 1889.

Très-Sages : — (1890) Masseron, Ferdinand, 27, calle del Sapo; Rose-Croix. — (1891) Potier,

Alphonse, comptable, 21, Puente Solano; Rose-Croix. — (1892-1894) le même.

Temple : — 5 1/2, rue Saint-Jean-de-Latran (1890) — au local maçonnique de la Grande Diète symbolique des Etats-Unis mexicains (1891) — 8, Bellemitas (1892-1894).

Tenues : — Chaque trimestre sur convocation.

Provinces Unies de Rio-de-la-Plata

Buenos-Ayres

L'AMIE DES NAUFRAGÉS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1862 et 1863) Deberle, entrepreneur; Rose-Croix. — (1864-1867) Gourbeyre, confiseur; Rose-Croix. — (1868) Guérin, Henri, négociant, place du 11 septembre; Rose-Croix. — (1869-1873) Deberle, Charles, entrepreneur, calle Belgrano, 204, Rose-Croix. — (1874) Tombé en sommeil.

Uruguay

Montévidéo

LES AMIS DE LA PATRIE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Pernin, Jean, négociant; Inquisiteur Inspecteur Commandeur. — (1861 et 1862) B. Villars, marchand tailleur; Chevalier Kadosch. — (1863 et 1864) Maricot, négociant, 207, rue du 25 mai; Chevalier Kadosch. — (1865) Masquelez, capitaine au long cours, négociant; Rose-Croix. — (1866) le même; Chevalier Kadosch. — (1867) Jaureguiberry, négociant; Chevalier Kadosch. — (1868) Ramelot, horloger, 372, rue du 25 mai; Rose-Croix. — (1869) Thévenet, négociant, 50, rue du Yi; Chevalier Kadosch. — (1870) Ramelot, comme ci-dessus; Chevalier Kadosch. — (1871) le même, calle Soriano. — (1872-1874) le même, calle 25 de Mayo, 372. — (1875) le même, 101, calle Huzaingo. — (1876 et 1877) Goffre, agent de change, 182, calle 25 de Mayo; Chevalier Kadosch. — (1878) Rappaz, Victor, docteur en médecine et en chirurgie, 191, calle Ciudadela; Chevalier Kadosch. — (1879-1882) le même, 282, calle Andes. — (1883-1886) Thevenet, Antoine, propriétaire; Chevalier Kadosch. — (1887) Barnino, Antoine, propriétaire; Chevalier Kadosch. — (1888 et 1889) aucun nom dans l'annuaire. — (1890) Moiriat, Jean-Baptiste, rentier, 151, rue Ejido; Rose-Croix. — (1891) le même, cafetier, 219, rue Buenos-Ayres; Chevalier Kadosch. — (1892-1894) le même.

Temple : — 19, calle Soriano (1875-1878). — 33, calle Soriano (1879-1888). — 46, calle Maldonado 1889-1894).

Tenues : — Le 3e mercredi du mois.

TROISIÈME PARTIE

Les Aréopages

Et leurs Grands-Maîtres Présidents

ALPES MARITIMES

Nice

LA FRANCE DÉMOCRATIQUE

Conseil souché sur la Loge et le Chapitre du même titre le 4 novembre 1889.

Grands-Maîtres Présidents : — (1890) Fricero, Paul, marchand-tailleur, 3, place Masséna; Chevalier Kadosch. — (1891) Amiable, Louis, homme de lettres, quartier Saint-Maurice, villa Latif; Trente-Troisième. Pour la correspondance : Gustave Gaffié, 5, rue Paradis. — (1892) le même, ✵, docteur en droit, quartier de Brancolar, villa Latif; même adresse. — (1893) le même, conseiller à la Cour d'appel d'Aix, Bouches-du-Rhône, 32, rue du Roi-René, à Aix, et quartier de Brancolar, villa Latif, à Nice; même adresse. — (1894) le même, 32, boulevard du Roi-René.

Temple : — 4, rue Adélaïde, et 2 rue de Russie, galeries vitrées (1890-1894).

Tenues : — Le 1er lundi des mois de mai, août, novembre et février.

BOUCHES DU RHONE

Marseille

LA RÉUNION DES AMIS CHOISIS

Conseil souché sur la Loge et le Chapitre du même titre.

Grands-Maîtres Présidents : — (1861) Pierson, docteur-médecin, 23, rue Thubanneau; Vingt-Troisième. — (1862) le même; Chevalier Kadosch. — (1863) Saunier, maître de forges, 7, rue de la Croix; Chevalier Kadosch. — (1864) Dazy, rentier, 11, rue Saint-François-de-Paule; Chevalier Kadosch. — (1865) le même. — (1866) Brémond, avocat; Chevalier Kadosch. — (1869) le même. Pour la correspondance : Benoît, 21, rue Haxo. — (1868) le même. — (1869) Gibon, entrepreneur de travaux publics, 80, rue Nau; Chevalier Kadosch. — (1870) Brémond,

comme ci-dessus, 5, rue de l'Official, à Aix-en-Provence. — (1871) le même. — (1872 et 1873) le même, ancien sous-préfet, 5, place de la Bourse. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Brémond, comme ci-dessus. — (1876) le même, 14, place de la Bourse ; Trente-Troisième. — (1877 et 1878) aucun nom dans l'Annuaire. — (1879) Saunier, Pons, propriétaire, 2, rue Bernex : Chevalier Kadosch. — (1880-1882) le même. — (1883-1885) Balanger, Alphonse, clerc de notaire, 50, rue Paradis ; Chevalier Kadosch. — (1886-1894) Brémond, Ernest, avocat, ancien sous-préfet, conseiller général, 37, rue Méry ; Trente-Troisième.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1874-1894).

Tenues : — Tous les deux mois.

GIRONDE

Bordeaux

LA CANDEUR

Conseil souché sur la Loge et le Chapitre du même titre.

Grands Maitres présidents. — (1860) Voisin, propriétaire, 144, rue de la Trésorerie ; Prince du Royal-Secret. — (1861) Bras-Laffitte, avocat, 137, rue Sainte-Catherine ; Trente-Troisième. — (1862-1866) le même, avocat près la cour impériale. — (1867-1869) le même, 26, place Dauphine. — (1870) Dubosq, avocat agréé au Tribunal de commerce : Chevalier Kadosch. — (1871 et 1872) le même, 20, cours du Chapeau-Rouge. — (1873) Hermitte, avocat à la cour d'appel, 66, cours de Tourny : Trente-Troisième. — (1874-1875) aucun nom dans l'Annuaire. — (1878-1884) Lanusse, rentier, 13, rue du Temple : Chevalier Kadosch. — (1886 et 1887) le même, ancien négociant. — (1888-1890) Roques, Barthélemy, propriétaire, conseiller municipal, 2, rue des Douves ; Chevalier Kadosch. — (1891) le même, ✾. — (1892) le même ; Trente-Troisième. — (1893 et 1894) le même, adjoint au maire.

Temple : — 8, rue Nauville (1868-1871). — 22, rue Mouneyra (1872-1875). — 8, rue Neuville (1876-1886). — 8, rue Ségalier (1887-1894).

Tenues : — le 2e mercredi des mois pairs.

HAUTE-GARONNE

Toulouse

L'ENCYCLOPÉDIQUE

Conseil souché sur la Loge et le Chapitre du même titre, le 31 mai 1892.

Grands-Maitres présidents. — (1893 et 1894 Pech, Charles, négociant, 46, rue Denfert-Rochereau : Chevalier Kadosch.

Temple : — 3, rue de l'Orient (1893-1894).

Tenues : — le 1er vendredi du mois.

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes

PAIX ET UNION

Conseil souché sur le Chapitre du même titre,

Grands - Maitres présidents. — (1860 - 1865) Paquotte, ✾, garde d'artillerie de 1re classe en retraite : Chevalier Kadosch. — (1866 et 1870) Maucourt, notaire ; Chevalier Kadosch. — (1871) Bayon, G.-Paul, quincaillier : Chevalier Kadosch. — (1872 et 1873) le même, 15, rue d'Orléans. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875-1882) le même. —(1883 et 1884) aucun nom dans l'Annuaire. — (1885-1886) Moulin-Neuf, Eugène, comptable : Chevalier Kadosch. — (1887) Thouvenin, Jules, négocian,, 7, quai des Tanneurs : Chevalier Kadosch. — (1888-1890) le même, négociant en métaux. — (1891 et 1892) le même. Pour la correspondance ; Bourgeois, distillerie moderne, 1, rue Beau-Séjour. — (1893) Salières François, directeur du journal *le Populaire*, rue du Calvaire : Chevalier Kadosch. —(1894) le même. Pour la correspondance : Thouvenain, négociant, 7, quai des Tanneurs.

Temple : — 1, petite rue de la Bourse (1860-1865). — 23, place de la Bourse (1866-1894).

Tenues : — le 3e vendredi des mois de mars, juin, octobre, décembre et janvier.

MAINE-ET-LOIRE

Angers

TRAVAIL ET PERFECTION

Chapitre souché sur la Loge du même titre le 6 mai 1886.

Grands-Maitres présidents : — (1876 et 1887) Lafargue, Jean, capitaine en retraite, 3, rue Proust ; Chevalier-Kadosch. — (1888-1893) le même, Trente-Troisième. — (1894) Canit, Jean-François, droguiste ; Chevalier Kadosch.

Temple : — 1, rue Cordelle, près de la place du Ralliement, (1886). — 12, rue de la Parcheminerie, (1887-1894).

Tenues : — Trimestrielles.

(A suivre).

LES SOCÉTÉS SECRÈTES MUSULMANES DANS L'AFRIQUE DU NORD

DEUXIÈME PARTIE

« Mille fois : Que tout le monde te loue : tu es Dieu, que tout le monde chante ta grandeur et ta louange. Tu es Dieu, l'Être infini : que tout le monde te loue, tu es Dieu.

« Mille fois : O Dieu, verse tes nombreuses bénédictions, etc. »

Pour ne pas embrouiller les comptes, et aussi pour aider les ignorants dont beaucoup ne savent pas compter jusqu'à mille, on a ajouté cette prière que chacun devra dire après chaque centaine :

« Protecteur, toi qui vois tout, qui es notre protection, protége-moi, toi le clément, le miséricordieux, le bienfaisant, tu es mon appui : ia Allah ! ia Allah ! ia Allah !

Après chaque diker, il faut encore réciter une bien longue prière, dont nous ne citerons que quelques extraits pour en donner une idée à nos lecteurs. Nous donnons la traduction de Rinn :

« O Maître, inspire-moi le bien, et aide-moi à l'accomplir. — O Maître, place-moi dans le séjour de tes amis; au jour de la rencontre dans le tombeau, annonce-moi que je serai du nombre des bienheureux. — O Maître, agrée complètement mon repentir, de façon à ce qu'il ne reste plus trace de mes péchés... » Et, sur ce ton et sur ce mode rythmée, la prière se continue, longue, très longue pour des gens qui ont déjà dû réciter environ la valeur de cent quarante pages imprimées, en supposant trente-cinq lignes par page, et il faudra dire ces longues prières six fois par jour; et chaque fois la longueur, loin d'être moindre, sera au contraire plus considérable. Et cependant, après avoir récité tout cela, il faudra y joindre cette prière, dont nous avons donné le spécimen suprà cité. Elle ressemble à un psaume, ayant comme lui une pause au milieu des versets, et chaque verset a un sens complet. On compte de 27 à 28 versets, plus longs les uns que les autres. Nous ne voulons pas citer ce long psaume : il y a cependant quelques versets qui sont assez curieux et que nous voudrions faire apprécier au lecteur : « O mon maître, purifie mon cœur en lui enlevant le doute, le penchant à *l'associer à d'autres dieux*, accorde-moi la certitude, l'unité de foi et de pensée avec toi...... O mon maître, fais que je possède mon esprit afin qu'il ne me commande pas, car tu es le seul souverain, *le seul élu actif.* »

Ces prières si longues et qui détourneraient les hommes de Dieu, si jamais il en ordonnait de pareilles, attirent, au contraire, au démon, de nombreux adeptes : telle est la bêtise de l'homme, nous sommes certains que des Européens admireront ces doctrines, et demanderont pour leurs adeptes une liberté qu'ils refuseront au christianisme. C'est que de pareilles doctrines ne gênent guère, et on n'a nul intérêt à les poursuivre. Ne croyons pas, cependant, que ces prières suffisent : ce diker est ce que nous appellerons avec certains auteurs le petit diker : le grand diker, c'est tout autre chose : il se compose à peu près des mêmes prières ; mais, au lieu de dire seulement mille fois une formule ou un verset du Coran, il faut les dire deux, trois, quatre et jusqu'à dix mille fois ; la sourate el fatiha ne doit pas être jalouse de l'honneur fait aux autres versets du Coran, elle y figure plusieurs fois, et les Aïssaoua ont une telle dévotion pour ces versets du Coran qu'ils les récitent continuellement, car il nous semble que quand il faut réciter cette sourate deux ou trois mille fois dans un jour, on ne doit pas avoir beaucoup de temps de reste.

Nos lecteurs pourront déjà comprendre la vérité de ces paroles que rapporte Rinn et que lui disait un Musulman : « Ce qui caractérise les Aïssaoua, disait-il, c'est, en matière religieuse, l'expansion continuelle vers la Divinité, la sobriété, l'abstinence, l'absorption en Dieu poussée à un tel degré que les souffrances corporelles et les mortifications physiques ne peuvent plus affecter les sens endurcis à la douleur.

« En matière morale, ne rien craindre, ne reconnaître que l'autorité de Dieu et des saints, et n'obéir qu'à ceux qui laissent pratiquer les principes du Livre sacré. »

Les Aïssaoua ne sont pas une société de jongleurs allant de ville en ville pour amuser les naïfs, comme les charlatans dans nos foires et il faut bien distinguer les vrais des faux. Les vrais Aïssaoua, ceux qui ont été affiliés et pratiquant toutes les obligations imposées par l'ouerd, ceux-là forment une société régulière dont les affiliés sont favorisés, plus que dans aucune autre confrérie, d'extases et de visions. Nous allons faire connaître les moyens employés pour obtenir cet effet.

C'est surtout dans les hadra ou réunions des

affiliés que ceux-ci sont favorisés d'extases. Ils se réunissent en groupe, forment un cercle, faisant en sorte de ne pas laisser d'interruption, et chacun des assistants commence alors à chanter sur un ton plus ou moins nasillard, soit son diker, soit cette prose rythmée qui finit toutes les prières des Aïssaoua. Les instruments de musique accompagnent cette cérémonie. Se figure-t-on quarante, cinquante, cent, deux cents individus, et quelquefois même plus, se tenant par la main et faisant participer aussi leurs sœurs à leurs travaux, car les Aïssaoua admettent l'élément féminin dans leurs rangs (il fallait s'y attendre) et les laissent prendre part à leurs divertissements joyeux et innocents. D'abord, tous commencent en chœur sur un ton lent et grave comme pour disposer leur imagination et la détacher des choses de la terre; peu à peu, ce mode s'accentue jusqu'à ce qu'il vienne le plus précipité possible; la musique des tambours amène vite l'exaltation, et les paroles elles-mêmes, disposées en psaumes, comme nous l'avons montré, ne contribuent pas peu à faire perdre toute sensibilité aux Khouan. Quand ils ont fini de chanter leur diker, ils continuent sur le mode de litanies en invoquant tous les saints de l'Islam, depuis El-Kadir jusqu'à leur vénéré fondateur Mahmed-ben-Aïssa : tous les saints, tous les anges du ciel, Gabriel, Michel, Asrafil, Azraïl et les autres, habitant les sept cieux et les sept terres. Et quand toutes ces invocations sont finies, quand déjà tous les assistants sont envahis par... comment dirons-nous... est-ce l'hystérie? est-ce la possession? le lecteur jugera lui-même et mettra le mot qu'il jugera le plus convenable et le mieux répondant à son idée; nous, nous croyons pouvoir y mettre le mot : diabolisme, et nous pensons que nous pourrons bientôt en justifier l'emploi; quand donc le souffle impur de Satan est passé dans chacun de ces hommes, ils continuent encore toujours à invoquer leur Dieu :

« Que les bénédictions de vos saints, ia Allahi (ô mon Dieu!) se répandent parmi nous, ia Allahi!

« Dans toutes nos assemblées, ia allahi; dans cette assemblée, ia allahi.

« Que mon Cheikh me soit toujours présent à l'esprit pour diriger mes actions, ia allahi; que j'entende le cri de mon Seigneur, ia allahi.

« Conduis-moi par la main, ia allahi. Conduis-moi à ton amour, ia allahi.

« Remplis mon cœur, ia allahi! Que toujours je te sois soumis, ia allahi...

« Pardonne-moi mes péchés, ia allahi. Inspire-moi le respect que je te dois, ia allahi. »

Les lecteurs qui n'ont jamais entendu des Musulmans chanter sur le ton mineur, nasillard, ne peuvent se faire une idée de l'impression que leur chant produit sur l'imagination. Je suis passionné pour la musique; j'ai entendu jouer des morceaux des maîtres de l'art; j'en ai admiré la beauté, mais je dois avouer que jamais musique ne m'a touché ni bouleversé comme cette musique que j'appellerai infernale. Je ne me charge pas de définir le genre dans lequel on doit la classer; mais j'avoue que jamais je n'ai senti ce que j'ai éprouvé un jour dans la plaine de la Mitidja où je rencontrai une bande d'Arabes venant de visiter un marabout et marchant bannières déployées, chantant leur sempiternel la ala illa allah. « Voilà, me disais-je tristement et tout ému par cette musique, voilà l'étendard de l'erreur et de l'islamisme flotter librement sur une terre désormais française; et nous, fils de France, nous devons renfermer, dans nos étroites églises, les beautés de notre culte; le drapeau de la patrie, le drapeau aux trois couleurs, le drapeau de la liberté protège les ennemis de la France et persécute ses enfants. » Une seule musique nous a semblé pouvoir balancer cette musique infernale : c'est la musique céleste de l'Eglise; c'est le chant de la Préface, le chant du *Pater noster*, écouté religieusement et pieusement derrière un des piliers noircis de la sombre cathédrale d'Alger, convertie de mosquée en église catholique. Peut-être ces réflexions feront sourire les artistes qui n'ont jamais eu assez de piété pour goûter les beautés de ces mélodies sublimes dont nos pères faisaient leurs délices. Mais nous, qui avons entendu les deux religions différentes chanter leurs prières, nous ne pouvons nous empêcher de constater cette différence. Souvent, en entendant la voix du prêtre, nous avons été ému; jamais la voix du marabout ne nous a touchés, elle nous a bouleversé; le ton mineur n'est pas, en effet, le son perpétuel de l'homme; et quand nous avons eu entendu ces hommes faisant sortir de leur poitrine où leur cœur impur est brûlé des feux de la concupiscence, et où Satan règne en maître, nous n'avons pu nous empêcher de remercier Dieu de nous avoir fait naître dans une religion où l'on apprend au jeune homme à maîtriser ses passions, et à conserver toute fraîche la voix qui ne doit être employée qu'à louer Dieu. Malgré nous, ces chœurs musulmans nous rappelaient le chœur des démons vociférant contre Dieu et blasphémant contre Dieu. Nous avouons comme une faiblesse de notre part de nous être plu à écouter

ces chants ; car, nous l'avons déjà dit plus haut, quand on entend ces sons, ces notes, ces coups de tamtam, dominant de temps en temps ces voix nasillardes, lentes, puis tout à coup précipitées, on se sent malgré soi envahi par l'esprit de rêverie, et on se laisserait aller à cet état qui tient le milieu entre le sommeil et la veille, où l'imagination est la maîtresse du logis, où tous les sens se révoltent pour se satisfaire. Quand on veut ne pas se laisser entraîner par ce courant, par ce fluide, pour parler comme les pseudo-spirites, on souffre cruellement, et on dirait que le démon veut se venger du peu de docilité et d'attention qu'on prête à cette musique dont il est l'auteur. Nous comprenons maintenant, depuis cette soirée dont nous avons raconté les impressions que nous avions éprouvées en entendant les Arabes chanter leurs prières, comment il est possible de tomber si facilement en extase ; nous avouons que nous avons dû faire les plus grands efforts pour ne pas nous laisser envahir et dominer par cette lugubre musique ; qu'il y a loin de ces chants qui ne touchent que nos sens pour les mettre en révolte contre l'esprit, à cette mélodie suave de nos cantiques, images fidèles de la doctrine du christianisme et de son action sur nos âmes ; jamais nos sens n'ont éprouvé tant de douceur et de contentement, et cependant rien ne les provoque à la révolte ; la chair reste soumise tout en éprouvant d'agréables sensations, et quand on sort de ces offices où la voix du prêtre s'est fait entendre et à laquelle a répondu soit la voix angélique de l'enfant, soit celle plus grave de l'homme et du vieillard, on sent que la pratique du bien nous devient plus facile, car si nos sens sont satisfaits, ils n'ont pas été surexcités, et ils sont toujours dominés par l'intelligence et la partie noble de nous-mêmes.

Voilà la marque caractéristique que, dans un tel culte, se trouve la main de Dieu ; peut-on croire, en effet, qu'une société mettant en ébullition l'imagination de l'homme, ayant pour but avoué de lui procurer des extases, prenant, pour cette fin, des moyens tout à fait aptes ; en un mot, une société affaiblissant la liberté et l'intelligence au profit des sens, afin de lui rendre plus difficile la pratique du bien, peut-on croire, dis-je, que cette société vienne, nous ne dirons pas de Dieu, mais de l'homme? Peut-on croire que Satan y est absolument étranger ? A ceux qui soutiendraient une pareille théorie, nous leur demanderions qui apparaît dans ces extases: ou c'est Dieu ou c'est le démon qui apparaît vraiment, ou sous la forme d'un mort qu'on invoque, car l'évocation des morts est connue de ces Khouan ; or, on ne peut admettre que ce soit Dieu qui apparaisse, car aucun homme n'a vu Dieu, pendant sa vie mortelle : ce n'est pas non plus généralement un mort ; car nous savons que la pierre du sépulcre ne laisse pas sortir, sans une permission de Dieu, ceux sur lesquels elle s'est refermée ; ce ne peut donc être que l'esprit du mal, Satan le lapidé.

On aurai remarqué, sans doute, combien souvent on recommande aux affiliés de bien se représenter l'image du Cheikh, de faire tout en présence du Cheikh, et autres formules que nous avons citées. Nos lecteurs n'auront pas, sans doute compris le vrai sens de ces paroles, et auront cru qu'il s'agissait d'une simple représentation imaginaire, comme les directeurs et maîtres de la vie spirituelle recommandent d'agir en présence de Dieu, sous le regard de Dieu qui nous voit ; évidemment, ils ne veulent pas dire que cette présence de Dieu sera réelle, physique, mais bien intellectuelle. Cette présence ne suffit pas pour le vrai initié, et il veut jouir de la présence sensible de son Cheikh. Pourquoi, en effet, ne pas jouir de cette faveur, pendant qu'on est en plein dans le mysticisme diabolique, et qu'on jouit de la visite du diable. Que vraiment le Cheikh mort apparaisse a ceux qui l'invoquent, nous ne pouvons en douter. Rinn nous en cite un exemple (p. 333), et il se fait l'écho de la rumeur publique, d'après laquelle le Khalifa des Aïssaoua, en Algérie, Si-el-A reuch ben-Mohammed passait « pour être en communication constante avec l'âme de Sidi-Aïssa », le fondateur de l'ordre. Nous nous appuierons sur les notions que nous avons données sur l'extase pour prouver que, en vérité, les Khouan connaissent et pratiquent l'évocation.

On se souvient de la distinction que nous avons établie du Khouan Mohammedi et du Khouan Touhidi, le premier serait, d'après les définitions des auteurs, l'affilié favorisé de l'apparition de Mohammed (le faux prophète); tandis que le second, comme l'indique la signification du mot Touhidi, serait l'adepte parvenu au dernier degré de l'extase, et dont l'individualité se confondrait dans l'essence divine : la traduction mot à mot du mot Touhidi serait : *unitif*. Avant de montrer que vraiment ces affiliés se livrent à l'évocation des morts, nous ferons remarquer qu'il y a entre leurs évocations et celles des autres sociétés secrètes une grande différence : les autres sociétés ne veulent pas faire goûter à leurs adeptes les douceurs de l'état extatique ; dans le Palladisme, par exemple, on évoque les

démons, mais ce n'est pas, comme le Musulman, pour jouir de son agréable présence ; on a des formules magiques spéciales, composées sous l'inspiration de Satan, et qui produisent un effet moralement sûr. Le Musulman lui aussi a ses formules, mais le démon n'apparaît pas subitement à son appel ; ce sera dans une extase que l'ange des ténèbres viendra se dévoiler à lui et lui indiquera ses volontés, et tracera sa ligne de conduite.

Mais ce n'est pas seulement l'âme de Mahomet qui apparaît quelquefois aux Khouan qui l'évoquent selon les rites, c'est l'âme de tous les Cheikhs. Dans la franc-maçonnerie, on n'évoque que les âmes de ceux qui ont dignement précédé cette institution, ou qui, dans son sein, ont acquis un droit spécial à leur reconnaissance. Il en sera de même des sociétés secrètes musulmanes : les Seddikya, qui étaient le premier des ordres, selon l'ordre chronologique, ne pouvaient invoquer que le prophète ; déjà les Aouïssya évoquent l'âme de leur fondateur : les Djenidya venus au IIIe siècle de l'hégire, auront un champ plus vaste : aussi ils invoqueront les âmes des Cheikhs. Nous allons encore citer Snoussi et la traduction de M. Colas, donnée par Rinn (page 170) :

« L'ordre des Djenidya est basé tant sur la stricte observance des préceptes édictés par la Sonna de Mohammed que sur le choix des allégories qu'il présente. Il repose également sur la préférence que l'on *doit accorder à l'état lucide sur l'état de torpeur et d'hallucination*, tout en s'astreignant aux modifications de la vie ascétique spirituelle dans la profondeur des entretiens secrets avec Dieu.

Le fondateur de cet ordre a imposé huit obligations différentes, qui sont :

« ..... 2° La solitude prolongée. Il convient ici de rappeler, qu'en s'y renfermant, on doit observer le même recueillement que si l'on entrait dans une mosquée, et dire : « Au nom de Dieu. » ON ÉVOQUERA ENSUITE AVEC FERVEUR LES AMES DE SES CHEIKHS pour leur demander de convertir cette solitude en une sorte de tombeau, dans lequel on puisse s'ensevelir pour aller vers le Dieu Très-Haut, en dehors duquel il n'y a point d'autre Dieu. CETTE ÉVOCATION doit être faite avec les jambes croisées, comme pour les prières ordinaires, si non, elle reste sans efficacité. Il est obligatoire d'observer un repos d'esprit absolu, qui ne soit même pas troublé par les élans du cœur, et qui rende insensible aux perceptions physiques. Dans cette position, il faut être tourné dans la direction de La Mecque, ne faire porter le corps et la tête sur aucun appui par respect pour la Divinité, et enfin tenir les yeux fermés, en signe de soumission envers ces paroles de Dieu, recueillies dans les haddits El-Hadsi : « Je suis assis avec ceux qui me prient. » Il faut encore placer l'image de son Cheikh dans sa pensée, occuper son cœur à prier, dans toute la limite de ses forces, en demandant à Dieu, dans cette position, de vous accorder ses faveurs. Le cœur doit être toujours en harmonie avec la langue pendant les prières suivantes ; on dit « Dieu » (1), en baissant la tête au-dessus du nombril ; puis, en la relevant lentement, on ajoute : « Il n'y a de Dieu que Allah. » C'est dans cette posture que l'haleine peut se soutenir le plus longtemps. On prolonge le son de chacune de ces articulations et on reprend gravement : « Il n'y a de Dieu que Allah. » On dirige la face vers l'épaule droite, toujours dans l'attitude du recueillement et en se pénétrant de l'infimité de la créature devant la grandeur du Créateur ; ensuite on la tourne vers l'épaule gauche, etc.....

« 3° La longue pratique des invocations qui viennent d'être décrites. »

Après des passages aussi catégoriques, nous ne croyons pas qu'on puisse douter de la pratique de l'évocation dans les ordres musulmans. Nous le répétons, nous n'avons rien à leur apprendre ; ils connaissaient bien avant nous la pratique du magnétisme, comme le prouve le fait que nous avons cité plus haut d'Abd-el-Kader. Et il n'y a pas que le Khalifa des Aïssaoua qui se livre à cette infernale pratique ; ce sont tous ces ordres : car tous sont dirigés plus ou moins par Satan. Peut-être encore se trouvera-t-il quelqu'un qui haussera les épaules de pitié et nous regardera comme un naïf, nous accusant de voir le diable partout : nous le mettons au défi de nier l'authenticité des documents que nous lui avons mis sous les yeux : d'autres avant nous, qui n'avaient pas notre foi, les ont admis comme nous et leur ont donné le même sens que nous. Mais revenons aux Aïssaoua, dont le Khalifa qui est en relation avec l'âme du fondateur de l'ordre nous a fourni l'occasion de faire cette incursion dans les ordres religieux et de constater une fois de plus la main de Satan ; car il n'y a pas de milieu entre le bien et le mal, l'existence et le néant, Dieu et le diable ; là où n'est pas Dieu, là est le diable.

(1) Le mot allah (Dieu) se prête bien plus que notre mot à ces aspirations et à ces mouvements du cœur vers l'Être suprême ; pour s'en convaincre, il suffit de le prononcer en accentuant beaucoup la première syllabe, ou, plutôt, en supposant qu'il a cinq ou six l, et en laissant traîner sur la dernière toute sa respiration. *(Note de l'auteur.)*

Quel est celui qui oserait soutenir que c'est Dieu qui a inspiré Mahomet, qui lui a permis de prendre seize ou dix-huit femmes, et de commettre toutes les monstruosités dont il s'est rendu coupable ? Qui osera soutenir que c'est Dieu qui a inspiré Abel-el-Kader et Djilani, Chadeli Ben-Aïssa ? Si ce n'est pas Dieu, c'est donc le diable, il n'y a pas de milieu, et l'indifférence ne peut exister que dans notre esprit qui y trouve un moyen de faire le mal sans remords.

Quand nous avons dit que le Khouan devait se mettre toujours en la présence de son Cheikh et que cette présence du Cheikh n'était pas seulement imaginaire mais réelle, nous nous appuyions sur la distinction que font eux-mêmes les fondateurs d'ordres. Ils distinguent très bien les deux cas. Le lecteur se souvient, sans doute, du passage que nous avons cité de Si-Chadeli où sont tracées les conditions qui doivent précéder, accompagner et suivre le diker. Or, parmi les douze conditions conséquentes à la récitation de la prière, nous trouvons énumérée celle-ci : placer devant les yeux l'image *fictive* du Cheikh. Qu'on remarque combien ce mot a été mis à propos : Nous disons, en effet, que l'esprit du Cheikh ou celui de Mohammed ne se montre à l'affilié que dans l'extase, et nous avons assez prouvé, pensons-nous, que l'extase n'est que le produit des efforts surhumains que fait le Khouan pour bien réciter son diker : par conséquent, l'extase n'est que la conséquence du diker ; ce n'est donc qu'à ce moment-là que l'esprit du Cheikh pourra pénétrer dans cet esprit qui n'a maintenant plus de forces pour se diriger lui-même, qui souffre dans cette vaste solitude que le diker a opérée en lui et qui sera remplie par l'esprit soit de Mohammed soit du Cheikh. Ce n'est donc pas en vain que nous trouvons sans cesse sur les livres des Moqaddem ou bien dans les rituels des paroles comme celles-ci : il faut continuellement tenir son cœur enchaîné à son Cheikh : il faut, dans la solitude, abandonner ses idées propres, rejeter tout jugement et raisonnement, même serait-il bon, pour se laisser gouverner par l'esprit du Cheikh.

Toute cette théorie de l'évocation des âmes des Cheikh se trouve admirablement bien développée dans les rituels de l'ordre des Seddikya et des Djenidya : comme ce sont des ordres à peu près étrangers à l'Afrique du Nord et que nous n'avons pas eu occasion d'analyser leurs doctrines et aussi comme ce sera le moyen de bien connaître la nécromancie pratiquée par tous les ordres ou à peu près, en particulier par les Aïssaoua, ainsi que nous l'avons montré par l'exemple de Si-el-Atreuch, nous nous y arrêterons quelques instants, ce sera le moyen de connaître ces sociétés sous un jour différent. Ce sera toujours au manuscrit de Si-Snoussi que nous emprunterons ces détails, et nous suivrons pas à pas la traduction donnée par M. Rinn, afin qu'on ne puisse nous accuser de donner aux textes une interprétation favorable à notre thèse.

L'ordre des Seddikya a été fondé par Abou-Beker-es-Seddik, qui fut beau-père du Prophète et le premier Khalife. Son ordre est donc l'ordre le plus saint et le plus parfait : c'est aussi l'ordre le plus orthodoxe, et presque tous se réclament de sa protection. Les doctrines et pratiques de cette société ont, par conséquent, une réelle importance et sont autrement concluants en faveur de notre thèse que toutes les théories des Seherourdya, des Khelouahya et autres mystiques à la cervelle plus ou moins déséquilibrée dont nous avons cité quelques passages quand nous avons parlé de l'extase.

« Les principes fondamentaux de cet ordre, dit Snoussi (Cité par Rinn, page 159), sont l'absorption dans la contemplation du prophète (Que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut !) d'une manière *fervente et* OSTENSIBLE *en paroles et en actions*. L'affilié ne doit faire usage de sa langue que pour l'implorer et se faire de cette obligation un devoir impérieux dans presque tous les instants de sa vie, qu'il soit dans l'isolement ou en public, jusqu'à ce qu'il ait gagné son cœur et fortifié son âme par sa glorification. Arrivé à ce degré d'illumination, il sera protégé par le retentissement de ses louanges, son cœur sera vivifié par sa présence, et l'exemple de ses vertus sera toujours devant ses yeux pour le diriger. Parvenu à ce point de perfection, le Prophète répandra sur lui ses bienfaits spirituels et corporels : *il lui apparaîtra* dans presque tous les états où il se trouvera, pendant son sommeil surtout, puis *pendant ses moments difficiles*, alors qu'il se serait laissé surprendre, et, enfin, *pendant ses heures* d'extase. Cette jouissance ne peut être comprise qu'en la goûtant..... Ce sont ces pratiques, parfaitement réglées, dont le but est la glorification de l'*Être Suprême* (pourrions-nous lui demander si c'est Allah ou Eblis ?) qui doivent être scrupuleusement observées, et que nous recommandons à la ferveur générale. »

Là, plus qu'ailleurs, il fallait une initiation progressive ; aussi, à deux ou trois reprises, Snoussi parle-t-il des gens d'une nature vulgaire, qu'il convient de n'initier « aux préceptes que progressivement ». Abou-Beker avait, d'ailleurs, tout déter-

miné et réglé, afin d'arriver à la fin proposée d'une manière certaine. Nous les avons rapportés plus haut, quand nous avons dit les moyens que devait employer le Khouan pour arriver à ce degré de l'extase : « Ces pratiques sont continuées par les gens pieux, sans interruption, jusqu'à ce que l'âme de Mohammed (Que les grâces et le salut soient sur lui !) leur apparaisse pendant le sommeil et *pendant qu'ils veillent*. Cette âme sainte les nourrit, les dirige et les conduit vers les degrés les plus élevés du spiritualisme. »

Qu'on ne soit pas étonné de voir Abou-Beker parler seulement de l'évocation du prophète. A cette époque, en effet, c'était la seule âme de l'Islam, qui, après avoir, sur la terre, joui d'une grande réputation de sainteté, était allée dans l'enfer brûler avec Eblis, dont il avait fait l'œuvre bien sciemment. Cet homme, que nos Tribunaux auraient condamné et qu'on aurait pu traduire, pour ses mauvaises mœurs, en police correctionnelle, crachait la luxure comme le diable crache les ordures et les blasphèmes contre Dieu; et cet homme impudique se prévalait de la permission de Dieu, ou plutôt de Satan, pour satisfaire ses passions. Parmi les quinze ou seize femmes qui satisfirent ses immondes plaisirs, une seule avait été vierge, avant son mariage avec le prophète : c'était la belle Aïcha, fille de Abd-Allah, qui, à partir de ce moment, prit le titre de Abou-Beker (le père de la vierge). Dès lors, entre le gendre et le beau-père, s'établirent des relations que la mort ne devait pas interrompre, car le père de la vierge put se mettre en relation avec le prophète, grâce à l'évocation. Nous ne voulons pas nous arrêter davantage devant cet immonde personnage qu'on appelle Mahomet : nous voulons cependant, avant de le quitter, demander à nos lecteurs si vraiment cet homme n'était pas inspiré de Satan. Nous comprenons un homme qui, par faiblesse, tombe une fois, plusieurs fois; mais se prévaloir de la permission de Dieu, l'Etre infiniment saint, infini, ennemi de tout péché : dire que c'est Dieu qui lui a ordonné de prendre cette femme, et, pour prouver cette assertion, supposer une apparition de Gabriel apportant du ciel un passage du livre, écrit par Dieu de toute éternité, et dont, peu à peu, chaque page est révélée à Mahomet, est-ce là vraiment une invention humaine ? Allons donc, le diable ne pouvait pas être étranger à la fondation de cette religion dont il allait tirer tant de profit.

Omar, le deuxième Khalife, observa constamment, avec beaucoup de ferveur et de zèle, les prescriptions du Soufisme ; il n'eut jamais de palais et porta toute sa vie le même burnous rapiécé. Ce fut sous ce règne que surgit un illuminé, Aouïs-ben-Karani, fondateur des Aouïssya. Un jour, disait-il, Gabriel lui avait apparu et lui avait ordonné de continuer cette vie de pénitence et de redoubler ses mortifications. Quand il eut acquis une grande sainteté, alors il se mit en relations avec l'âme du prophète, et la tradition raconte qu'il éprouva tant de joie de pouvoir ainsi converser avec lui, qu'il se cassa toutes les dents, afin d'imiter davantage le prophète de Dieu qui en avait perdu deux dans un combat. Là aussi, dans cet ordre, les initiations sont progressives, et, nous dit Snoussi, les adeptes *recevraient l'initiation* DE L'AME MÊME *de Sid-Aouïs*. Tout l'intérêt que peut nous offrir cet ordre oriental est dans cette dernière phrase : Si Aouïs était en relation avec l'âme de Mohammed le prophète, comme El-Atreuch avec celle de Ben-Aïssa, fondateur des Aïssaoua, si Aouïs lui-même confère l'ouerd, il faut admettre nécessairement que l'évocation des morts est connue des Sociétés secrètes mulsumanes.

Déjà, on voit que cet ordre des Aïssaoua est plus méchant et plus pervers que les autres, plus en rapport avec Satan que les autres; il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir bien suivi notre marche, d'avoir bien compris le but des ordres musulmans. Jusqu'ici, nous n'avons vu aucun ordre employer des moyens aussi sûrs pour arriver à l'extase, ou plutôt pour abrutir les affiliés; cet abrutissement de l'homme, cette dégradation qui veut anéantir les forces de l'intelligence, est-ce là une œuvre de Dieu ? Les évocations, est-ce là encore une œuvre de Dieu ? Répondez, sceptiques, par un oui ou par un non. C'est là que nous vous attendons ; répondez aussi, vous qui pénétrez dans le sanctuaire du vrai Dieu, et en qui nous, simples laïques, devrions trouver, non des protecteurs et des défenseurs, mais des devanciers, et qui cependant haussez les épaules de pitié et d'indifférence. Heureusement, ils ne sont pas nombreux ; mais il y en a, et nous en connaissons; pourquoi faut-il dire que ces gens jugent une chose qu'ils ne connaissent pas, et *a priori* refusent de lire les ouvrages qui traitent de ces questions parce qu'ils disent que c'est faux, que c'est impossible, que c'était bon au moyen âge. Nous les acculons tous au pied du mur, laïques ou prêtres incrédules, et nous leur disons de nous répondre par un oui ou par un non si l'œuvre des ordres musulmans est l'œuvre de Satan ou de Dieu.

(A suivre.) **Ad. Ricoux.**

Saint-Etienne, imp. R. NEYRET Le Gérant : J. CLARET